La nouvelle presse américaine



L'avènement de John F. Kennedy à la présidence des États-Unis a su donner à la presse américaine une nouvelle appréciation de sa mission. Mais, comme l'écrit notre correspondant à Washington Jean PELLETIER, en imposant certaines valeurs nouvelles aux citoyens, la presse a-t-elle violé le droit du public à ne pas savoir?

— page A 5

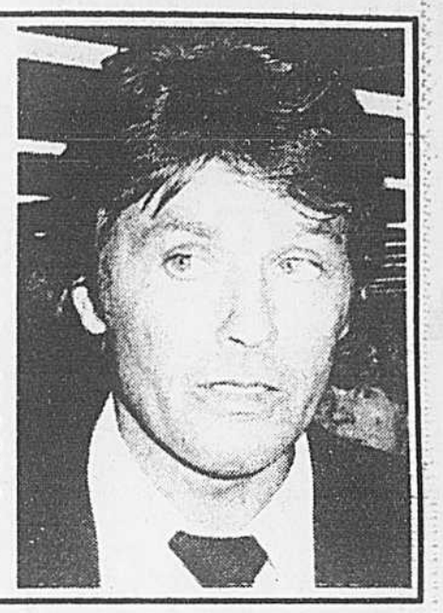
Margaret, capricieuse et fragile



Margaret Trudeau: une vedette un peu difficile, capricieuse, imprévisible et fragile. Voilà ce qu'a découvert Louis-Bernard Robitaille, lorsqu'il s'est rendu à Cassis, où l'on tourne présentement le film «L'Ange gardien». Même si elle joue un rôle secondaire, elle ne s'en tire apparemment pas trop mal.

—page A 9

Alain Delon, l'homme du secret



Après être venu présider le jury du Festival des films du monde, Alain Delon quittera vraisemblablement Montréal en gardant le secret de sa vie. Mais le public pourra se consoler grâce à un nouvel arrivage de vedettes moins réservées, dont Jean-Louis Trintignant, sur lequel la presse ne manquera pas de se précipiter.

—page A 18

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, SAMEDI 26 AOÛT 1978, 94e ANNÉE, no 94

120 PAGES, 8 CAHIERS

75 CENTS
ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI $1.75

MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux.
Maximum: 22
Demain: ensoleillé.
Détails à la page A2

Les pensions alimentaires

Une loi floue explique les écarts

Le code civil, qui se montre «bavard» sur bien des sujets, est fort circonspect sur la question des pensions alimentaires dans les causes de divorce. Pourquoi $12 par semaine dans un cas et $3,000 dans un autre?

Le chroniqueur judiciaire Léopold Lizotte explique que la règle d'or qui doit guider chaque magistrat, dans chaque cas, c'est l'appréciation des besoins réels de la femme qui demande et de l'homme qui est appelé à payer.

Pour une classe de gens, c'est la lutte pour le minimum vital. Pour les couples qui ont des ressources, le débat est souvent plus acerbe, la coutume acceptée devant nos tribunaux voulant que la femme d'un homme riche ait certains droits à recevoir hebdomadairement de quoi maintenir le niveau de vie qu'elle a déjà connu.

Puis, à côté de ces critères généraux, tous un peu flous et nullement codifiés, il y a aussi la «personnalité» du juge lui-même, son expérience, celle de ses enfants et son propre état matrimonial.

— page A 7



photo René Picard, LA PRESSE

Les sourires de la rentrée

A voir les mines réjouies de ces ministres du cabinet Lévesque, il est à croire que le lourd menu de la rentrée politique de l'automne, agrémenté d'une éventuelle élection fédérale et d'une campagne référendaire à pleine vapeur, n'aura pas été si difficile à digérer. Il reste à espérer que la séance extraordinaire qu'a tenue le conseil des ministres depuis trois jours à Montebello et qui, par surcroît, coïncidait avec les 56 ans du premier ministre Lévesque, aura permis de bien définir le contenu de la souveraineté-association et que les prochains mois permettront d'éclaircir la broussaille qui la rend présentement si confuse, comme le souligne notre journaliste Daniel L'Heureux.

— page A 8

Restrictions budgétaires

L'Opposition dénonce plus la saveur électoraliste que le contenu

S'ils n'ont pas hésité à qualifier de geste purement électoraliste les dernières initiatives économiques du gouvernement Trudeau, conservateurs et néo-démocrates se sont toutefois gardés de les condamner en bloc, puisque c'est dans leurs propres programmes politiques que le ministre des Finances était allé les puiser.

Pour le chef conservateur, Joe Clark, la campagne électorale des libéraux se poursuit sans que le premier ministre Trudeau ait le courage de fixer une date aux élections ou de faire face au Parlement. Quant au leader du NPD, Ed Broadbent, il se demande pourquoi, si le gouvernement adopte des mesures électoralistes, il ne va pas jusqu'au bout en annonçant des élections générales pour l'automne.

Le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, voit lui aussi une saveur électorale à ces mesures, mais ne s'oppose aucunement «à ce qu'un gouvernement qui entre en élection décide de donner plus d'argent à des gens qui n'en gagnent pas beaucoup»...

Pour le ministre de l'Energie, M. Guy Joron, la décision de M. Jean Chrétien de geler le prix de l'essence prouve que le gouvernement a perdu tout sens logique, puisque, a-t-il dit, il venait à peine de convaincre tout le monde de la nécessité de hausser le prix canadien au niveau du prix international.

— page A 2

Le prix de l'essence et de l'huile va quand même augmenter

— page C 3

le monde

• Un Liban «libre» chrétien?

Les combats ont repris au Liban où l'on signale de violents affrontements entre soldats syriens et milices chrétiennes dans le nord et l'est du pays. On rapporte cependant que la droite libanaise aurait pris la décision de créer son propre Etat, le «Liban libre», qui serait lié à Israël par un traité de défense.

— page C 1

La loi n'a pas su empêcher le décapage des terres arables

— page A 3

édito

• Les nouvelles mesures de M. Chrétien

par Vincent PRINCE

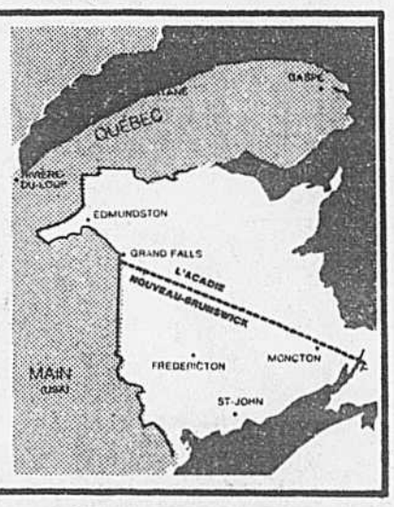
— page A 4

sommaire

Arts et Lettres: D 1 à D 21
— Horaire: D 8
Bandes dessinées: A 16
Bricolage: E 6
Bridge: I 12
Critique du samedi: A 18
Décès, naissances, etc.: H 23
Échecs: A 17
Économie: A 12 à A 15
Éditorial: A 4
Êtes-vous observateur?: E 8
Horoscope: A 16
Informations étrangères: C 1
Jardins et maisons: E 7
La gastronomie: D 23
La grille des mordus: F 3
Les cocasseries: F 1
Les maux de notre langue: E 3
Loisirs et récréation: A 17
Mon oeil sur Montréal: E 5
«Mot-mystère»: A 16
Mots croisés: A 16
Nos amies les bêtes: F 5
Radio et télévision: E 5
ROMAN
— La mort d'un général: E 15
Sciences: G 8
Sports: B 1 à B 8
Timbres: I 12
Vacances-voyages: I 1 à I 12
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 3

L'Acadie

Les Etats Généraux de l'Acadie n'auront pas lieu. Ils sont devenus la «Convention d'orientation nationale de l'Acadie». Pour sa part, le Parti acadien, qui prône une province autonome, commence à s'organiser. Ingrid Saumart, chroniqueur politique à LA PRESSE, nous trace un portrait de l'Acadie dans une série de quatre articles dont le premier est publié en page A 8.



Les portes du conclave fermées, le monde entier attend la fumée blanche

—page A 9

IRAN

Quand le roi des rois rêve à l'Occident

L'Iran est en ébullition. Malgré les dizaines de milliards de pétrodollars qui ont afflué au royaume de la Perse au fil des années '70, l'exemple de l'Iran montre clairement aujourd'hui que capitaux et technologie moderne ne suffisent pas pour arracher un pays au sous-développement chronique.

Notre collaborateur spécial Robert Pouliot a parcouru le pays en long et en large pour contater que le Shah a voulu mener son peuple au paradis terrestre à coups de baguette. Le premier d'une série de cinq articles en page A 6.



Les mesures Chrétien

«Si une élection peut aider le monde ordinaire, tant mieux»

—Parizeau

par Daniel L'HEUREUX

MONTEBELLO — «On ne peut pas s'opposer à ce qu'un gouvernement qui entre en élection décide de donner plus d'argent à des gens qui n'en gagnent pas beaucoup... Tout cela fait très improvisé, mais c'est tant mieux pour le monde ordinaire.»

C'est essentiellement la réaction qu'a livrée hier à Montebello le ministre des Finances du Québec M. Jacques Parizeau, aux mesures annoncées la veille par son homologue fédéral Jean Chrétien.

Autrement que pour mettre en évidence leur saveur électorale, M. Parizeau a peu trouvé à redire sur la «tentative de réduire l'augmentation du prix de l'essence», sur l'augmentation du revenu minimum garanti et la redistribution aux moins fortunés d'une partie des allocations familiales.

Inquiet

M. Parizeau s'est par contre déclaré beaucoup plus intrigué et inquiet par d'autres annonces au contenu encore imprécis, particulièrement les réductions de dépenses de $400 millions prévues à la SCHL et de $580 millions sur l'assurance-chômage.

M. Parizeau craint en fait que ces coupures soient en réalité des transferts de dépenses aux provinces qui seraient alors obligées d'investir davantage dans le financement de la construction domiciliaire et dans l'attribution de prestations de bien-être social.

«Le fédéral s'est fait attaquer pour son déficit galopant. Il se dit: Les provinces ont l'air d'être mieux administrées que moi. Je pourrais peut-être leur refiler une partie de mon déficit», a suggéré M. Parizeau en guise d'explication.

Le ministre québécois se garde toutefois de tirer là-dessus des conclusions définitives car il estime que ces mesures (SCHL et assurance-chômage) pourraient bien n'être que «des paroles à l'orée d'une élection» qui ne viseraient qu'à créer des impressions dans la foulée de la résolution 13 (en Californie).



M. Jacques Parizeau. (Photo René Picard, LA PRESSE)

Plus de logique mais la panique

MONTEBELLO (PC) — Le gouvernement fédéral n'a plus de tête, mais un gyroscope électoral.

Voilà ce qu'a déclaré hier matin à Montebello le ministre québécois de l'Énergie, M. Guy Joron, commentant la décision annoncée la veille par le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, de geler le prix de l'essence.

«Après trois ans, le fédéral avait convaincu tout le monde, à cause de l'épuisement des ressources pétrolières, de la nécessité de hausser le prix canadien au même niveau que le prix international,» a observé M. Joron.

«Tout le monde était d'accord avec cette logique, a-t-il poursuivi, mais, à l'approche d'élections, il n'y a plus de logique. C'est la panique.»



M. Guy Joron. (Photo LA PRESSE)

L'Opposition crie au «strip-tease» politique

par Mario FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — L'Opposition a accueilli avec amertume les dernières initiatives économiques du gouvernement Trudeau, les qualifiant de «strip-tease politique» et de geste purement électoraliste.

Conservateur et néo-démocrates se sont toutefois gardés de les condamner en bloc, puisque c'est dans leurs propres programmes politiques que le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, est allé les chercher.

En effet, MM. Clark et Broadbent se sont déjà fait les chevaliers soit du gel des prix du pétrole, de l'augmentation du supplément au revenu garanti, ou encore du réaménagement du système au revenu garanti, ou encore du réaménagement du système de versement des allocations familiales.

Aussi le chef du NPD, Ed Broadbent, a-t-il invité hier le gouvernement à avoir la décence de reconnaître que l'adoption aussi tardive de ces mesures n'était qu'une grossière manoeuvre pré-électorale. «Et si le gouvernement adopte des mesures électoralistes, pourquoi ne va-t-il pas jusqu'au bout et n'annonce-t-il pas des élections générales pour l'automne?», demande le leader du Nouveau parti démocratique.

A ses yeux, les libéraux ont transformé leur programme de restrictions budgétaires en véritable strip-tease, le premier ministre ou un important ministre du cabinet en dévoilant chaque semaine une nouvelle partie.

Si le programme annoncé tout d'abord par M. Trudeau le premier août dernier n'a rien d'électoral, alors les ministériels doivent avouer qu'il ne s'agit là que de modifications budgétaires, et convoquer le Parlement au plus tôt pour y présenter un nouveau budget, soutient M. Broadbent.

Enfin, celui-ci a accusé le gouvernement de manipuler les media et, conséquemment, l'ensemble de la population canadienne en ne révélant ses nouvelles politiques que tard en soirée, de façon à ce que les partis d'opposition ne puissent les commenter le jour même.

Pour sa part, le chef de l'opposition officielle, Joe Clark, a soulevé les mêmes arguments que son collègue, affirmant que «la campagne électorale des libéraux se poursuit sans que le premier ministre n'ait le courage de fixer une date ni de faire face au Parlement».

Selon M. Clark, aucune des mesures dévoilées cette semaine n'était suffisamment urgente pour ne pas être annoncée en Chambre, ou si innovatrice pour ne pas avoir été incluse dans le budget présenté par le ministre des Finances en avril dernier.

Le chef conservateur devait se rendre à Halifax hier, mais n'a pu le faire à cause de l'interruption des activités à Air Canada. Il s'est toutefois entretenu par téléphone avec certains membres de la Chambre de commerce locale, leur disant notamment qu'un gouvernement tory se hâterait de présenter un budget stimulateur, qui montrerait que les progressistes-conservateurs croient vraiment que c'est le secteur privé qui constitue la principale source de nouveaux emplois et de croissance au Canada.

Selon le PC, il serait temps de puiser dans le budget de $4 milliards de l'assurance-chômage afin d'aider les industriels à créer des emplois permettant aux Canadiens actuellement en chômage d'apprendre tout en travaillant.

Une seconde méthode de relance de l'économie consisterait à utiliser ce même fonds pour financer les salaires payés aux Canadiens oeuvrant sur des projets d'immobilisations valables.



photo Armand Trottier, LA PRESSE

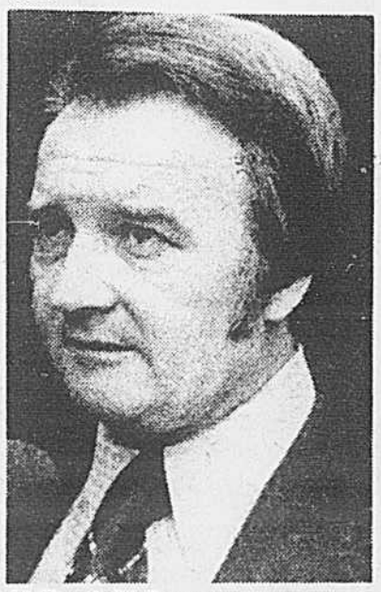
Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, applique l'écouteur de son téléphone à son oreille, tandis qu'il parle dans un microphone. C'est ainsi qu'il s'est adressé, hier, aux membres de la Chambre de Commerce de Halifax, depuis son bureau d'Ottawa, l'interruption du service d'Air Canada l'ayant empêché de se rendre sur les lieux comme il avait été prévu.

Le CTC et la CSN virulents

OTTAWA — Les mesures économiques annoncées par le gouvernement fédéral ont été qualifiées par M. Dennis McDermott, président du Congrès du travail du Canada, de «tentative désespérée, par un gouvernement aux abois, de recouvrer une popularité qu'il a perdue par des années d'irresponsabilité et de mauvaise administration».

«D'une façon générale, a dit M. McDermott, nous sommes extrêmement préoccupés des restrictions de près de $4 milliards mentionnées par le gouvernement ces deux dernières semaines. Le fait de couper les dépenses fédérales à une époque de chômage et de croissance ralentie n'améliorera pas la performance économique du pays. Cette mesure n'a pas de sens économique et ne peut être motivée que par des considérations purement politiques.»

De son côté, le vice-président de la CSN, M. André L'Heureux, a qualifié de manoeuvre électorale frauduleuse les mesures budgétaires annoncées hier par le ministre des Finances Jean Chrétien.



M. Dennis McDermott

M. L'Heureux donne en exemple les allocations familiales, qui selon lui, ne seront pas réduites de $25 à $20, mais bien de $28 à $20, car le 1er janvier, elles devaient être portées à $28 sous l'effet de l'indexation.

«Les mesures annoncées par le gouvernement s'enrobent d'un vocabulaire frauduleux visant à faire passer aux yeux de la population des hausses pour des coupures et des coupures pour des hausses», a conclu le vice-président de la CSN.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: Maximum: 22	
Passages nuageux	Ensoleillé

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	20	Ciel variable	Passages nuageux
Outaouais	—	22	Passages nuageux	Ensoleillé
Laurentides	—	22	Passages nuageux	Ensoleillé
Cantons de l'Est	—	20	Passages nuageux	Ensoleillé
Mauricie	—	20	Ciel variable	Passages nuageux
Québec	—	20	Passages nuageux	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	—	20	Ciel variable	Passages nuageux
Rimouski	—	18	Nuag. avec éclaircies	Ensoleillé
Gaspésie	—	18	Nébulosité croissante	Dégagement
Baie-Comeau	—	18	Nuag. avec éclaircies	Ensoleillé
Sept-Iles	—	18	Nébulosité croissante	Dégagement

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique		Victoria	13	20
Alberta		Edmonton	8	21
Saskatchewan		Regina	14	25
Manitoba		Winnipeg	13	29
Ontario		Toronto	14	20
Nouveau-Brunswick		Fredericton	2	22
Nouvelle-Écosse		Halifax	7	21
Ile-du-Prince-Edouard		Charlottetown	7	17
Terre-Neuve		Saint-Jean	5	15

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	17	18	Chicago	18	27	Nlle-Orléans	23	33
Washington	25	34	San Francisco	17	22	Miami	23	30
Boston	13	17						

vers les capitales

Amsterdam	—	18	Londres	—	18	Stockholm	—	13
Athènes	—	31	Le Caire	—	—	Sydney	—	13
Berlin	—	18	Lisbonne	—	33	Tokyo	—	26
Bruxelles	—	17	Madrid	—	28	Tunis	—	27
Casablanca	—	—	Moscou	—	18	Vienne	—	24
Genève	—	16	Paris	—	19	Varsovie	—	18
Hong Kong	—	29	Rome	—	28			

vers les plages

Acapulco	27	32	Bermudes	26	31	Nassau	20	29
Mexico	15	24	Barbade	25	30	Rio de Janeiro	—	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montreal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 Port de retour garanti

TARIFS D'ABONNEMENTS

LIVRAISON A DOMICILE: lundi au samedi	$1.75
Lundi au vendredi	$1.25
Samedi seulement	0.75

ABONNEMENTS PAYES D'AVANCE

Nombre de semaines			
par courrier: Canada	13	26	52
Lundi au samedi	$35.00	$70.00	$140.00
Lundi au vendredi	$23.00	$46.00	$92.00
Samedi seulement	$12.00	$24.00	$48.00

ETATS-UNIS — PAYS ETRANGERS

Nombre de semaines			
par courrier:	13	26	52
Lundi au samedi	$52.00	$104.00	$208.00
Lundi au vendredi	$32.50	$65.00	$130.00
Samedi seulement	$19.50	$39.00	$78.00

INFORMATION GENERALE	285-7272
REDACTION	285-7070
EDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Commandes du lundi au vendredi 9h a 17h	285-7111
Pour changer ou annuler du lundi au vendredi 9h a 16 30h	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Detaillants	285-7202
National Tele Presse Vacances, voyages	285-7306
Carrieres et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19 h 30 (Samedi 8h à 12h)
285-6911

MINI-LOTO

Série numéro 5.....le no 41273 donne $50,000

Toutes les autres séries.....le no 41273 donne $5,000

Numéro se terminant par.....1273 donne $500

Numéro se terminant par.....273 donne $100

LOTO-PERFECTA

1 — 3 — 10 — 14 — 19 — 31

complémentaire: 17

L'anglais: passe-partout universel

Le monde des affaires, ou des voyages, se sert de l'anglais comme langue universelle.

À cet effet, les instructeurs qualifiés du Collège Vanier ont conçu un programme intensif de cours d'anglais destinés à vous apprendre cette langue, ou à améliorer, en 180 heures, votre connaissance du langage des affaires.

Ces cours peuvent être donnés dans vos bureaux ou au campus, selon vos besoins.

- Les cours sont GRATUITS pour les étudiants éligibles.
- Frais d'inscription et d'administration: $20.00.
- Inscription et tests de placement: de 18 à 21 heures, les 28, 29, 30 et 31 août, et les 5 et 6 septembre.

Vanier — Programmes de langue seconde

Pour informations détaillées, adressez-vous au

333-3920
CEGEP VANIER
Programmes de langue seconde
821, boul. Ste-Croix
St-Laurent, Québec.

la presse

MONTRÉAL,
SAMEDI 26 AOÛT 1978
page A3

Histoire d'otages qui n'émeut pas la Cour

Témoin à l'enquête de son mari Jacques Gauvreau qui est accusé de complicité après le fait dans la mort du gardien de prison Guy Fournier, et ce pour avoir hébergé deux évadés mêlés à cet assassinat, Mme Gauvreau, femme du prévenu a soutenu, hier, que c'était de force que son mari avait été obligé d'accueillir Pierre Vincent et Jacques Massey.

Le premier avait été appréhendé dans le domicile de Gauvreau, rue Henri-Julien, cependant que le second arrêté sur le pont Champlain avait le permis de conduire et la carte de sécurité sociale de l'accusé sur sa personne.

Mme Gauvreau, interrogé devant le juge en chef intérimaire Yves Mayran, a soutenu qu'elle et sa fille avaient été littéralement tenues en otage pendant plusieurs jours, dans leur maison, et que son mari, aussi bien qu'elle, avait trop peur pour alerter qui que ce soit.

Selon ses dires, les deux hommes étaient arrivés à la maison alors qu'ils prenaient le frais sur le balcon, et c'est à la pointe d'une arme qu'ils auraient été forcés de rentrer... sans mot dire. Plus tard, Mme Gauvreau et sa fillette de huit ans auraient été sommées de quitter la place pour quitter temporairement en dehors de la ville.

Devant le tribunal, l'avocat de la Couronne, Me Yves Berthiaume, devait attaquer cette preuve en faisant entendre un policier de la CUM qui fit état d'écoutes électroniques démontrant que Gauvreau avait aidé les deux hommes à la suite de leur fuite du pénitencier.

C'est alors que l'avocat du prévenu, Me Frank Shoofey, réitéra sa requête pour la remise en liberté de ce dernier sous cautionnement, en soulignant notamment que des accusés de meurtre ont déjà été élargis de cette façon, dans des circonstances drôlement plus incriminantes.

Mais le juge Mayrand rétorque qu'il prenait avec un grain de sel cette «prise d'otages», et que laisser aux cellules ceux qui hébergeaient ainsi des évadés constituerait peut-être un bon moyen d'enrayer l'épidémie d'évasion que l'on connaît depuis un certain temps.

«Si les détenus n'étaient pas certains d'obtenir de l'aide, une fois à l'extérieur, peut-être prendraient-ils la fuite moins facilement?» dit-il.

La science-fiction et l'art de la guerre

WASHINGTON (d'après Reuter) — Le rayon de la mort de la science-fiction, un faisceau laser, a été utilisé pour abattre un missile anti-char lancé à haute vitesse.

Le département de la Défense des Etats-Unis a admis que ce dernier test sur l'utilisation de rayons lumineux concentrés comme moyen de défense tactique a eu lieu en janvier.

Interrogé au sujet des expériences tenues près de San Juan Capistrano, en Californie, un porte-parole du Pentagone a déclaré que la marine militaire a descendu en plein vol deux missiles anti-char et les a détruits par le rayon laser.

Le magazine Aviation Week avait déjà parlé de cette expérience mais le Pentagone s'était tenu coi.

Faille dans la loi du ministre Léger

Le décapage des terres se poursuit

par Michel GIRARD

Le décapage (prélèvement du sol fertile) des terres agricoles du Québec, cet épineux problème qu'on croyait réglé depuis l'entrée en force du nouveau règlement gouvernemental sur les carrières et sablières, l'été dernier, se poursuit toujours de plus belle.

En dépit des assurances formulées en août dernier à ce sujet par le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, le décapage des terres fertiles à des fins commerciales n'est même pas régi par cette réglementation.



Jean-Pierre Charbonneau



Le décapage des terres gruge sur la réserve du sol arable du Québec.

Les municipalités rurales aux prises avec ce problème qu'elles croyaient solutionné, n'ont appris qu'au début de l'été, des Services de protection de l'environnement, qu'il leur faudrait attendre une hypothétique loi sur le zonage agricole pour mettre un terme au pillage de leur sol.

Incapacité des autorités

C'est le 15 août 1977, que le ministre Léger avait dévoilé sa réglementation sur les sablières et les carrières. L'annonce de cette politique avait alors coïncidé avec une campagne de presse dans les media de Montréal, dénonçant l'incapacité des autorités locales ou provinciales, à limiter l'exploitation de sablières à Saint-Michel-de-Naperville, et le décapage en règle des terres agricoles de Saint-Amable et de Sainte-Julie.

Selon toute évidence, tout le monde, y compris le ministre, avait alors cru que sablière et décapage étaient synonyme, et que la nouvelle réglementation apporterait une solution définitive aux municipalités comme Saint-Amable.

Une fois pour toutes

Une journée après l'annonce de ce règlement, le député du comté de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, avait demandé au ministre, devant l'Assemblée nationale, comment on parviendrait, «comme dans le cas de Saint-Amable, à faire appliquer ce règlement une fois pour toutes.»

Réponse de M. Léger: les exploitants de Saint-Amable «qui ont commencé à demander des permis d'exploitation seront comme de raison considérés comme exploitants de nouvelles sablières.» Or tel n'est pas le cas.

Constatant, le printemps dernier, que le commerce de la terre reprenait de plus belle et avec encore plus d'ampleur, le conseil municipal de Saint-Amable a demandé l'intervention des Services de protection de l'environnement. C'est alors qu'un fonctionnaire chargé de faire respecter le règlement sur les sablières, M. Rémi Drouin, a informé les conseillers que les commerçants de sol arable n'étaient pas considérés comme des «exploitants de sablières».

Joint par LA PRESSE, M. Drouin a expliqué que par définition, «une sablière est un endroit d'où on extrait à ciel ouvert des substances minérales non consolidées, y compris du sable ou du gravier, à partir d'un dépôt naturel.» Le règlement ne touche donc pas les substances végétales. Or le problème de municipalités comme Saint-Amable n'en est pas un de sablières, mais bel et bien de prélèvement du sol fertile à des fins commerciales. Cette activité continue à un rythme effarant, et on estime que plus du tiers du territoire de la municipalité a déjà fait l'objet d'un tel pillage.

Au bureau du ministre Léger, on déclare aujourd'hui qu'on n'a jamais eu la prétention de régler des problèmes comme celui de Saint-Amable, en présentant la réglementation sur les sablières et les carrières.

M. Léger a refusé d'accorder une entrevue sur cette question, et son chef de cabinet, M. Pierre Paquette, a simplement déclaré qu'il s'agissait là d'un problème qui sera réglé par une loi sur le zonage agricole et non par l'environnement. «M. Léger savait, à l'époque, que sa nouvelle réglementation n'englobait pas le décapage des terres agricoles», a soutenu M. Paquette.

Informé de cette situation, le député du comté de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, s'est montré complètement atterré: «C'est la première fois que j'entends parler de cette histoire-là... moi je pensais bien qu'on s'était donné une arme de guerrier», a-t-il déclaré. «Si j'avais su, tu peux être sûr que j'aurais lancé de hauts cris.»

Selon M. Charbonneau, cette nouvelle vient prouver une fois de plus «qu'on a besoin de ne plus se traîner les pattes avec la loi sur le zonage agricole.»



Marcel Léger

Et en attendant cette loi, promise pour le printemps dernier, le commerce du sol arable poursuit ses ravages. «Nous on fait croire aux commerçants qu'ils sont régis par la réglementation sur les sablières, mais on ne peut pas leur refuser de permis, ou les arrêter», a admis un fonctionnaire des SPE, M. Rémi Drouin. Ce qui explique en définitive la futilité de la lutte menée par plusieurs comités de citoyens, pour interdire le «décapage» des terres. Entre autres cas, celui de l'Epiphanie, à l'est de Montréal, où on tente en vain actuellement, de bloquer une résolution adoptée par le conseil autorisant une telle exploitation pourtant interdite par un règlement municipal.

Deuxième journée de paralysie à Air Canada

Les deux parties négocieraient aujourd'hui

Les représentants de la société Air Canada et de ses employés non navigants doivent en principe se rencontrer aujourd'hui pour tenter, pour la troisième fois, de parvenir à une entente.

Les machinistes ayant débrayé, jeudi soir, dans sept grands aéroports, Air Canada a annoncé qu'elle interrompait son service et qu'elle ne le reprendrait que lorsqu'elle aurait obtenu l'assurance qu'il n'y aurait pas de nouvelles perturbations.

Un porte-parole a souligné, hier, que la compagnie était prête à discuter: «S'ils sont sérieux, nous le sommes aussi», a-t-il dit. Il a estimé par ailleurs à quelque $3 millions par jour les pertes subies par Air Canada durant l'interruption de son service.

D'une façon générale, les voyageurs ont semblé faire contre mauvaise fortune bon coeur: à Dorval, dans les vastes salles de l'aérogare, de nombreuses personnes avaient décidé de s'installer aussi confortablement que possible en attendant les événements, dans l'espoir que la compagnie pourrait les transférer à d'autres transporteurs.

«Beaucoup de gens vont être touchés par ce lock-out, a noté toutefois un employé d'Air Canada inoccupé derrière son comptoir. Généralement, nous avons beaucoup de passagers le vendredi et le dimanche, et de plus, c'est la saison où les vacances se terminent et où nous sommes habituellement très occupés.»

Entre-temps, un transitaire local, Continental Air Freight, a déjà établi un service aérien express entre Montréal et les provinces Maritimes et entre Montréal et l'ouest du Canada, par charter. La compagnie a fait savoir que ce service se poursuivrait pendant toute la durée du lock-out d'Air Canada.

Par contre, CP Air, qui assure environ 25 pour cent du transport aérien du pays, souligne que la plupart de ses jets circulent à l'étranger, et qu'au plus fort de la saison, il lui sera difficile de dépanner les clients d'Air Canada.

Via Rail, enfin, a décidé d'ajouter le plus de wagons possible à ses trains.

Bien qu'ils aient été prévenus par lettre que leur débrayage entraînerait l'interruption du service, des employés non navigants avaient commencé d'abandonner leurs postes vers la fin de la journée de jeudi à Halifax, Montréal, Ottawa, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver.

Le lock-out est survenu une journée après qu'un accord de dernière minute eut été conclu par la société d'Etat avec ses 1,500 pilotes, et qu'on ait donné au public l'assurance d'un service normal. Le président du local montréalais de l'AIM, M. Réal Vaillancourt, avait vivement critiqué cet accord, en affirmant que les membres du SIM étaient considérés par l'administration d'Air Canada comme des employés de seconde classe.

Pour ajouter encore aux soucis des voyageurs, les contrôleurs aériens français ont entamé hier une nouvelle grève du zèle de 11 jours, la troisième depuis le mois dernier.

Ce mouvement, qui doit en principe se poursuivre jusqu'au jeudi 4 septembre à midi, a occasionné des retards dans les vols, mais pas de graves perturbations. La situation pourrait toutefois se dégrader si de nombreux touristes décidaient d'avancer leur retour de vacances par crainte d'un durcissement du conflit qui oppose les contrôleurs aux pouvoirs publics.

ECONOMISER...
VENTE D'AOUT
MFA
Guy Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de la Roche
Stationnement gratuit 527-8664 Depuis 1914
Pas de taxe de vente

Nos spécialistes, de vrais professionnels de la fourrure, vous conseilleront à travers un choix varié
C'est le temps des économies; l'été est la saison des avant-gardistes, c'est le temps des mises de côté. Grand choix de nouveautés pour dames et messieurs; une visite à nos studios vous convaincra.
C'est le temps des remodelages, réparations, nettoyages. Soyez prêt pour l'hiver, ne soyez pas pris au dépourvu. Près du métro Jarry.
E. TURGEON FOURRURE INC.
MANUFACTURIER
8039, rue Saint-Denis 382-1330
COUPE DISTINCTIVE

FOURRURES
De vraies réductions vous sont accordées durant la vente d'été chez
1473, rue Amherst
522-3181
STATIONNEMENT
au carrefour de la fourrure

COURS D'ASTROLOGIE
Centre de recherches astropsychologiques (fondé en 1973)
Première année: Calcul de la carte du ciel — Etude du caractère et des aptitudes professionnelles.
Pour informations: Tél.: 843-7075 (l'après-midi).

GRANDE VENTE D'ETE
de tableaux à l'huile par
des ARTISTES CANADIENS et étrangers
2 jours seulement
Le samedi 26 août 11h00 à 22h00
Le dimanche 27 août 11h00 à 22h00
Ne manquez pas cette occasion unique de vous procurer d'excellents tableaux à l'huile à bon prix. Peinture 8" x 10" à partir de $12.75, cadre 8" x 10" à partir de $5.
Rendez-vous ce week-end à notre galerie. Vous y verrez notre artiste à l'oeuvre peignant de superbes tableaux à l'huile.
LE ROI DES TABLEAUX
408, rue Bonsecours, Le Vieux Montréal. Tél.: 861-5165
Chèques personnels avec pièce d'identité
CHARGEX VISA, MASTER CHARGE

IMPORTANT VENTE A L'ENCHERE IMPORTANT
A 19h le mardi 29 août
Objets anciens, meubles de qualité (chaise française Empire, mobilier de chambre à coucher avec lit à baldaquin) pendules de cheminée, pendulettes, montres de poche rares, des beaux bijoux de succession, fusils d'époque, argent, bronzes magnifiques, monnaies en or et en argent, belle sélection de tapis d'Orient. Porcelaine de qualité qui vient d'arriver, etc.
D'art canadien et européen. (Suzor Côté, N.G. Norwell, A.Y. Jackson, Clarence Gagnon, Thomas Mauer Martin, Marie-Claire, Adam Sherriff Scott, Mario Von Bretani, R.W. Burton, J.M. Bouchard, Gordon Pfeiffer, A. Villeneuve, etc.)
Inspection: le lundi 28 août, 10h à 21h. le mardi 29, 13h à 19h.
Empire Industries Inc. 5500, rue Paré 482-3801 737-5343

éditorial

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
la presse
ROGER LEMELIN président et éditeur
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Les nouvelles mesures de M. Chrétien

Les mesures annoncées avant-hier soir par le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, sentent peut-être l'improvisation comme les précédentes de son collègue du Trésor, mais elles devraient, dans l'ensemble, être assez bien reçues de la population canadienne.

Le gel temporaire, par exemple, des prix du pétrole permettra à des millions d'automobilistes et de citoyens adonnés au chauffage à l'huile de reprendre leur souffle. Cette pause devrait se refléter dans l'indice des prix à la consommation.

Le Canada, on le sait, s'est donné comme politique d'ajuster progressivement les prix de son pétrole et de son gaz naturel sur ceux qui sont en vigueur ailleurs dans le monde. Mais les étapes à franchir pour en arriver à cette parité n'ont pas un caractère si sacré qu'on ne puisse les modifier pour tenir compte des problèmes économiques du pays.

Aussi, même en étant parfaitement d'accord avec les objectifs de cette politique, il est bien difficile de ne pas souscrire à cet accommodement dicté par les circonstances.

Dans le cas des allocations familiales et des pensions de vieillesse, la ligne adoptée se justifie probablement tout aussi bien. Il y a là une façon d'envisager les problèmes sous un angle sélectif qui correspond à une philosophie dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle gagne du terrain un peu partout.

Ainsi, dans le cas des personnes âgées, on n'ajoutera pas à la pension que tous reçoivent en vertu du régime universel, mais on haussera substantiellement celle des plus démunis déjà bénéficiaires du supplément du revenu garanti. On s'attache ainsi à ceux qui sont plus particulièrement dans le besoin. La mesure aura même assez naturellement un effet secondaire plutôt bienfaisant en ce que l'on peut déjà prévoir que l'argent additionnel ainsi distribué servira à l'achat de biens de consommation et non à des fins d'épargne.

Il en va de même en ce qui concerne les allocations familiales. Il y aura ici une baisse pour l'ensemble des bénéficiaires, mais les familles à faible revenu, par le truchement de crédits d'impôt, recevront sensiblement plus qu'elles n'obtiennent présentement. On aidera donc moins ceux qui en ont moins besoin et l'on gonflera la part de ceux qui ont plus de difficulté à joindre les deux bouts.

Cette philosophie, encore une fois, est en train de se gagner bien des adeptes. Partout, en effet, on est effaré devant la montée vertigineuse des coûts de l'aide sociale et l'on se demande s'il ne vaudrait pas mieux substituer un régime sélectif au régime universel étant donné que, en dépit des fortunes qu'on engouffre dans les programmes d'aide, le lot des défavorisés demeure toujours inquiétant.

Donc, en somme, le gouvernement fédéral devrait retirer des dividendes politiques de ces dernières décisions. D'ailleurs, l'opposition conservatrice, en particulier, paraît bien d'accord avec cette évaluation, puisque, au lieu de les critiquer, elle leur trouve une saveur nettement électoraliste.

C'est une réaction dont le citoyen ordinaire aura aussi de la difficulté à se garder. Depuis quelque temps, le gouvernement Trudeau s'est visiblement efforcé de prendre l'initiative du jeu. Il manoeuvre fébrilement sur deux fronts: la réforme de la constitution et la relance de l'économie canadienne. Dans les deux cas, il veut donner au moins l'impression qu'il est le seul parti à présenter des solutions concrètes.

C'est de bonne guerre. On ne peut reprocher aux politiciens d'avoir des préoccupations politiques, voire électoralistes. Mais, tout cela prolonge un «suspense» qui a déjà assez duré.

Même si on peut lire entre les lignes que le premier ministre Trudeau prépare le terrain à un appel au peuple, le temps est sûrement venu pour lui de s'en expliquer franchement, de dire ce qu'il en est. De toute façon, la durée normale du présent Parlement est déjà expirée, et aucune raison sérieuse ne justifie son extension jusqu'à juillet prochain.

Il est vrai que le pays est aux prises avec des problèmes sérieux, mais ceux-ci ne sont pas nés ni ne se sont radicalement aggravés d'hier. Il faut laisser le jeu démocratique suivre son cours.

Le peuple doit avoir l'occasion de se prononcer dans les semaines ou mois qui viennent sur l'administration Trudeau de même que sur ses dernières propositions. Les partis d'opposition doivent également avoir la chance de soumettre leur programme et leurs solutions de rechange à l'appréciation du peuple.

Quoi qu'il en soit, les tergiversations des libéraux ne devraient pas aider tellement leur cause. Ils finiront par faire croire aux électeurs qu'ils s'agrippent à un pouvoir qu'ils craignent de perdre.

Vincent PRINCE

bloc-notes

Les intempéries à Air Canada

Au moment où tout le monde croyait la paix revenue dans le ciel d'Air Canada, on apprend que la Société a décrété un lock-out. Pour combien de temps, personne ne le sait. Les événements se suivent avec trop d'imprévision pour que l'on ose maintenant se prononcer.

C'est d'ailleurs un concours de circonstances qui permet aux dirigeants d'Air Canada de prendre l'initiative des opérations.

Ça fait deux fois que les négociateurs parviennent à une entente de principe et deux fois que les machinistes la refusent. On sent qu'il y a mésentente quelque part. De plus, l'accord de principe a été rejeté par 59,7 pour cent des membres, ce qui ne constitue pas une forte majorité; et le recours à la grève a été accepté par 53,3 pour cent de l'assemblée, ce qui est loin des chiffres qui laissent espérer la cohésion et le succès.

Par ailleurs, à Air Canada, on était déjà prêt à fermer les guichets pour quelques jours. Aussi bien profiter de la situation.

La Société prend l'initiative; elle risque de récolter en même temps l'odieux du conflit. Les employés se trouvent sûrement démunis; mais ils ont la force des victimes.

Pour la clientèle, il vaut mieux savoir qu'Air Canada refuse de prendre des risques à la suite de ralentissements de travail de ses machinistes. D'autant plus que les grèves sauvages enlèvent la possibilité de se défendre adéquatement. Finalement, le passager perd la sécurité qu'il met dans les mains des autres. La renommée d'Air Canada ne supporterait pas qu'on laisse voler des avions mal préparés ou mal entretenus.

Il reste que si le geste s'explique, la situation demeure inacceptable. On est encore devant un conflit majeur, entraînant des pertes d'argent de l'ordre de plusieurs millions et nuisant considérablement à des dizaines de milliers de passagers par jour. Sans compter les retards de marchandises nombreuses.

Un autre conflit au-dessus de nos moyens.

Air Canada n'est pas une entreprise privée. Elle est une société d'Etat offrant un service essentiel à l'ensemble de la population. Ses pertes monétaires sont la responsabilité des contribuables; ses gains sont à l'avantage de tous les Canadiens.

Les employés d'Air Canada, pilotes ou machinistes, ne sont pas des fonctionnaires à proprement parler. Pas plus que les employés de Radio-Canada. Mais ils trouvent leur sécurité dans les coffres de l'Etat; et ils remplissent un rôle que l'Etat trouve assez substantiel pour le subventionner nécessairement.

Ce qui signifie que finalement l'employeur, de tout ce monde, c'est le contribuable. Le même contribuable qui se sent injustement impuissant devant les conflits du secteur public et parapublic. Celui qui est toujours obligé de payer pour les conflits entre patrons et employés, ou même, entre employés.

Il n'est pas ici question du partage social démocratique, mais bien d'impuissance dispendieuse.

Jean-Guy DUBUC



Droits réservés

document

Pour un libre-échange bilatéral avec les USA

Le Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères propose, dans son dernier rapport, que le Canada se dirige vers un régime de libre-échange bilatéral avec les Etats-Unis, en commençant par certains secteurs. Voici un extrait de ce rapport, extrait dont la suite paraîtra lundi.

Reprenant un argument identique à celui qu'il avançait en faveur du libre-échange multilatéral, le rapport du Conseil économique estime qu'un accord de libre-échange entre le Canada et les Etats-Unis est la seule autre option qui offre des avantages économiques proportionnels aux gains qui résulteraient du libre-échange multilatéral. C'est cette option que la Commission a étudiée de plus près parmi les possibilités à retenir.

Le Comité a recueilli la plupart des témoignages en 1976, alors que les taux de salaires augmentaient plus rapidement au Canada qu'aux Etats-Unis, que le nombre des jours perdus pour cause de grève était anormalement élevé et que la valeur du dollar canadien était supérieure à celle du dollar américain. Dans ces circonstances, il n'est pas étonnant que la plupart des commentaires des hommes d'affaires canadiens aient traduit des avis négatifs ou prudents quant à la proposition de libre-échange bilatéral. Même s'il était prévisible qu'ils se montreraient favorables à la protection des tarifs douaniers, il convient néanmoins de passer en revue les motifs qu'ils ont opposés à cette éventualité.

M. Walter Ward, de la *Canadian General Electric*, a reconnu que les industries canadiennes devaient respecter la discipline de la concurrence internationale pour rester compétitives, mais il a simplement préconisé que l'on abaisse les tarifs douaniers au lieu de les supprimer, et qu'on le fasse de façon très sélective, «de façon à nous assurer que nous forçons toujours les industries canadiennes à être concurrentielles». (I: 38: 12) M. Bruce Sully, de la *Dominion Road Machinery*, a affirmé que le Canada devait bénéficier de la protection des tarifs douaniers à cause des inégalités du coût de l'argent, du taux d'inflation et du manque d'économies d'échelle au Canada. Des multinationales canadiennes du secteur manufacturier comme ATCO ont indiqué à titre de mise en garde que si les tarifs douaniers canadiens étaient supprimés, il serait plus avantageux pour elles d'exporter leurs produits vers le Canada à partir de leurs usines américaines plutôt que de les fabriquer au Canada. Les représentants de l'Association des producteurs de produits chimiques se sont prononcés en faveur d'une libéralisation du commerce et d'une réduction sélective des tarifs douaniers pour les industries, mais ils considèrent qu'il est indispensable de maintenir une forme de protection pour certains de leurs produits qui assurent un lien essentiel entre les industries d'exploitation des ressources naturelles d'une part et une très vaste gamme d'activités industrielles et manufacturières de l'autre. M.A.J. Foote, président de l'Association, a dit que du fait que l'industrie canadienne se trouve déjà pénalisée en matière de coûts, le Canada serait sérieusement désavantagé dans un contexte de libre-échange. Il a cité entre autres formes de pénalisation la faible productivité de la main-d'oeuvre, les coûts plus élevés de la construction, les frais de financement et les facteurs climatiques.

M. McCarthy, de *Du Pont of Canada*, a estimé qu'avec le libre-échange, les industriels auraient tendance à installer leurs nouvelles usines aux Etats-Unis pour se rapprocher du centre du marché, et il a prédit que cela signifierait inévitablement la mort lente de la société au Canada. (II, 11: 50) M. R. W. Chorlton, de *Wajax*, a affirmé que toute réduction supplémentaire des tarifs douaniers sur les machines entraînerait un ralentissement et, finalement, la fermeture d'un grand nombre d'usines de fabrication de machines contrôlées par les Américains au Canada.

M. William Mounfield, de *Massey-Ferguson*, a été l'un des rares industriels à envisager favorablement le libre-échange bilatéral. En ce qui concerne sa société canadienne de machines agricoles, elle a bénéficié d'un contexte assimilable au libre-échange. M. Mounfield en a fait valoir le démarrage précoce, très vigoureux, et il a évoqué l'acquisition d'une société de construction de tracteurs comme élément positif de l'évolution de l'entreprise dans des conditions de libre-échange. Il a cependant indiqué que la situation ne serait pas nécessairement identique pour les autres industries canadiennes; il faudrait les examiner individuellement pour voir si elles sont en mesure de supporter la concurrence à l'échelle de l'Amérique du Nord. Même les représentants de l'industrie canadienne de l'acier, généralement considérée comme l'une des plus concurrentielles du monde, se sont montrés très prudents. Le président de *Stelco*, M. J. D. Allan, a dit que pour un certain nombre de raisons tenant à la population et à la géographie, le libre-échange bilatéral serait plus avantageux pour l'industrie américaine que pour l'industrie canadienne. M. A.V. Ohlson, de l'*Atlas Steels*, a déclaré que sa compagnie, qui fabrique des aciers à alliage spécial, accueillait favorablement la perspective d'un libre-échange bilatéral qui lui faciliterait l'accès au marché américain. Mais tout dépendrait surtout de la façon dont ses clients canadiens parviendraient à soutenir la concurrence dans une telle situation. S'ils n'y réussissaient pas, le marché aurait tendance à se déplacer vers les Etats-Unis, Atlas devenant alors moins compétitive à cause des frais de transport.

Deux importants organismes nationaux se sont demandé s'il était opportun, vu la conjoncture, de s'orienter vers le libre-échange. L'Association des manufacturiers canadiens craint que le Canada n'obtienne pas alors la part qui lui revient, et elle estime en outre que l'industrie canadienne devrait tout d'abord remettre de l'ordre chez elle avant d'envisager une telle mesure. (II, 4: 57,80) De l'avis de l'Association des importateurs canadiens, les avantages que tirerait le Canada du libre-échange seraient énormes même si elle considère que l'industrie manufacturière nationale n'est pas «prête» à l'heure actuelle. (II, 1: 42)

Avantages et risques

Le problème pour le Comité est de savoir quelles répercussions ont eues la dévaluation du dollar canadien, l'amélioration du pourcentage des heures perdues à la suite de grèves et la modération des augmentations de salaires sur les prévisions des producteurs et fabricants canadiens. Lors de sa comparution devant le Comité, M. Robert Scrivener, de la société *Northern Telecom*, a affirmé que la suppression des droits de douane pourrait amener sa société à approvisionner le marché canadien à partir des Etats-Unis. (II, 3: 43). Toutefois, cette hypothèse ne deviendrait réalité que si l'augmentation des coûts de la main-d'oeuvre canadienne et autres facteurs défavorables liés à la compétitivité devaient persister. La situation s'est déjà améliorée. La dévaluation du dollar a, en particulier, largement compensé la croissance relative des augmentations de salaires canadiens au cours de la présente décennie. Lors d'un discours prononcé en mars 1978 devant l'*Ontario Economic Council*, M. Scrivener a par deux fois demandé instamment aux Canadiens de «penser sérieusement à créer une alliance nord-américaine qui consoliderait nos stratégies et nos objectifs industriels nationaux... de façon à nous préparer à la bataille commerciale que se livrera le monde tant à l'échelle internationale qu'intercontinentale au cours des années 80». Bien que sa pensée soit quelque peu ambiguë, il semble préconiser une sorte d'entente commerciale bilatérale avec les Etats-Unis.

Dans une situation de libre-échange avec les Etats-Unis, les tarifs douaniers américains seraient supprimés, facilitant ainsi l'accès au marché américain pour les exportateurs canadiens. La protection accordée actuellement à l'industrie canadienne sous forme de droits de douane serait remplacée par une protection générale due à la dévaluation du dollar. Contrairement à ce qui se passe dans le cas des tarifs douaniers, l'avantage qu'en tirerait le Canada serait double: il bénéficierait d'un effet dissuasif contre les importations, équivalant à un tarif douanier, et la dévaluation de sa monnaie pourrait se comparer à une subvention à l'exportation. Un dollar dévalué pourrait donc compenser en partie les frais d'exploitation qui sont plus élevés au Canada et auxquels il est impossible d'échapper.

(à suivre lundi)

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 26 AOÛT 1978

les indiscrétions de la presse

Une évolution inattendue a mené la presse américaine à TOUT remettre en cause



JEAN PELLETIER
de notre bureau de Washington

«Là où la presse est libre et où chacun sait lire tout est en sécurité.» **(Thomas Jefferson)**

IL Y A deux mois le New York Times a rapporté en détails les difficultés maritales du sénateur Brooks en instance de divorce et qui tente de se faire réélire cet automne. Le même quotidien, au printemps dernier, a consacré plusieurs articles à la femme du Président Ford qui devait être hospitalisée, souffrant d'alcoolisme.

Et puis, tout récemment, lorsque la femme du sénateur Kennedy dans une entrevue accordée à Joan Brady, journaliste de Washington, avoua à son tour son alcoolisme et ses difficultés maritales, le Times y fit écho non pas seulement dans un seul article mais dans plusieurs, dont certains visaient à mesurer l'impact d'une telle révélation sur les chances d'élection de son mari Ted, à la présidence des États-Unis.

Aucun abonné du Times ne sourcilla. Ni du reste ceux du Washington Post, du Los Angeles Times ou du Boston Globe qui tous ont largement traité de ces questions.

Contre le jaunisme

Lorsque au début du siècle Adolph S. Ochs prenait en main le New York Times pour en faire ce qu'il est aujourd'hui, l'un des plus sérieux et des plus importants quotidiens au monde, il poursuivait en fait un seul et unique objectif. Lutter contre le jaunisme.

Il s'agissait alors d'une tâche monumentale car au sein de la presse américaine sous l'impulsion des Pullitzer et des Hearst, on se livrait entre journaux une lutte acharnée au moyen d'une arme redoutable, le sensationnalisme.

Cette lutte donna naissance au mot «jaunisme» provenant des mots «yellow boy» un personnage humoristique que l'on retrouvait alors dans des caricatures que publiaient les deux chaines de quotidien.

La mission que s'était donnée Ochs se résumait en la devise suivante reproduite sous l'entête du New York Times: «All the news that is fit to print».

Personne ne doute aujourd'hui, malgré les malheurs familiaux des Brooks, Ford, Kennedy rapportés dans les pages du New York Times, dans des articles fouillés, que le célèbre quotidien newyorkais ait, en agissant de la sorte, trahi sa mission.

Il est clair pourtant qu'il y a vingt ou pire même trente ans, le Times aurait répugné à traiter de telles questions et que s'il l'eût fait, il s'en serait acquitté dans des articles à mots couverts, dissimulés dans des pages secondaires.

C'était l'époque pas si éloignée, où l'on n'écrivait pas d'une femme enceinte qu'elle l'était justement ou d'un politicien qu'il était ivre en plein Sénat.

Du néo-jaunisme?

Depuis lors que s'est-il produit? La presse américaine a-t-elle progressé ou plutôt sombré dans du néo-jaunisme?

Est-il exact, comme le soutenait en mai dernier Alexandre Soljenytsine devant les diplômés de l'Université de Harvard, que la presse occidentale et surtout américaine, était devenue trop puissante, transformant en héros des terroristes, s'immisçant inutilement dans la vie privée des hommes publics et imposant aux citoyens des valeurs nouvelles qui ne sont en réalité que des modes aberrantes?

Est-il vrai enfin comme devait le conclure Soljenytsine que la presse américaine, en agissant de la sorte, violait le droit du public à ne pas savoir?

Pour la plupart des Américains cette question ébranle un dogme, car il suppose l'adoption d'une forme quelconque de censure, qu'elle soit ou non institutionnalisée. Or, la Constitution américaine n'interdit-elle pas au Congrès d'adopter la moindre loi qui puisse limiter la liberté de la presse?

Soljenytsine, nul doute, en lançant cette réflexion, ne voulait pas remettre en cause la Constitution des États-Unis. Il exprimait plutôt un malaise devant une évolution inattendue de la presse américaine. On peut d'autant plus comprendre son égarement qu'en vingt-cinq ans, cette presse s'est profondément transformée. Pour le meilleur? Revenons d'abord en arrière.

Joseph McCarthy

Nous sommes en 1952. Un certain Joseph McCarthy tout juste réélu sénateur du Wisconsin, fort d'une cause qui l'a rendu célèbre, siège à la tête d'un comité du Sénat chargé d'extirper du gouvernement des États-Unis un soi-disant cancer communiste qui ronge les fondations mêmes de l'État.

McCarthy est un homme sans foi ni loi qui serait sans doute devenu lui-même communiste si le marxisme lui avait assuré sa réélection. Sans le moindre embarras moral, profitant de son immunité parlementaire, il accusa donc de conspiration et de haute trahison des centaines de citoyens américains, respectables et innocents.

La presse américaine à quelques rares exceptions reprit verbatim les discours démagogiques et les accusations libelleuses du sénateur du Wisconsin. Des centaines de réputation ont été détruites. Du jour au lendemain un nombre terrifiant de fonctionnaires furent mis à pied. Certains se suicidèrent. Le maccartysme est né.

«On ne se posait pas de questions», raconte à LA PRESSE Tom Kelly, alors journaliste au Washington Daily News et devenu depuis écrivain. «McCarthy était un type pas très brillant mais au demeurant assez sympathique que personne ne prenait au sérieux. En sa compagnie on se sentait en fait comme des collégiens laissés libres dans Washington. Nous pouvions passer des heures dans son bureau. Il nous racontait ses salades en nous mettant dans le coup.»

La presse américaine était-elle à ce point coupable de naïveté pour ne pas voir à travers ce dangereux fumiste qu'était Joseph McCarthy?

Deux phénomènes jouaient selon Kelly. D'abord l'atmosphère politique du temps. McCarthy, loin d'agir en vase clos, jouissait en fait de l'appui tacite de plusieurs sénateurs et de certains personnages haut placés au sein de l'administration Eisenhower et se servait de lui comme de leur aile droite dans la guerre froide. Richard Nixon, ne l'oublions pas, alors vice-président, s'était fait élire sénateur de la Californie en accusant son adversaire de sympathie communiste. L'affaire Alger Hiss bouillait toujours et les Rosenberg avaient été trouvés coupables et exécutés pour espionnage.

En outre, Allan Dulles présidait aux destinées de la CIA alors que Edgar Hoover un anticommuniste enragé, trônait à la tête du FBI. Tous ces personnages encourageaient McCarthy de leur silence complice et étouffaient les objections de ses adversaires au Sénat et ailleurs.

L'information officielle

Dans ce magma de peurs et d'intrigues la presse américaine, sclérosée par tradition, le demeura. Selon Kelly le rôle d'un journaliste au Capitol était à cette époque conçu de telle sorte qu'il lui était pratiquement impossible de résister à l'influence de McCarthy ou de questionner ses allégations.

«Un correspondant politique ne devait se permettre la moindre analyse et dans le plus pur style des agences de presse, il devait reprendre «objectivement» les propos qu'exprimaient les politiciens.»

«Si un politicien était ivre et que son discours était parfaitement incohérent on notait seulement que le sénateur untel était indisposé ou pire encore on lui prêtait une cohérence qu'il n'avait jamais manifestée.»

«Si un autre entretenait des relations illicites avec sa secrétaire qui ne savait pas dactylographier bien que payée par les taxes des contribuables, on ne l'écrivait pas. Nous ne rapportions en somme que ce qui était officiel et déclaré dans les formes.»

La télévision

Il fallut que McCarthy dépassa vraiment les bornes pour que, à pas de tortue, grâce au courage de certains journalistes, la presse lentement se retourne contre lui. Il fallut cinq ans et l'arrivée de la télévision.

Cette dernière permit à l'ensemble des citoyens d'être à leur tour des observateurs. Ils constatèrent alors la fourberie et la bêtise de certains de leurs élus. La presse ne pouvait plus s'en tenir aux versions officielles.

Tout cela se déroulait sous la présidence de Eisenhower qui toléra McCarthy en plus d'être, lorsque l'on relit les transcripts de conférences de presse de l'époque, de la plus remarquable ignorance à l'égard de ce qui se passait au sein de son administration. L'anecdote suivante est typique.

Question — M. le Président que comptez-vous faire pour sauver le bill sur l'agriculture menacé d'être battu au Congrès?

Réponse — Je ne sais pas au juste à quel chapitre du bill vous faites allusion, mais nous comptons faire l'impossible.

Une autre anecdote plus savoureuse encore nous montre combien il pouvait arriver à Eisenhower de se faire prendre au piège de ses propres tactiques de diversion.

Question — M. le Président pourquoi appuyez-vous la candidature de Richard Nixon à la présidence?

Réponse — Parce que j'estime qu'il a été à l'origine de mesures importantes qui sont venues en aide aux citoyens américains.

Q.— De quelles mesures s'agit-il plus précisément?

R. — (après un moment d'hésitation)... Reposez-moi la question la semaine prochaine et je vous répondrai plus en détails...

Puis vint la fin des années cinquante et l'Amérique se transforma avec l'arrivée au pouvoir de John F. Kennedy. La presse allait prendre un nouveau tournant.



C'est avec l'arrivée au pouvoir de John F. Kennedy que la presse a pris un nouveau tournant. Il a traité les journalistes en alliés, et a semblé valoriser leur point de vue.

Un nouveau tournant

«Kennedy nous traitait en alliés, nous téléphonait, et maîtrisait cet art subtil de nous faire croire qu'il valorisait notre point de vue», raconte Kelly. «Ses flatteries à notre égard, loin de sonner faux, nous semblaient authentiques. Kennedy était le roi Arthur investi d'une mission sacrée qu'aucun de nous n'aurait osé critiquer sinon d'une manière bien apprivoisée.»

«Nous étions devenus grâce à lui des beautifull people.»

Le paradoxe dans cette époque c'est que Richard Nixon eut-il agi exactement à la manière de Kennedy, n'aurait pas eu plus de chances politiquement. La presse ne croyait pas en Nixon. S'il eût fallu dès lors que ce dernier comme Kennedy se permette des incartades nocturnes à certaines adresses de Washington, incartades qui ne furent jamais rapportées sinon dans une presse à sensation, il n'aurait jamais survécu. Les années soixante-dix allaient le démontrer très largement.

Lyndon B. Johnson, la guerre au Vietnam, les bouleversements profonds que connut l'Amérique obligent la presse à aller plus loin. Plus que jamais auparavant elle dut à la fin des années soixante assumer les responsabilités que lui imposait son état de «quatrième pouvoir». Elle osa en effet retirer son appui à une administration alors engagée dans une guerre outremer. En agissant de la sorte elle affirmait son indépendance. Lyndon B. Johnson se croit trahi par des amis intimes.

Le Times, quelques années plus tard, devait publier les dossiers du Pentagone, passant outre les objections patriotiques qu'il se serait imposées vingt ans plus tôt.

Nixon

Mais c'est sans doute Richard Nixon, par défaut plus qu'à dessein, qui fit le plus pour consacrer l'indépendance de la presse américaine qu'aucun autre président depuis le début du siècle, même Harding. Sous Nixon la presse dut apprendre à compter sur d'autres sources d'information que les voies traditionnelles, à mettre en doute ces dernières, et à prendre des risques judiciaires pour informer le public comme ceux qu'assuma le Post et le Times dans l'affaire du Watergate.

Au-delà de la légende du Watergate il est indéniable que les retombées de cette époque sont nombreuses et n'affectent pas seulement le reportage politique. Depuis Watergate, un sénateur tel Wilbur Mills ne peut plus se permettre de faire la foire et de conduire en état d'ébriété sans en assumer les conséquences. Bien sûr la presse a toujours ses favoris qu'elle protège et à qui elle pardonne bien des choses, et ses ennemis qui ont toujours tort quoi qu'ils fassent. Le système américain engendrera toujours des rivalités du type Nixon et Kennedy. Il y aura toujours des présidents, que Washington n'acceptera pas. Mais là où le progrès semble résider c'est dans l'élargissement qui dépasse le cadre de ce qui est strictement officiel et qui minimise les risques d'abus commis par des agences comme la CIA ou le FBI. Dans des bureaucraties de l'ampleur de celles qu'engendrent les sociétés développées, cela s'impose.

Mais on revient à la vie privée des politiciens. Un Ted Kennedy, selon les derniers sondages, a survécu à Chapaquidick dans l'esprit d'une majorité d'Américains. La femme du président Ford est devenue héroïne alors qu'il n'y a pas si longtemps admettre publiquement son alcoolisme aurait sérieusement compromis l'avenir politique de son époux. L'opinion publique a évolué quoique l'on puisse se demander si la presse devait savoir que le sénateur Eagleton avait subi des traitements aux électrochocs dans le cadre d'une cure psychiatrique...?

«Les journaux violent-ils le droit du public à ne pas savoir?» Henry Thoreau écrivait au tournant du siècle dernier.

«Aux yeux d'un philosophe bien sûr tout ce qui est nouvelles n'est que commérages et ceux qui les rédigent comme ceux qui les lisent sont comme des vieilles dames prenant le thé.»



Le sénateur Joseph McCarthy avait su si bien «embobiner» les journalistes que ceux-ci reprenaient «verbatim» ses discours démagogiques et ses accusations libelleuses.

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 26 AOÛT 1978

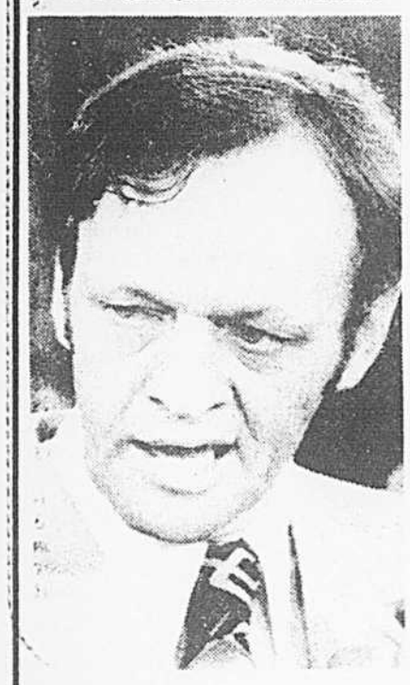
la semaine



PIERRE VENNAT

LE MINISTRE des Finances, Jean Chrétien, a réussi, à la veille du week-end, à gagner le titre de «vedette de la semaine» en présentant une série de mesures alléchantes pour les électeurs, dans ce qui est la deuxième phase du programme économique du gouvernement fédéral. Cette fois, il s'agit de l'énergie, des allocations familiales et des prestations aux personnes âgées.

Ainsi, à compter de janvier prochain, Ottawa fera une pause dans la hausse des prix du pétrole et du gaz qui devaient normalement augmenter de façon à atteindre progressivement les prix internationaux. Le prix ne sera pas augmenté en janvier, peu importe les prix américains, et la taxe d'accise spéciale sur l'essence a été abaissée immédiatement de 3 cents le gallon.



Par ailleurs, le gouvernement «a l'intention» d'augmenter les prestations des personnes âgées et les bénéficiaires actuels du supplément du revenu garanti verront leur revenu accru de $20 par mois.

Enfin, M. Chrétien a annoncé une restructuration des prestations pour enfants à charge. Enfin, Ottawa ramènera à $20 par mois l'allocation familiale fédérale de base en janvier 1979 et le gouvernement fédéral se propose également de supprimer le crédit d'impôt actuel de $50 par enfant et de ramener l'exemption fiscale offerte pour les enfants de 16 à 17 ans à $460.

Ce nouvean train de mesures d'économie vient renforcer les spéculations à l'effet que les élections fédérales, c'est pour bientôt.

Air Canada ne vole plus

Par ailleurs, le pays qui pensait avoir échappé de justesse à une grève de l'air a appris avec stupeur vendredi matin qu'Air Canada ne volait plus.

C'est que si l'attention était portée sur les pilotes, les machinistes, eux, indispensables à la bonne marche des appareils, sont en proie à la dissension interne.

Leur syndicat, l'Association internationale des machinistes et travailleurs en aéronautique, a accepté une entente de principe avec Air Canada, il y a déjà quelques semaines. Dans plusieurs grandes villes de l'est du pays, notamment Montréal (pour Dorval et Mirabel), les membres ont rejeté cette entente et dénoncé les négociateurs nationaux.

Finalement, à la largeur du pays, 53 pour cent des machinistes rejetaient l'offre. Ce n'était pas suffisant pour le syndicat pour débrayer mais c'en était assez pour les membres qui, à compter de 3 heures hier matin, ont décidé de quitter le travail, se fichant éperdument de leur syndicat, de leur employeur, et, bien sûr, du public.

Air Canada, qui venait d'en venir à une entente précaire avec ses pilotes, a réagi en imposant le lock-out.

Quant aux pilotes d'Air Canada, eux que l'éditorialiste de LA PRESSE Jean-Guy Dubuc a qualifié de «pirates de l'air», ils ont décidé de surseoir à leur grève.

Car c'est d'un sursis qu'il s'agit, l'entente de principe survenue n'étant valable que jusqu'à la fin de l'année et les deux points chauds pour lesquels ces messieurs étaient prêts à plonger le pays dans un chaos, compte tenu de l'importance grandissante de l'avion non seulement pour le tourisme mais pour l'économie en général, demeurent.

Quant au chaos, ce seront les machinistes qui l'auront provoqué plutôt que les pilotes.

Les pilotes, des hauts salariés s'il en est, voulaient une liste d'ancienneté unique pour les pilotes de Nordair et d'Air Canada (ce qui leur aurait donné presque automatiquement la priorité de promotion, du moins pour les plus anciens d'entre eux) et le privilège de voler en première classe gratuitement, lorsque pas de service, ces messieurs jugeant indigne pour leur statut de voyager en classe touriste comme tout le monde.

Le règlement intervenu reporte la question de la liste d'ancienneté à l'achat en belle et due forme de Nordair par Air Canada. Bref, on n'a fait que reporter la question.

Quant à celle du «privilège» de voler en première classe, la question est référée à un arbitre. En attendant, les pilotes conservent leur privilège. Si l'arbitre leur donne raison, le conflit sera réglé en autant qu'ils sont concernés. Dans le cas contraire, il est à prévoir qu'ils refuseront les conclusions de l'arbitre et menaceront encore une fois de priver le pays de transport aérien, toujours pour une «si importante question de principe».

Au Moyen-Orient, les massacres continuent

Habitués que nous sommes à considérer tout événement dans notre jardin plus important qu'une tragédie réelle dans celle du voisin, on risque d'oublier que le Moyen-Orient est de plus en plus une poudrière où l'horreur est devenue phénomène quotidien.

L'attentat de la semaine dernière, à Beyrouth, qui a fait 200 morts dans une maison d'appartements est déjà oublié, du moins dans les media canadiens et il est probable que la semaine prochaine on ne parlera plus de celui qui a coûté la vie à 430 personnes à Abadan, en Iran. Il s'agissait du 30e attentat contre un cinéma.

L'Iran, cette semaine, a fait presque oublier les querelles entre Palestiniens ou entre Palestiniens et Arabes, reléguant qu'aux oubliettes un attentat meurtrier contre un car d'El Al, en pleine ville de Londres.

La situation demeure explosive en Iran où le shah s'est déclaré «indispensable» et a affirmé qu'on ne saurait envisager, dans un pays comme le sien, d'instaurer une démocratie à l'européenne.

Entre-temps, dans le pays, la violence prend de plus en plus nettement la forme d'un terrorisme sélectif perpétré, dans la plupart des cas, au moyen de bombes incendiaires. Le dernier exemple est l'incendie, à Téhéran, des halles aux légumes où, selon la presse, 160 boutiques ont brûlé en six heures.

Ailleurs, dans le monde, le régime Somoza, régime dictatorial qui dirige le Nicaragua depuis plusieurs années semble sur le point de s'écrouler. En tout cas, l'invasion du Parlement par un commando armé bien organisé a sérieusement ébranlé sa situation.

Les rebelles sandinistes, acclamés par la foule, ont obtenu tout ce qu'ils voulaient: la libération de 59 prisonniers politiques qui ont fui le pays avec eux et $500,000 de rançon.

En bref

—Le règlement de placement dans l'industrie de la construction au Québec a été amendé pour corriger la plupart des injustices qu'il contenait;

—Ça bouge dans le domaine des négociations du secteur public au Québec: les demandes des syndiqués de l'Hydro ont été rendues publiques; les fonctionnaires provinciaux sont mécontents et sont sur le point de demander la conciliation; les employés de la SAQ se plaignent de la vente du vin dans les épiceries; les syndiqués de la CSN (85,000) songent à demander $250 par semaine comme salaire minimum décent.

quand le roi des rois rêve à l'Occident

Capitaux et technologie ne semblent pas suffire



ROBERT POULIOT
collaboration spéciale

—1—

TÉHÉRAN — L'Iran est à un point tournant.

Jamais en vingt-cinq ans de pouvoir absolu, le Roi des rois (Shahinsha) n'a-t-il été ainsi mis en ballottage par des centaines de manifestations qui déferlent à travers le pays depuis janvier dernier et qui ont abouti récemment à la mort de quatre cents civils dans un théâtre d'Abadan, la grande capitale de l'or noir.

«Plus de monarques iraniens sont morts de cause naturelle. Le Shah a été accepté aussi longtemps qu'il a pu démontrer l'efficacité de son despotisme», notait un jour le Times de Londres.

Or, malgré les dizaines de milliards de pétrodollars qui ont afflué au royaume de la Perse au fil des années 70, l'exemple de l'Iran montre clairement aujourd'hui que capitaux et technologie moderne ne suffisent pas pour arracher un pays au sous-développement chronique.

Avec sa «révolution blanche» de 1963, qui a été le coup d'envoi de plusieurs réformes économiques et sociales, et le quadruplement des prix de l'or noir en 1973-74, le Shah a lancé l'Iran dans une véritable course contre la montre pour industrialiser le pays avant que ne commence à chuter la production pétrolière au début des années 1990.

Un paris colossal

Jusqu'ici cependant, rien ne laisse croire qu'il remportera son pari.

Aux déclarations triomphantes du monarque, qui s'engageait à placer l'Iran avant la fin du siècle parmi les cinq premieres puissances mondiales, succèdent les constatations embarrassées des fonctionnaires et techniciens confrontés à l'essoufflement de l'économie.

«Tout le problème, raconte un diplomate arabe dans un dossier transmis à son gouvernement, est que le Shah a voulu mener son peuple au paradis terrestre à coups de baguette.»

En faisant les comptes maintenant, on constate comme Mohammed Reza Pahlavi (celui qu'on appelle aussi «La lumière des Aryens») que cette révolution blanche, s'inspirant du modèle occidental, était impossible à réaliser dans les délais prévus.

En budgétant sa réforme agraire en 1962, il a bien sûr dépossédé nombre de grands propriétaires fonciers au profit d'une paysannerie extrêmement fragile. Quinze ans plus tard l'Iran est devenu le plus grand importateur de biens alimentaires du Moyen-Orient, en dépit des ressources agricoles qui dépassent en surface toutes celles des autres pays arabes réunis.

Un peu plus tard, il a instauré l'assurance-santé. Mais le pays compte moins de 12,000 médecins dont la moitié se recrute à Téhéran pour une population de 35 millions d'habitants.

En 1974, ce fut au tour de l'école élémentaire, gratuite et obligatoire pour tous, mais le pays ne disposait même pas de la moitié des enseignants requis pour réaliser un tel programme.

«Le défi au développement est si colossal que le Shah n'a pas d'autre choix que d'exagérer tous ses mots d'ordre pour inciter tous et chacun à prendre les bouchées doubles,» m'a expliqué un universitaire associé de près à la politique étrangère du monarque.

Aujourd'hui, les Iraniens des grands centres urbains comme Téhéran, Ahwaz, Isthahan, Shiraz, Tabriz et Mashaad ont un niveau de vie comparable aux Argentins, aux Brésiliens ou aux Sud-Coréens. La performance est pour le moins étonnante. Mais la grande question demeure: si l'Iran a dû payer plus de cent milliards de dollars pour en arriver là, quelle serait la facture pour d'autres pays plus populeux comme l'Inde ou le Pakistan ou d'autres continents comme l'Afrique? L'aspect le plus troublant est que les chiffres ne disent rien des conditions sociales et culturelles qu'un tel effort d'industrialisation a causé dans le monde des rizières et des greniers sur pilotis qui bornent la mer Caspienne au nord ou dans l'univers des nomades Bakthiaris tout au sud à Shiraz.

Le peuple, en grande majorité musulman — mais à ne pas confondre avec les Arabes comme tant d'Occidentaux ont tendance à le faire —, constitue la plus gigantesque mosaïque culturelle du Moyen-Orient et chaque communauté a ressenti à sa façon les contre-coups de la marche forcée vers l'industrialisation. En parcourant plus de deux mille kilomètres à travers le pays, j'ai pu constater le choc que peut créer le jumelage d'une civilisation nucléaire et d'une société encore extrêmement féodale.

À Kuom, par exemple, la grande capitale religieuse du chilisme, on peut voir des fillettes de quatre ans porter le tchador, ces grands voiles noirs dont le père du Shah a voulu libérer les femmes à l'instar d'Ataturk en Turquie au cours des années 30. Les étrangers y sont malvenus et aucun hôtel ne s'empressera de vous accueillir. On vit à 90 minutes de différence de Téhéran l'été car les horloges marquent le temps de la Mecque en Arabie Saoudite. Personne n'exhibe ici de photos du Shah comme dans le reste du pays et l'arabe classique du koran est plus encouragé que le farsie, la langue officielle de l'Iran.

Il faut passer des heures et des heures dans le bazar de Shiraz, le plus beau du pays, pour constater à quel point l'artisanat a été rongé par l'inflation des prix et des salaires. Le tissage des tapis coûte maintenant trop cher et peu à peu à travers l'Iran, les boutiquiers ferment leurs portes, surtout à l'extrême nord, à Tabrinis où justement les émeutes les plus violentes ont explosé au début de l'année.

Des fabricants aussi réputés qu'Arjomand, Rashid, Farroki et Ashdari, qui tissaient les plus beaux tapis Kerman, ont cessé toute activité. D'autres ont dû simplement déménager leurs pénates en Inde pour rester compétitifs.

Tout dépend de l'étranger

L'Iran a beau être le deuxième plus gros exportateur de pétrole au monde et regorger d'autres richesses naturelles, le pays dépend néanmoins plus que jamais de l'étranger. Les Pakistanais, les Indonésiens et les Arabes balaient les rues, recueillent les vidanges et cirent les souliers. Les Coréens et les Philippins entretiennent l'Armée de l'air. Les Portugais et les Philippins opèrent l'industrie du camionnage. Les Indiens importent les biens de consommation à bon marché. Les Américains, plus de quarante mille, qui jouissent d'une immunité judiciaire complète, entrainent en majorité l'armée iranienne. Les Allemands et les Français mènent la construction des centrales nucléaires. Les Israéliens agissent comme conseillers dans le domaine de l'agriculture et les services de renseignement. Les Canadiens bâtissent les industries de pâtes et papiers et planifient le réseau électrique. Les Soviétiques construisent la finance et la sidérurgie, et les Hollandais s'occupent des usines de désalinisation.

Il n'y a pas un pays industrialisé ou semi-industrialisé qui n'ait mis la main à la pâte comme un immense corps d'élite international!

Les importations frisent les vingt milliards par année, autant que les recettes pétrolières, et l'Iran se classe déjà parmi les plus grands emprunteurs du monde sur les marchés financiers de Londres. Encore ici, les Canadiens sont entrés dans la ronde avec un prêt de cent cinquante millions de dollars gérés depuis mai par la banque Impériale de Commerce.

En voulant recréer les grands royaumes persans, d'il y a 2,500 ans, le Shah a bâti une armée qui n'a pas son pareil dans toute la région en terme d'équipement. En intervenant par les armes en Somalie, en luttant contre les Sécessionnistes du Dhofar dans le Sultanat d'Oman et en édifiant avec l'aide encore des Canadiens la plus imposante flotte militaire du golf Persique, le nombril pétrolier du monde, l'Iran est devenu un fer de lance pour l'Occident, le dernier bastion asiatique contre les visées soviétiques.

Mais la mèche brûle pendant que le Shah rêve à l'Occident; les capitales industrielles du monde sont sur le qui-vive en craignant que les événements d'il y a vingt-cinq ans se reproduisent chez lui.

Car 1953, c'est l'année de la première nationalisation du pétrole au Moyen-Orient sous le gouvernement du Front national de Mohammed Mossaq, l'année où le Shah fut expulsé de son pays avant de profiter d'un coup d'État mené par la CIA.

«La libéralisation du régime, m'a dit un diplomate qui semblait soucieux, est la dernière carte du Shah et cela veut dire un développement beaucoup moins spectaculaire au cours des prochaines années.»

LUNDI:
la grande vitrine de Téhéran



pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 26 AOÛT 1978

pensions alimentaires

Pourquoi $12 dans un cas, $3,000 dans un autre?



LÉOPOLD LIZOTTE

ALORS QUE les démêlés judiciaires d'un couple célèbre en instance de divorce faisaient toujours glosser contradictoirement le Québec, l'allocation d'une minable pension alimentaire de $25 par semaine (assortie d'une diminution à $12 en période de chômage) à une secrétaire fraîchement séparée de son garçon-boucher a fait se poser à plusieurs beaucoup de questions sur la façon dont ces pensions étaient accordées.

Devant l'énorme écart entre les sommes réclamées par certaines femmes, en pareils cas, et les pitances jetées à certaines autres, on s'est évidemment demandé s'il n'y avait pas là disparité scandaleuse.

Pour ne pas dire injustice flagrante.

Mais si, ici et là, l'équité ne semble pas toujours avoir son compte apparent, il ne faut cependant pas crier à l'erreur trop vite, alors qu'il n'existe pas de barèmes établis ou de normes précises pour décider de ces causes, les juges devrant traiter chacune comme de véritables cas d'espèces.

Le code civil, qui se montre «bavard» sur bien d'autres sujets, est fort circonspect ici. Laconique même.

Au sujet de la «fourniture des aliments», l'article 169 décrète que ceux-ci ne sont accordés que dans la proportion des besoins de celui qui les réclame, et des facultés de celui qui les doit.

L'article 212, qui parle plus explicitement des cas de séparations de corps et de divorces, stipule que le juge peut ordonner à l'un ou l'autre des deux époux (et pas uniquement à l'homme) de verser pour l'entretien de l'autre, et des enfants, les sommes qui sont jugées raisonnables. Le tribunal devant tenir compte, pour ces fins, de la conduite des parties, de l'état et des facultés de chacune d'elles, ainsi que des autres circonstances dans lesquelles elles se trouvent.

La règle d'or (ou mieux... d'argent) qui doit guider chaque magistrat, dans chaque cas, c'est donc l'appréciation des besoins réels de la femme qui demande et de l'homme qui est appelé à payer.

Le tout donne inévitablement lieu, devant la cour, à des débats souvent aussi acrimonieux que prolongés, mais il est évident que, dans ces conditions, le juge qui a devant lui un manoeuvre touchant le salaire minimum ou les prestations-base de l'Assurance-chômage ne peut être amené à verser... $2,000 ou $3,000 à son épouse séparée ou divorcée chaque mois.

Et même si, dans le cas de son ex-femme, l'épicerie ne lui fera pas nécessairement des coupures spéciales dans le prix du biftek ou des petits pois.

Dans cette catégorie, si l'on peut dire, c'est la lutte pour le minimum vital qui est de rigueur.

Pour les couples qui ont des ressources, le débat est souvent plus acerbe encore, la coutume acceptée devant nos tribunaux voulant que la femme d'un homme riche ait certains droits à recevoir hebdomadairement de quoi maintenir le niveau de vie qu'elle a déjà connu.

C'est ainsi qu'on accepte généralement que celle qui a été élevée dans la «haute», qui a toujours habité un chic appartement, et qui conduisait sa propre voiture, ne puisse être réduite à se réfugier dans un H.L.M. ou à prendre le métro en raison de la rupture de son foyer.

Il y a par ailleurs bien d'autres incidences et contingences qui viennent influencer le débat et le jugement.

Même si la preuve des besoins et des ressources est faite sous serment, il faut faire la part des exagérations dans la comparaison souvent navrante des bilans et budgets personnels.

Une femme n'est par ailleurs pas obligée de... ne pas travailler, et de rester au crochet de son mari, le reste de ses jours. À l'occasion d'une séparation, certaines quittent cependant l'emploi qu'elles avaient déjà pour «punir» leur ex-homme. Devant le tribunal, ça se voit.

De la même façon, nombre de maris sont définitivement prêts à se serrer la ceinture, en se reposant sur les fonds de l'Assurance-chômage ou du B.E.S., tout en souhaitant que le tour de taille de leur ancienne légitime se rétrécisse par la même occasion.

La cour est peu souvent dupe de cela aussi.

Plus rares, certaines épouses réclament pour leurs enfants, mais ne veulent rien pour elles, ne voulant rien «devoir» à celui qu'elles ont laissé ou qui les a quittée.

Et puis il y a le nouveau statut de l'un et de l'autre.

Si Madame a trouvé un «nouvel appui» dans la vie, bien des juges seront peu enclins à obliger l'ex-mari à donner beaucoup d'argent à celle qui a déniché une alcôve de rechange.

Si le mari, de son côté, s'est constitué un nouveau foyer, avec de nouvelles obligations, et souvent plusieurs autres bouches à nourrir, les dépenses de cette nouvelle maisonnée entrent également en ligne de compte.

«La «première» aura beau dire qu'elle a les principaux droits, et doit recevoir la grosse part, il n'est pas toujours facile pour un magistrat de refuser littéralement les vivres à la «seconde».

Puis, à côté de ces critères généraux, tous un peu flous, et nullement codifiés, il y a aussi la «personnalité» du juge lui-même, son expérience, celle de ses enfants, son propre état matrimonial modifié.

Pas besoin d'écarquiller les yeux. Il y a des magistrats séparés, d'autres même divorcés, et dans une société où le concubinage n'est plus, à proprement parler, assimilée à la lèpre virulente, il est peut-être même possible de dénicher un «accoté» ou deux sur le banc.

Le juge qui se retrouve dans ces conditions peut-il mettre totalement de côté ses propres sentiments ou ressentiments lorsqu'il prend son siège dans l'une des salles de notre mal nommée «chambre de la famille»?

Généralement, toutefois, on semble d'avis que nos magistrats sont largement favorables à la femme qui demande, moins sympathiques au mari qui regimbe presque automatiquement.

Mais de ce dernier, évidemment, on ne peut «extraire» plus que ce qu'il a ou que ce qu'il est apte à gagner.

Plus que tous les autres jugements de cour, donc, ceux qui fixent plus ou moins arbitrairement les revenus et redevances de nos séparés et divorcés font rarement brochettes parallèles d'heureux.

Pis encore, dans bien des cas, tous les intéressés sortent de la salle encombrée où ils ont mis littéralement leur vie à nu, mécontents. Quand ils ne sont pas furieux.

Ce qui ne signifie pas nécessairement que justice n'a pas été rendue ou que, tout au moins, on n'a pas tenté de la dispenser avec le plus de discernement possible.

les $250 par semaine

Une revendication officieuse qu'on commence à justifier



PIERRE VENNAT

UNE DEMANDE salariale de $250 brut pour l'été 1979 nous semble plus que conservatrice, puisque le revenu net sera alors inférieur au seuil de la pauvreté, d'autant plus que les prix ne cessent d'augmenter, ce qui alourdit d'autant plus le fardeau des travailleurs.»

Alors qu'à la CEQ, on déplorait l'annonce «prématurée» que le Front commun de la fonction publique songe à exiger un salaire minimum de $250 par semaine pour les salariés des secteurs public et parapublic, et qu'à la CSN, d'où originait le document «Orientations générales pour une politique salariale», d'où avait été tiré ce chiffre, on était dans ses petits souliers et très malheureux de cette publication, l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF), dans une lettre adressée à LA PRESSE jeudi, explique quant à elle comment les techniciens de la CSN en sont arrivés à un tel chiffre, à même une étude publiée par l'ACEF en mars dernier.

Un Front commun qui n'a rien d'officiel

Officiellement, bien sûr, le Front commun CEQ-FTQ-CSN n'existe pas. Il se pourrait même, la démocratie syndicale étant ce qu'elle est, qu'il ne voit jamais le jour.

Comme l'explique le bulletin de liaison no 6 publié par le Comité de coordination des négociations du secteur public de la CSN, «à la CSN, le travail qui conduira à la définition des objectifs de la prochaine ronde de négociation s'amorce à peine et ne sera pas achevé avant l'automne prochain; à la CEQ et à la FTQ on n'est guère plus avancé et on ne finira pas non plus avant l'automne.

«Il serait donc hasardeux d'affirmer dès maintenant que les objectifs que nous allons nous donner, à la CSN, seront partagés par les travailleurs de la CEQ et de la FTQ ou que, de notre côté, nous pourrons adhérer à ceux que ces derniers se donneront.»

Ceci dit, le même bulletin, intitulé «**Bâtir un nouveau Front commun?**» propose, au nom du CCNSP, à chaque unité syndicale CSN d'adopter le texte suivant: «que la CSN propose à la CEQ et à la FTQ de faire front commun pour la prochaine ronde des négociations dans les secteurs public et parapublic».

Le même document fait état, à compter de septembre 1977, de rencontres des techniciens de la CSN avec la FTQ et la CEQ, «en vue de positions communes sur le régime des négociations». Car si le Front commun, en tant que tel, n'est pas encore officiellement créé, la «coordination intercentrale», elle, existe. C'est ainsi qu'on a présenté un mémoire conjoint à la Commission Martin-Bouchard sur la réforme du régime de négociation, c'est ainsi qu'on a réagi conjointement à la présentation dudit mémoire, qu'on s'est présenté conjointement aux rencontres du Hilton de Québec avec les ministres Pierre-Marc Johnson, Denis de Belleval, Denis Lazure et Jacques-Yvan Morin, en mai dernier, et, conjointement toujours, à la Commission parlementaire du mois de juin sur le cadre des prochaines négociations.

Par ailleurs, dans le document intitulé «**notre revendication salariale: orientations**», publié en mai dernier, du temps du règne d'Yvon Charbonneau, par la CEQ, il est écrit en toutes lettres: «Les orientations retenues se fondent sur les travaux techniques préliminaires et sur des conversations exploratoires tenues avec les groupes CSN et FTQ. La convergence des positions à ce moment-ci est excellente.»

Bref, sans qu'il y ait de «front commun», il y avait ce que la CSN appelle la «**coordination intercentrales**» et la CEQ des «**conversations exploratoires**»

Depuis, bien sûr, l'élection de Robert Gaulin est venue perturber le tableau.

Coordonnateur du dernier Front commun (avec Michel Grant, de la FTQ et Jacques Desmarais, de la CSN), Robert Gaulin ne peut être contre le Front commun. Mais il s'est fait élire sous la bannière de la consultation des membres avant toute action et les membres de la CEQ n'ont pas encore voté pour le Front commun. Certains, notamment l'Alliance des professeurs de Montréal, ont même voté contre. Gaulin se doit donc de protéger ses arrières et ne peut cautionner toute action qui parlerait au nom de la CEQ avant que ses membres ne se soient prononcés.

D'où la déclaration publique de cette semaine. D'où surtout un télégramme courroucé adressé à Marcel Gilbert, le coordonnateur des négociations du secteur public à la CSN que la CEQ tenait, bien à tort, responsable du «coulage» de l'information au sujet du $250.

Mais au-delà de toute cette querelle de mots inspirée uniquement par des motifs stratégiques, il est évident que, Front commun ou non, la CEQ ne pourra pas aller contre une recommandation de salaire minimum décent établie à même un document de l'ACEF. D'autant moins que le salaire minimum, sauf exceptions (les membres du soutien scolaire), n'est pas pour elle mais surtout pour les travailleurs du secteur des affaires sociales qui, eux, gagnent beaucoup moins que les enseignants qui peuvent se permettre de juger exagérées des demandes qui ne les concernent pas.

Une demande qui se justifie

Dans sa lettre à LA PRESSE, l'ACEF, sous la signature de Mme Louise Miller, rappelle que lors des dernières négociations du Front commun, les travailleurs réclamaient un salaire minimum de $165 par semaine alors qu'il était à l'époque de $100 par semaine.

«A l'époque, l'ACEF avait collaboré avec le Front commun à l'élaboration de ces demandes et constate aujourd'hui que ces demandes, loin d'être abusives, font en sorte qu'une famille vivant sur un revenu de $165 par semaine vit en-dessous du seuil de pauvreté. Nous avions donc mal évalué les effets de la crise et la hausse des prix qu'elle allait entraîner.

«Les demandes que le Front commun s'apprête à déposer sont basées sur une étude publiée par l'ACEF en mars dernier, étude visant à démontrer que 33.9% des ménages québécois vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Ainsi, le seuil de pauvreté au Canada — tel que fixé par le Sénat canadien en 1970 et indexé selon l'indice des prix à la consommation jusqu'en mars 1978 — est de $223.40 net par semaine pour une famille de 2 adultes et 2 enfants et de $255.40 net par semaine pour une famille de 2 adultes et 3 enfants.»

Bref, en se fiant aux calculs de l'ACEF, non seulement la demande de $250 ne semblera pas exagérée aux syndiqués, mais il se pourrait que, comme le dit l'ACEF, on la juge «plus que conservatrice».

les centres d'accueil

Sans contrôle de la Régie, le médecin pourra facturer des examens complets majeurs



CLAIRE DUTRISAC

LA QUALITÉ des soins fournis aux bénéficiaires des centres d'accueil et des centres hospitaliers de soins prolongés (CHSP) exigeait-elle que soit supprimée la limite du nombre des examens faits par les médecins et que soient payés de façon automatique des examens complets et des examens complets majeurs?

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) a remporté, l'automne dernier, une victoire syndicale éclatante sur le gouvernement. Pourtant, la FMOQ n'a pas claironné. Elle fut d'une discrétion admirable mais ses dirigeants doivent se frotter les mains d'aise.

Le coût de l'examen ordinaire était, au 1er novembre 1976, de $4.75. Il est actuellement de $5.00 et le 1er novembre 1978 sera porté à $5.25, soit un peu plus de dix pour cent. Avant le fameux amendement no 2, négocié en décembre 1977, le nombre d'examens était limité, dans les centres d'accueil à un par mois et dans les CHSP à un par semaine.

Mais qu'arrivait-il si l'état d'un patient nécessitait des examens supplémentaires? Le médecin remplissait alors une formule dite «considérations spéciales» et recevait le prix d'un examen ordinaire, quelle qu'ait été la nature exacte de son travail.

On peut donc croire que cet article de l'entente conclue entre le ministère des Affaires sociales (MAS) et la FMOQ et qui prévoit un tarif pour d'éventuels examens complets ou complets majeurs est favorable aux malades.

Mais la question se pose: les bénéficiaires des centres d'accueil et des CHSP ont-ils souvent besoin de ce type d'examens? Des directeurs de soins infirmiers, dans ces établissements, ont déclaré qu'à l'entrée, le malade ou le pensionnaire était l'objet d'un examen assez élaboré. Mais par la suite, un tel examen était plutôt rarement requis. D'autres ont affirmé que le bénéficiaire d'un centre d'accueil et le malade d'un CHSP ont déjà subi des examens sérieux dans des hôpitaux ou des cabinets privés de médecins. Point n'est besoin de recommencer.

Rappelons que ces personnes doivent, pour entrer dans un centre d'accueil, avoir été examinées par un médecin. Leur dossier médical décide d'ailleurs de leur admissibilité: pas assez malade, ou trop malade pour tel ou tel établissement?

Lorsque l'évolution d'une pathologie présente des accidents de parcours, on envoie le plus souvent le malade à l'hôpital. Ou alors, ces accidents ne présentent pas l'acuité ni la gravité requises pour une hospitalisation; dans ces cas, l'examen ordinaire devrait suffire. Qu'il y ait des cas d'exception, on en convient. Aussi, l'amendement qui prévoit des tarifs pour des examens plus complexes que l'ordinaire est-il un acquis valable pour les bénéficiaires des établissements visés.

Mais on peut alors s'interroger sur l'opportunité de la suppression du nombre maximum d'examens. Fallait-il supprimer cette barrière totalement comme on l'a fait? Ou la reculer quelque peu? L'usage qu'auront fait les médecins de cette liberté nous dira, dans un an, si ce fut sagesse.

Chose certaine, la limite du nombre des visites n'était pas dirigée contre les bénéficiaires des établissements mais visait les médecins. La discrimination véritable ne résidait pas là mais dans le fait qu'il n'y avait pas de tarifs prévus pour des examens autres qu'ordinaires.

En multipliant les visites le médecin pourra se louer de faire une meilleure médecine. Il subira les pressions des familles qui veulent être assurées, même en phase terminale, que leur malade reçoit tous les soins possibles. Et les visites supplémentaires et peut-être inutiles du médecin contribueront d'une certaine façon à l'humanisation des soins... et à sa bonne conscience.

Néanmoins on doit regretter qu'ait été supprimé le frein que constituait, contre les abus, de bonne foi ou non, la limite du nombre des examens.

Mais il faut donner raison aux médecins quand ils soulignent que l'absence de tarifs pour des examens plus complexes ne les incitait guère a dispenser ces services. C'est humain. Et c'est humain aussi de gonfler ses revenus quand une incitation contraire est présente.

Une question demeure pour les contribuables: avons-nous les moyens pécuniaires de nous offrir une médecine d'une telle qualité? Une qualité telle qu'elle va jusqu'à accomplir des actes médicalement inutiles pour rassurer le patient ou sa famille? La formule des «considérations spéciales» était valable; son défaut aurait été, selon les médecins, des retards indus dans le règlement des honoraires réclamés de cette façon. Il eut été plus facile d'exiger des modifications administratives qui d'ailleurs ont été apportées, que d'ouvrir toute grande la porte à l'abus nonobstant l'honnêteté proverbiale de la profession médicale.

Une confiance illimitée

La rétroactivité consentie aux médecins témoigne de la confiance illimitée du gouvernement à leur égard. Elle s'applique d'une part, aux examens exécutés, pour lesquels le médecin a été rénunéré par la Régie de l'assurance-maladie. C'est normal et la Régie peut facilement vérifier les réclamations qu'elle recevra.

Mais il y a plus! Une circulaire de la FMOQ précise: «Si durant la période visée au paragraphe précédent (du 1er novembre 1976 au 27 juin 1975, date de l'avis envoyé aux médecins) vous avez effectué **des examens qui n'ont fait l'objet d'aucune demande de paiement** à cause du maximum hebdomadaire ou mensuel qui existait avec cet amendement, vous pouvez facturer les examens en question...» en utilisant les nouveaux tarifs.

Cela signifie, du moins théoriquement, qu'un médecin pourra prendre la liste des bénéficiaires d'un centre d'accueil ou d'un CHSP et réclamer deux ou trois visites supplémentaires, par mois pour plusieurs malades, qu'il aurait présumément faites sans rémunération. Il pourra aussi déclarer que dix pour cent de ces visites ont été des cas d'urgence avec déplacement, tarifiées à $200.00.

Ce n'est pas faire injure aux médecins que de s'étonner d'une telle latitude, alors que les contrôles de la Régie sont absolument nuls.

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
SAMEDI 26 AOÛT 1978

la souveraineté-association

Loin de se dissiper, la confusion croît



DANIEL L'HEUREUX
de notre bureau de Québec

DANS UN SONDAGE dont la Société Radio-Canada avait divulgué les résultats au mois de juin, on avait demandé aux Québécois de dire si, selon eux, la souveraineté-association préconisée par le Parti québécois impliquait que le Québec aurait encore des députés élus à Ottawa. Fait surprenant, les personnes interrogées avaient répondu en majorité par l'affirmative.

Ce qui était encore plus étonnant c'est que 49% de ceux qui se disaient en faveur de la souveraineté-association «donc plus susceptibles de bien connaître les implications de cette option» pensaient eux-mêmes que ce régime politique supposait que le Québec continuerait d'avoir des députés pour les représenter à Ottawa.

Le premier ministre René Lévesque n'avait pas caché qu'il trouvait cette réponse «assez sidérante» et n'avait pas hésité à répliquer que «La représentation fédérale est exclue par la souveraineté».

Mais M. Lévesque voyait avant tout dans ce sondage l'indice d'une profonde confusion des Québécois francophones autant face à la souveraineté-association qu'au «fédéralisme renouvelé» que d'autres pourraient leur proposer. Et le premier ministre concluait: «Il reste un bon nombre de mois pour essayer d'en sortir collectivement et on va travailler très fort pour que la confusion se dissipe.»

Or, s'il est évident que l'été n'est pas une saison politique, il est temps que l'automne arrive parce que, loin de se dissiper, la confusion entourant la notion de souveraineté-association n'a fait que s'accroître.

Claude Morin

La dernière source de confusion est venue de propos du ministre Claude Morin rapportés dans un quotidien d'Halifax selon lesquels une assemblée composée d'élus provenant tant du Québec que du reste du Canada pourrait éventuellement être formée pour administrer ce que les deux pays auraient décidé de conserver en commun.

Venant du «père de l'étapisme», reconnu pour sa capacité de présenter une vision feutrée de l'option du PQ, cette déclaration ne surprend qu'à moitié. Elle s'inscrit dans la voie qui consiste à dire en substance, surtout au Canada anglais; ce que le gouvernement du Parti québécois recherche, c'est un «new deal», un nouvel arrangement constitutionnel, rien de plus. Mais, à première vue du moins, l'hypothèse d'un «parlement central» (l'expression vient plus dees titres des journaux que de M. Morin) contredit singulièrement la mise au point que M. Lévesque avait faite en juin et donne raison à ceux qui, dans le sondage de Radio-Canada, émettaient l'opinion selon laquelle la souveraineté-association impliquait que le Québec continuerait d'avoir des députés à Ottawa.

En réalité, il n'y a pas de contradiction. Ce que M. Morin a dit ou voulu dire «et qu'il aurait pu dire en toute clarté s'il s'était confié à la presse québécoise», c'est qu'il faudra bien un mécanisme quelconque, dans le cadre d'un Québec souverain associé avec le reste du Canada, pour gérer les choses que les deux pays auraient conservées en commun.

Et ce mécanisme pourrait prendre la forme d'une assemblée composée de délégués représentant respectivement le Québec et le reste du Canada mais qui, de l'avis de M. Morin, devraient préférablement être des élus plutôt que des fonctionnaires. Il faut bien comprendre que ces délégués seraient des personnes déjà élues au Québec ou au Canada et non pas élues pour aller à Ottawa. L'assemblée en question ne formerait donc pas un «gouvernement central» autonome.

Il n'y a donc aucune contradiction fondamentale entre l'hypothèse évoquée par Claude Morin et la mise au point que faisait le premier ministre au début de l'été, mais la contradiction apparente aura contribué à ajouter de la confusion et surtout à accréditer la thèse en vogue selon laquelle les dirigeants du PQ, soucieux de gagner le référendum et de se maintenir au pouvoir, feraient tout pour diluer au maximum l'option fondamentale de leur parti. Il faut dire que ce soupçon ne s'appuie pas seulement sur des nouvelles imprécises ou incomplètes (comme celle reproduite à partir d'un quotidien d'Halifax) et va bien «au-delà de certaines manchettes».

La décision du Québec de participer avec les autres provinces au jeu de la réforme constitutionnelle et surtout l'attitude en apparence peu vindicative (alors que dans le passé le Québec était toujours l'enfant terrible des conférences interprovinciales) adoptée à Regina est également source de confusion quant aux intentions réelles du gouvernement québécois.



Le père de «l'étapisme», M. Claude Morin, a prononcé des paroles que certains journaux de Halifax ont mal interprétées. Cette interprétation n'a qu'ajouté la confusion dans l'esprit de bien des gens.

Evidemment, n'ayant pas encore le mandat de réaliser la souveraineté-association, le Québec aurait eu mauvaise grâce de ne pas jouer son rôle de bon gouvernement provincial autonomiste. Et puis les fronts communs des provinces étant légendairement éphémères, le Québec ne manquera pas d'occasions pour justifier son éventuel retrait du jeu. En jouant le jeu de la réforme constitutionnelle, Québec atteint au moins deux autres buts: resserrer ses liens avec les autres provinces et stimuler le consensus anti-Ottawa.

Un «compromis historique»?

Mais certains commencent à se demander si le gouvernement péquiste, toujours en participant à la réforme constitutionnelle, ne cherche pas en même temps à préparer le Canada anglais au «compromis historique» vers lequel le Parti québécois, pour gagner le référendum, serait prêt à faire la moitié du chemin.

A cet égard il n'est pas mauvais de relire le fameux paragraphe que le Québec a réussi à faire inclure dans la déclaration commune que les premiers ministres ont émis à l'issue de leur conférence de Regina: «Pour le gouvernement du Québec, dont l'option est la souveraineté-association, dans l'ensemble, ces éléments de consensus de 1976 et la plupart des autres positions constitutionnelles discutées à Regina, lui semblent pourtant acceptables. Le Québec a ajouté que cette approche est en effet conforme au mandat du gouvernement qui exige, dans le cadre actuel, le renforcement des droits des provinces, et illustre en même temps certains des changements minimaux sans lesquels le système fédéral ne pourrait constituer une proposition sérieuse dans le choix qu'impliquerait le référendum du Québec.» Le texte anglais (la traduction a été faite par la délégation québécoise elle-même) est encore plus suggestif puisqu'on y parle des changements minimaux qui pourraient faire du système fédéral «a serious alternative in the forthcoming Quebec referendum».

Comme si le gouvernement du Québec, par un quelconque souci d'offrir aux citoyens un choix référendaire équilibré, presque cornélien, se devait d'améliorer le régime fédéral au point d'en faire une «alternative sérieuse» à l'option souveraineté-association!

En fait on pourrait interpréter ce paragraphe comme une sorte de chef-d'oeuvre diplomatique visant à illustrer aux autres provinces la bonne foi du Québec et leur faire accepter ainsi (ce qui n'a pas été facile) un paragraphe rappelant que l'option du gouvernement québécois demeure la souveraineté-association. Mais ceux qui soupçonnent le gouvernement québécois de vouloir diluer la thèse péquiste et de préparer le compromis du grand soir se demandent, eux, si le Québec ne cherche pas à dire aux autres provinces: «donnez-nous une chance de sauver le Canada».

Il reste à espérer que la séance extraordinaire qu'a tenue depuis trois jours le Conseil des ministres à Montebello lui aura permis de bien définir le contenu de la souveraineté-association et que les prochains mois permettront d'éclaircir la broussaille qui la rend présentement si confuse.

l'Acadie aux Acadiens?

Les états généraux n'ont vu qu'un été



INGRID SAUMART

—1—

EN ACADIE, tous les Acadiens sont nationalistes. Mais pas tous de la même façon et avec une même intensité. Certains sont des nationalistes de droite, d'autres sont modérés, d'autres enfin de gauche ou d'extrême-gauche. Certains, ceux qui ne sont pas impliqués politiquement, sont tout simplement des francophones du Nouveau-Brunswick. Ceux-là vivent dans des villages entièrement francophones, n'ont jamais eu de démêlés graves avec les anglophones, ne sentent pas l'oppression de la majorité et vivent à peu près heureux.

C'est à ces gens, non impliqués politiquement, que les responsables de l'organisation des Etats Généraux de l'Acadie, tout dernièrement rebaptisés «Convention d'orientation nationale des Acadiens» devront vendre la nécessité de tenir une telle réunion. Et leur prouver l'importance du rassemblement des forces vives francophones, afin de combattre «l'ennemi».

Né en juin 1977, au cours d'une assemblée annuelle de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, le Conseil des Etats Généraux avait pour mission d'organiser des rencontres afin de sensibiliser la population aux problèmes des francophones au Nouveau-Brunswick et de préparer les véritables Etats Généraux de l'Acadie. Cette vaste réunion politique, avec des représentants de toutes les couches de la société, était prévue pour l'automne de cette année, devait décider du sort des Acadiens: ils auraient ou n'auraient pas leur province acadienne, c'est-à-dire une onzième province canadienne avec une Assemblée nationale et toute l'organisation sociale et politique indépendante que cela implique. Les Acadiens, à partir de ce jour, ne négocieraient plus avec le gouvernement Hatfield, ils allaient négocier avec le gouvernement du Canada.

Une fois que les Acadiens auraient pris cette décision, la province aurait été coupée en deux, avec une ligne de Grand-Sault à Moncton. «Il faut bien garder notre université pour nous», expliquait un tenant de la province acadienne. Ainsi, tout le nord du pays deviendrait indépendant et francophone.

Problèmes et querelles

Malheureusement, les choses n'allaient pas se passer ainsi et le CEGA fut rapidement en proie, non seulement à des problèmes de financement, mais à des querelles internes. On accuse d'abord les responsables d'avoir mis sur pied les dits Etats Généraux afin d'aider le Parti Acadien à se structurer. Ensuite, l'option de la province acadienne qui est la seule prévue par les Etats Généraux provoque non seulement l'ire de la population mais également celle du gouvernement provincial. Le ministre des Finances, M. Jean-Maurice Simard déclare «que jamais le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne subventionnera le CEGA s'il refuse d'étudier toute autre théorie que celle de la séparation.» D'autre part, le Québec a également promis de l'argent. En fait, il subventionne, par le biais de la SANB, les Etats Généraux de l'Acadie mais depuis quelque temps, il ne bouge pas. Les $100,000 promis se font toujours attendre, et au Nouveau-Brunswick, les observateurs affirment que c'est par crainte d'être accusé «d'ingérence politique dans les affaires d'une autre province». Chose certaine, le ministre des affaires intergouvernementales du Québec, M. Claude Morin, demeure muet sur le sujet quand on lui demande s'il a toujours l'intention de financer les Etats Généraux de l'Acadie.

Madame Marielle Gervais, nommée depuis peu à la tête de l'organisation de la Convention d'orientation nationale des Acadiens affirme qu'avant d'aller chercher de l'argent auprès des gouvernements, «il faudra que les Acadiens soient d'accord pour les financer en partie. Il faudra débloquer des fonds acadiens et après, quand les gens auront confiance au sérieux de notre organisation, nous pourrons aller ailleurs. Quitte à aller chercher de l'argent en France s'il le faut.» Pour le moment, c'est encore le Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick qui épongera le déficit des Etats Généraux, déficit qui se monte à $20,000.

On recommence donc à neuf, dans cette quête d'une identité acadienne propre, puisque samedi dernier, lors d'une réunion tenue à Caraquet, on a décidé de saboter les Etats Généraux. «Ce terme n'évoque rien à la conscience populaire puisqu'aucunement relié à une réalité historique acadienne, ni à un contexte acadien mais plutôt à une tradition étrangère qui suggère des interprétations loin de nos intentions.»

Les Etats Généraux sont morts

Les Etats Généraux sont morts. Il y a maintenant la Convention d'orientation nationale des Acadiens qui se tiendra en mai 1980 et qui étudiera en plus de la possibilité de la création d'une province acadienne, une dualité des ministères au sein du gouvernement du Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire le dédoublement de tous les services: un en français, l'autre en anglais; des relations plus étroites entre les Acadiens et le Québec; l'union des provinces maritimes, les districts unilingues acadiens cotoyant des districts unilingues anglophones et finalement le statu quo.

Maintenant que les problèmes idéologiques ont été réglés, il ne reste plus qu'à s'attaquer à ceux des finances. Le président de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick affirme qu'il va continuer à finances l'opération, c'est-à-dire à éponger le déficit actuel et ensuite travailler à chercher de l'argent ailleurs. «Les gouvernements ont peur», dit-il. Si c'était pour un voyage à la lune, ils nous donneraient de l'argent mais pour permettre aux Acadiens de repenser leur avenir et regarder en face les options politiques qui s'offrent à eux, il n'y a pas d'argent disponible. Tout ce qui préoccupe nos députés francophones, tant au provincial qu'au fédéral c'est de garder le pouvoir mais il va falloir trouver du financement envers et contre tout pour que les Acadiens puissent aller de l'avant. Nous n'avons pas le choix, nous ne pouvons pas laisser dans les mains de d'autres notre avenir politique, c'est trop sérieux et trop grave.»

Et si les fonds acadiens n'étaient pas débloqués? «Des gens comme le président de l'Assomption, M. Gilbert Finn ont des crainte, de dire le père Gaudet, il va falloir qu'ils s'en débarassent ou qu'ils cèdent leur place à d'autres qui eux marcheront plus par conviction que par peur. Il faut qu'on soit capable de s'entraider. Ce qui implique également changer la psychologie des gens.»

Le Parti Acadien

De son côté, le Parti Acadien, officiellement, ne croit plus à l'efficacité des Etats Généraux ou de La (nouvelle) Convention d'orientation nationale des Acadiens. Pour le moment, le parti s'organise. Pour la première fois, cette année, il obtiendra des fonds gouvernementaux pour organiser les prochaines élections. Pas beaucoup, $3,000. (proportionnellement au nombre de votes obtenus à la dernière élection) mais déjà cette somme pour le parti est énorme. Et le but visé est de faire élire des députés à la prochaine élection, un point c'est tout.

Pour l'historien Léon Thériault, le problème se pose différemment. «Il faut que l'on parle de la Province Acadienne, qu'on en discute. Il faut lancer le débat, dit-il, et étudier les possibilités qui s'offrent à nous. Il y a des précédents qu'il ne faut pas négliger. Comme le Québec qui a été amputé à l'Ontario en 1791 et le Nouveau-Brunswick qui a été créé à la demande des loyalistes». Pourquoi n'y aurait-il pas aujourd'hui une province acadienne à la demande des Acadiens?

LUNDI:
La réussite des Acadiens.



Le ministre des Finances du Nouveau-Brunswick, M. Jean-Maurice Simard, a dit que «jamais le gouvernement ne subventionnera le CEGA s'il refuse d'étudier toute autre théorie que celle de la séparation».

Elle occupe une place impressionnante dans les journaux européens

Margaret: vedette capricieuse et fragile

par Louis-Bernard ROBITAILLE
collaboration spéciale

CASSIS — Margaret est-elle venue sur la Côte d'Azur pour tourner un film — ou seulement pour disputer la vedette à Caroline de Monaco dans la presse de coeur? Dans les journaux à grand tirage que je feuillette depuis deux semaines à Paris, elle occupe en tout cas une place impressionnante. Photos sur la plage, photos dans les rues de Cassis, photos (surtout) avec son «chevalier servant», un homme play-boy grisonnant de la région. Mais sur le film, pas un détail: les lecteurs de «Paris-Match» ou autres magazines ne sauront jamais s'il s'agit d'un mélodrame italien ou d'une comédie musicale.

Intrigué par ce battage publicitaire, je me suis retrouvé à Cassis, à la suite d'une foule de «paparazzi», m'attendant à trouver Madame Trudeau retranchée dans son hôtel, escortée par un service d'ordre, guettée par une nuée de photographes.

Une rose à la main

En fait, dès le premier soir, je l'aperçois au «Bar de la marine», point de ralliement de l'équipe de tournage. Pas de service d'ordre à l'horizon. Elle est assise à la terrasse au milieu d'un groupe, une rose qu'on vient de lui offrir à la main. Le playboy est-il là? Peut-être, mais come j'ai déjà oublié à quoi il ressemble, je ne pourais pas le reconnaître.

Dilemne: je l'aborde et je prends contact immédiatement ou alors j'observe et j'attends? Saisi par une certaine langueur méditerranéenne, je décide d'attendre. Un admirateur local vient la saluer. Elle sourit puis retombe dans le mutisme. De temps à autre, elle glise un mot à loreille d'un jeune homme (décidément, ce n'est pas le playboy en question). Pas très expansive en tout cas. Une demi-heure plus tard, le groupe disparaît dans la minuscule discothèque située à l'arrière du bar. Poussée par le devoir, j'y vais à mon tour: musique excellente, foule compacte comme dans le métro aux heures de pointe, obscurité totale. Encore une heure, et Margaret, jusque là assise sagement sur sa banquette, se lève pour rentrer à son hôtel. Moi je reste.

Vedette difficile

Le lendemain, les affaires semblent plus compliquées. L'attaché de presse du film me déclare qu'on a suffisamment parlé de Madame Trudeau, et qu'il serait temps qu'on parle du film, etc. Une interview? Ça semble très difficile, et encore elle ne pourrait se faire qu'en présence d'un représentant de la production. Une affaire d'Etat en quelque sorte.

La réalité est en fait différente. L'atmosphère du tournage est singulièrement tendue. Côté production, on commence par me dire que la vedette est «un peu difficile», puis qu'elle est «capricieuse», et finalement qu'elle est «tout simplement impossible». Bref on a renoncé à lui demander quoi que ce soit — et en particulier de donner des interviews. C'est à moi de me débrouiller.



Pendant le tournage du film «L'Ange gardien», Margaret Trudeau écoute attentivement le réalisateur Jacques Fournier. téléphoto AP

Michel Louvain

Courte scène anodine sur le port, en compagnie de Michel Louvain, arrivé la veile et qui joue le rôle d'un chanteur de cabaret local. Margaret a l'air à première vue de bonne humeur, elle plaisante avec les filles de l'équipe. Mais il y a des signes de tension — des gestes d'impatience du réalisateur, quelques réflexions ironiques, surtout du côté marseillais de l'équipe. Après la scène, le photographe de plateau demande à Michel Louvain de prendre la vedette par l'épaule pour faire une photo. Il s'exécute — d'un geste brusque et plutôt inattendu, elle le repousse. Sans doute par crainte d'une quelconque scandale, plutôt improbable. «Je n'ai vu quelqu'un d'aussi peu communicatif», dit le pauvre Michel Louvain, qui fait pourtant son travail consciencieusement et que tout le monde trouve très sympathique. Mais deux jours plus tard, il me dira: «Je ne sais pas ce qui lui arrive aujourd'hui: elle est charmante, on a une conversation normale depuis deux heures.» Imprévisible Margaret.

Elle est déçue

Quelqu'un qui est proche d'elle explique: «Elle est un peu déçue par le tournage, elle a des problèmes de communications avec les Français, surtout les Marseillais. Et puis elle est surtout déçue par les histoires qu'on raconte sur elle dans les journaux.»

Il faut dire que l'aspect «paparazzi» a pris depuis les début des proportions incompréhensibles — les journaux ne précisant d'ailleurs pas toujours que Madame Trudeau est officiellement séparée de son mari, ce qui ajoute un parfum de scandale à tous ses déplacements.

Pour un film sans prétention, à moyen budget, première oeuvre d'un réalisateur inconnu, Jacques Fournier, il faut dire que l'intérêt de la presse a été plutôt soutenu — le seul problème c'est que, sauf rares exceptions, personne n'a songé à s'intéresser ni au film, ni même à la carrière de Margaret.

Cela a surtout duré pendant les deux premières semaines de tournage. Chaque jour, une séance de photos sur la plage se termine en bousculade générale entre une bande de photographes. Puis c'est une soirée chic chez Régine à Monte-Carlo: sept ou huit photographes encerclent Madame Trudeau, pousent vers elle son «chevalier servant» — le playboy grisonnant — pour avoir la photo intime recherchée. Tel autre jour ce sont les journalistes du magazine alemand «Stern» qui viennent s'installer à son hôtel et se mettent à la suivre à la trace pendant cinq jours, se baignant en même temps qu'elle, louant un bateau si elle a l'idée de prendre la mer, etc.

Flattée

Première réaction: la vedette est flattée de ces attentions et la production se frotte les mains. Puis l'humour change: la vedette voudrait qu'on s'intéresse à autre chose qu'à ses chevaliers servants et à la production que, malgré tout, on parle un peu du film.

Donc Margaret est officiellement exaspérée de cette chasse à la photo depuis un moment déjà et le tournage se ressent de son humour. Le problème, c'est que sa conduite n'est pas tout à fait cohérente: il y a des manières de tenir les paparazzi à l'écart et il y a des vedettes qui leur échappent. Margaret n'a pas l'air de le comprendre. Quand elle n'est pas abattue, elle devient tout à coup purement démonstrative, quel que soit le public aux alentours. Pas besoin d'être espion-photographe pour faire d'elle des photos personnelles— ce qui ne veut pas dire compromettante.

Ceci dit, elle ne donne pas d'interviews. Ce qui ne fait guère plaisir à la production: cette politique semble avoir été décidée en accord avec son avocat américain, qui vient de passer la semaine à Cassis.

«Je suis timide»

Pourquoi toutes ces manières? «Je suis très timide», disait-elle l'autre soir à table. Ce n'est certainement pas une coquetterie. Pour une femme qui n'est tout de même pas une adolescente et qui a connu de près la vie publique pendant plusieurs années, Margaret Trudeau étonne par son manque d'assurance et sa fragilité.

Au tournage, elle reste dans son coin, ou alors chuchote des plaisanteries à l'oreille de ses confidentes; à la moindre interpellation, elle se bloque. Aux terrasses de café, elle est le plus souvent silencieuse, risquant quelques mots ou un sourire parci par-là, sans plus.

Adolescente renfermée

L'autre soir, dîner à douze personnes au restaurant. C'est elle qu'on entend le moins. Lorsque le «chevalier servant» ou son autre voisin sont par hasard occupés ailleurs, elle redevient une adolescente renfermée qui a l'air de s'ennuyer dans un dîner officiel. On lui adresse la parole à brûle-pourpoint, elle sursaute. On croise son regard, elle détourne les yeux.

Au début du repas, dans la confusion générale, elle se retrouve assise en face de moi. Manège évident. «Mais c'est le début d'une idylle!» plaisante Francis Lemaire, principal comédien du film. En fait ce serait plutôt un début de panique. Sous des prétextes divers, on parvient à replacer Margaret deux chaises plus loin, loin du paparazzo. Du coup je retrouve moi-même l'appétit.

Un peu plus tard, je lui propose d'avoir une conversation dans les jours suivants — «en laissant de côté la vie personnelle». Elle semble d'acord. Le lendemain, au tournage, je lui en reparle. Elle a un mouvement de recul et se contente de faire non de la tête: «Je travaille». Alors après le travail? Un sourire parfaitement absent: «Aucune interview pendant le tournage.» Clac! Voilà envolée ma prochaine augmentation de salaire.

Questions indiscrètes

Au fond elle a apparemment raison: en dehors des banalités, que peut-on poser à Margaret Trudeau sinon des questions vraiment indiscrètes? A sa place je ne donnerais pas d'interviews. Mais je ne ferais peut-être pas de cinéma commercial. Et je n'écrirais pas non plus, à 29 ans, un livre de souvenirs sur ma vie à Ottawa. Ce livre, qu'elle écrit en collaboration avec un éditeur, sera quelque chose come «Ma vie de femme de premier ministre». Ce ne sera pas un livre de potins», précise-t-elle. Son éditeur est peut-être d'un autre avis. Sinon pourquoi s'intéresserait-il à la courte vie de cette jeune file de bonne famille? Dernier acte du drame: hier soir, la revoilà à l'inévitable «Bar de la marine». Le playboy grisonnant est déjà à la discothèque. Je l'arrête et je lui demande au passage: «Pourquoi refusez-vous de me donner une interview?» J'attends une réponse qui ne soit pas le vide complet. Elle ne vient pas: «Parce que trop de journalistes sont venus m'embêter alors que j'essaie de travailler.» Là-dessus, elle s'enfuit à toutes jambes. J'avais déjà expérimenté la mauvaise humeur de Carole Laure, les coquetteries de Sylvia Kristel, les caprices de telle ou telle starlette, pas forcément intellectuelles... Elles avaient en commun d'avoir, à leur niveau, de la suite dans les idées, et une certaine consistance. Les métiers publics ont leur avantages, mais pour les faire il faut avoir un certain muscle.

Elle ne s'en tire pas trop mal

CASSIS — Margaret Trudeau faisant carrière au cinéma? On le saura dans quelques mois, à la sortie du film. Ce n'est pas en quelques jours de tournage qu'on peut se faire une idée là-dessus. Même au sein de l'équipe, les gens réservent leur avis. Tout ce qu'on peut dire, c'est que Margeret n'a pas d'expérience, et qu'elle n'a pas décroché le rôle du siècle. On ne risque donc pas de crier au génie. Reste à savoir si elle passera à l'écran: cela se verra à l'écran.

Le scénario de «l'Ange gardien» — c'est le titre du film pour l'instant — a été écrit par Jacques Fournier, qui réalise son premier ong métrage, après une longue carrière de réalisateur-producteur de documentaires et courts métrages à Marseille.

«C'est un divertissement sans prétention», dit lui-même le réalisateur , Jacques Fournier. En tout cas, s'il divertit, ce sera à cause de Francis Lemaire. Le rôle de Margaret ressemble à celui de beaucoup de jeunes femmes dans les comédies: celui d'un charmant faire-valoir.

«Ce n'est pas un rôle qui réclame de la virtuosité», explique un professionnel du cinéma qui suit le tournage. Apparemment, malgré certains blocages et des sautes d'humeur, Margaret ne s'en tire pas trop mal: c'est en tout cas l'avis de Francis Lemaire et de quelques membres de l'équipe technique. Principal problème: la langue. Non seulement on tourne en français, mais encore le dialogue est truffé d'expressions marseillaises qui la déroutent complètement. Il y a une semaine, elle a donc subitement déclaré qu'elle ne pouvait plus tourner en français; elle donne donc la réplique en anglais, ce qui constitue un sérieux changement de programme. En pratique, il faudra doubler toutes ses scènes — et il est probable qu'on en confie le soin à une autre comédienne. Mauvais point pour elle. Apparemment, Margaret est déçue du film qu'elle tourne: elle aurait, accepté le rôle sans lire le scénario.

Disons le un peu cyniquement: aujourd'hui, on l'a engagée sur son nom, en se disant que, en tous les cas, sa présence sur l'affiche provoquerait de la curiosité. Ce qui explique le cachet de $50,000: exceptionnel pour une débutante, bon marché quand on veut acheter un «nom connu».

Les portes du conclave sont maintenant fermées

par Pierre GRAVEL
envoyé spécial de LA PRESSE

ROME — Le sort en est jeté: depuis hier à 16h30, heure de Rome, (10h30, heure de Montréal), les portes du conclave se sont hermétiquement refermées sur les 111 cardinaux chargés de trouver un successeur à Paul VI. Elles ne s'ouvriront plus que pour permettre au premier cardinal-diacre, Pericle Felici, d'aller annoncer au monde entier l'élection et le nom du nouveau Souverain pontife.

C'est à 9h30, heure de Rome, hier, avec la messe solennelle «pour l'élection du pape» qu'a été posé le premier geste officiel du conclave. Devant plus de 5,000 fidèles, touristes et curieux (bien malin celui qui pourrait départager les uns des autres), 110 cardinaux électeurs sur 111 y ont participé en compagnie d'un grand nombre d'évêques. Seul le cardinal Pio Praosinu'u, de Samoa, blessé à un pied et incapable de marcher était absent.

S.E. le cardinal Léger

Le cardinal Léger, pour sa part, selon l'ordre de préséance basé sur l'ancienneté dans le Sacré Collège, prenait place à la fin du cortège parmi les 10 plus anciens cardinaux. Malgré une démarche légèrement hésitante, à peine perceptible pour les observateurs (non au fait de son état de santé), celui-ci paraissait beaucoup plus en forme que lors de son arrivée du Cameroun il y a une semaine. Les traits plus reposés, ses yeux fermés cachés par des lunettes à monture noire, l'ancien archevêque de Montréal chantait avec force et ferveur l'hymne d'entrée interprété par le choeur de la chapelle Sixtine. Contrairement à beaucoup d'autres cardinaux qui répondaient par un discret hochement de tête ou un sourire aux interpellations de la foule, le cardinal Léger, lui, totalement insensible aux flashes des photographes et aux exclamations bruyantes d'un public nombreux, et manifestement pas uniquement canadien, qui le reconnaissait, semblait uniquement et totalement absorbé par la responsabilité écrasante qu'il assume maintenant avec ses collègues de donner un nouveau chef à l'Eglise.

Scrutin

En réalité c'est plus précisément ce matin, à 9h30, avec la première séance de votation que s'est enclenché ce mystérieux engrenage d'où sortira le prochain pape à un moment que nul ne peut prévoir.

Deux tours de scrutin sont prévus le matin, à compter de 9h30 (3h30 du matin à Montréal) et deux l'après-midi, à partir de 16h30 (10h30 du matin à Montréal) jusqu'à ce qu'un nom rallie les deux tiers des voix plus une soit, en l'occurence, 75 votes sur 111. On estime que chaque tour de scrutin durera environ deux heures.

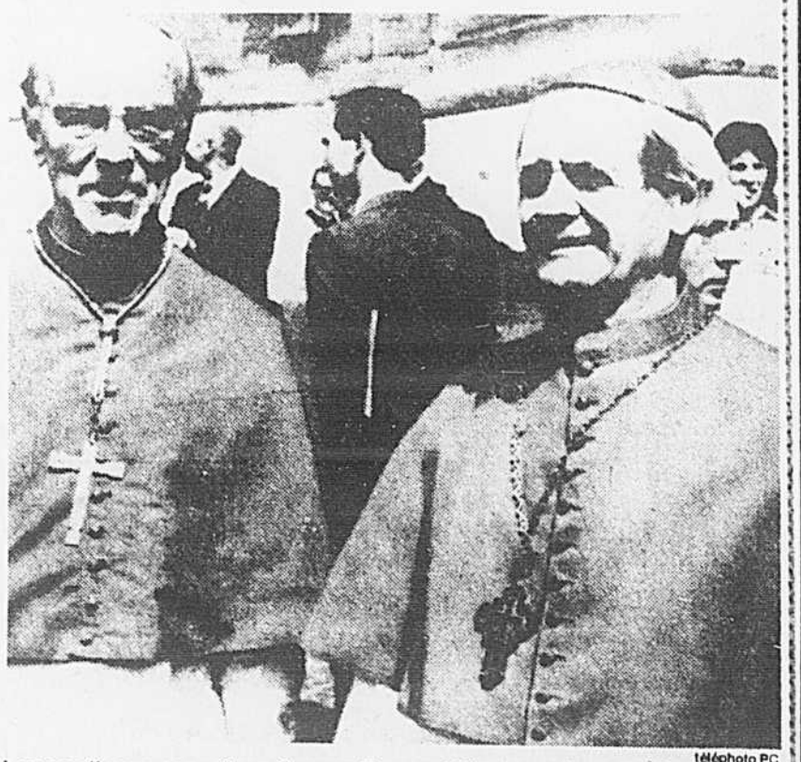
Ici, à Rome, Place Saint-Pierre, le grand public de même que les prêtres de la Curie et les journalistes apprennent vite à repérer la fameuse cheminée de la chapelle Sixtine d'où sortira à intervalles réguliers la fameuse fumée noire indiquant que les deux derniers votes n'ont pas été concluants. Mais d'où également s'échappera à un moment ou l'autre une fumée blanche annonçant à l'Eglise un nouveau Souverain pontife et à Rome un nouvel évêque.

Hommage

On s'entend généralement pour reconnaitre que le premier vote n'a guère d'importance: il s'agit traditionnellement d'une sorte de scrutin honorifique où chacun sent le besoin de rendre hommage à l'un ou l'autre cardinal, en lui attribuant son vote sans pour autant aller jusqu'à vraiment souhaiter le voir élu.

C'est uniquement à partir du deuxième vote que les tours de scrutin commencent à prendre leur vraie signification. Et que se dessinent les tendances qui feront un conclave long ou bref.

On estime en effet ici que, si les discussions préalables au conclave ont permis de dégager un certain concensus sur un ou deux noms, l'élection du prochain pape pourrait ne durer que deux ou trois jours. Si par contre, après ce délai, et après une journée de prières et de réflexion, la fameuse fumée demeure toujours obstinément noire, on peut s'attendre à un conclave plus long que prévu et à l'élection d'un pape dont le nom n'a pas souvent été mentionné parmi les principaux «papabili».



Les cardinaux canadiens George Bernard Flaniff et Paul-Emile Léger sont sortis ensembles de la messe spéciale qui a précédé l'ouverture officielle du conclave, hier matin, à la basilique Saint-Pierre. téléphoto PC

DISTRICTS ÉLECTORAUX MUNICIPAUX

Ville de Montréal

Limites municipales

Limites électorales municipales

Préparée et publiée par la Commission Permanente de la Réforme des Districts Électoraux

- août 78 -



Délimitation des districts électoraux municipaux de la ville de Montréal
tel que décidé par **«la Commission permanente de la réforme des districts électoraux»**
en vue des élections du 12 novembre 1978.

COMMISSION PERMANENTE DE LA RÉFORME DES DISTRICTS ÉLECTORAUX

AVIS

La Commission permanente de la réforme des districts électoraux, suite à la décision qu'elle a prise le 17 juillet 1978, a reçu des mémoires relativement à la délimitation des districts électoraux de la Ville de Montréal.

La Commission a déjà fait savoir qu'elle utilise comme base de travail le projet de carte préparé par les soins du ministère des Affaires municipales divisant la Ville de Montréal en cinquante-quatre (54) districts électoraux.

Après avoir entendu des représentations qui lui ont été faites à l'occasion d'audiences publiques tenues à Montréal, le 16 août 1978 et après avoir délibéré sur ces représentations, LA COMMISSION DONNE AVIS, par la présente, que lors d'une séance tenue le 19 août 1978, elle a rendu les décisions suivantes concernant la délimitation des districts électoraux de la Ville de Montréal telles que ci-après exprimées:

Décisions:

1 Les districts suivants du projet de carte électorale proposé par le ministère des Affaires municipales **ne sont pas modifiés:**

6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 18, 19, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 50, 51, 52, 54

2 Les districts suivants du projet de carte électorale proposé **sont modifiés** pour les raisons ci-après mentionnées:

Districts # 1 et 2
Respecter la frontière que constitue le boulevard Lacordaire et permettre un meilleur partage des populations.

Districts # 3, 4 et 5
Régulariser les limites afin d'éviter toute confusion de la part des résidents.

Districts # 16 et 17
Éviter de scinder les populations situées de part et d'autre du boulevard Saint-Michel.

Districts # 20 et 21
Suivre l'axe Lajeunesse afin d'équilibrer les populations et respecter davantage les limites paroissiales.

Districts # 21 et 22
Éviter d'isoler un groupe de citoyens à l'est de la voie ferrée.

Districts # 41 et 53
Respecter davantage l'homogénéité du quartier.

Districts # 46, 47, 48 et 49
Conserver l'homogénéité sociale et respecter les limites des centres communautaires déjà bien définis.

3 **Description des districts.**

(Les mots autoroute, avenue, boulevard, chemin, rue, voie ferrée, canal, lac, fleuve et rivière s'entendent de la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention contraire.)

1 La limite de la Ville de Montréal avec la cité de Saint-Léonard et la ville d'Anjou, la montée Saint-Léonard (autoroute 25), la rue Sherbrooke, la rue Dickson et la rue Lacordaire

2 La limite de la Ville de Montréal et de la cité de Saint-Léonard, la rue Lacordaire, la rue Dickson, la rue Sherbrooke, le boulevard Pie IX, le boulevard Rosemont et la 28e avenue

3 La voie ferrée du Canadien National, le boulevard Pierre-Bernard, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de la voie ferrée du Canadien National et cette voie ferrée

4 La limite de la Ville de Montréal avec les villes d'Anjou et Montréal-Est, le fleuve Saint-Laurent, le boulevard Pierre-Bernard, la rue Hochelaga, la rue Mousseau, la rue de Grosbois et la rue Des Ormeaux

5 La limite des villes de Montréal et Anjou, la rue des Ormeaux, la rue de Grosbois, la rue Mousseau, la rue Hochelaga, le boulevard Pierre-Bernard, la voie ferrée du Canadien National et la montée Saint-Léonard (autoroute 25)

6 La rue Sherbrooke, la montée Saint-Léonard (autoroute 25), la voie ferrée du Canadien National et la voie ferrée de la même compagnie en direction nord

7 La rue Rachel, la rue Sherbrooke, la voie ferrée du Canadien National, la voie ferrée de la même compagnie en direction ouest, l'avenue d'Orléans, la rue de Rouen et la voie ferrée du Pacifique Canadien

8 La voie ferrée du Canadien National, la voie ferrée de la même compagnie en direction sud, son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement du boulevard Pie IX et ce boulevard

9 La rue de Rouen, l'avenue d'Orléans, la voie ferrée du Canadien National, le boulevard Pie IX, son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, une ligne partant dudit fleuve à la limite de la Ville de Montréal et passant au nord de l'île Sainte-Hélène jusqu'à l'intersection de la rue Notre-Dame et la voie ferrée du Pacifique Canadien et cette voie ferrée en direction nord

10 Le boulevard Rosemont, le boulevard Pie IX, le boulevard Rachel, le prolongement de la 9e Avenue et cette avenue

11 Le boulevard Rosemont, la 9e Avenue, son prolongement, la rue Rachel, la voie ferrée du Pacifique Canadien et l'avenue Papineau

12 La limite de la Ville de Montréal et la cité de Saint-Léonard, la 28e Avenue, le boulevard Rosemont, la 6e Avenue, la rue Bélanger et la 24e Avenue

13 La rue Bélanger, la 6e Avenue, le boulevard Rosemont et l'avenue Papineau

14 Le boulevard Métropolitain, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Saint-Léonard, la 24e Avenue, la rue Bélanger et la 6e Avenue

15 Le boulevard Métropolitain, la 6e Avenue, la rue Bélanger et l'avenue Papineau

16 La limite de la Ville de Montréal et la cité de Saint-Léonard, le boulevard Métropolitain, l'avenue Papineau, le boulevard Robert, ce boulevard, son prolongement et le boulevard Pie IX

17 La voie ferrée du Canadien National, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Montréal-Nord, le boulevard Pie IX, le prolongement du boulevard Robert, ce boulevard, son prolongement et l'avenue Papineau

18 La rivière des Prairies incluant l'île de la Visitation et l'île du Cheval-de-Terre, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Montréal-Nord, la voie ferrée du Canadien National et l'avenue Papineau

19 La rivière des Prairies incluant les îles Gagné, Coco, Rochon et Bonfoin, la limite de la Ville de Montréal avec la cité de Pointe-aux-Trembles, les villes de Montréal-Est et d'Anjou et la cité de Montréal-Nord

20 La rivière des Prairies, l'avenue Papineau, la voie ferrée du Canadien National et la rue Lajeunesse

21 La rivière des Prairies, la rue Lajeunesse, la voie ferrée du Canadien National, la voie ferrée du Pacifique Canadien, la ligne arrière des terrains faisant front sur les rues McDuff, Poincaré, de Salaberry et son prolongement

22 La rivière des Prairies incluant l'île Perry, le prolongement de la rue de Salaberry, cette rue des deux côtés, la rue Poincaré des deux côtés, la rue McDuff des deux côtés, la voie ferrée du Pacifique Canadien, le boulevard Métropolitain et l'autoroute des Laurentides

23 La rivière des Prairies, l'autoroute des Laurentides, la limite de la Ville de Montréal avec les villes de Saint-Laurent et Pierrefonds

24 La voie ferrée du Canadien National, l'avenue Papineau, le boulevard Métropolitain et la voie ferrée du Pacifique Canadien

25 Le boulevard Métropolitain, la voie ferrée du Pacifique Canadien, la rue Saint-Roch et la limite des villes de Montréal et Mont-Royal

26 La rue Saint-Roch, la voie ferrée du Pacifique Canadien, la rue Faillon, le boulevard Saint-Laurent, la voie ferrée du Pacifique Canadien, la limite de la Ville de Montréal avec les villes d'Outremont et Mont-Royal

27 Le boulevard Métropolitain, la rue Saint-Hubert, la rue Gounod, la rue Foucher, la rue Gounod, la rue Lajeunesse, la rue Jarry et la voie ferrée du Pacifique Canadien

28 Le boulevard Métropolitain, l'avenue Papineau, la rue Jean-Talon et la rue Saint-Hubert

29 La rue Jarry, la rue Lajeunesse, la rue Gounod, la rue Foucher, la rue Gounod, la rue Saint-Hubert, la rue Jean-Talon, le boulevard Saint-Laurent, la rue Faillon et la voie ferrée du Pacifique Canadien

30 La rue Jean-Talon, la rue de Normanville, la rue Bélanger, la rue Saint-Hubert, la voie ferrée du Pacifique Canadien et le boulevard Saint-Laurent

31 La rue Jean-Talon, l'avenue Papineau, la voie ferrée du Pacifique Canadien, la rue Saint-Hubert, la rue Bélanger et la rue de Normanville

32 La voie ferrée du Pacifique Canadien, le boulevard Saint-Laurent, le boulevard Saint-Joseph et la limite des villes de Montréal et Outremont

33 La voie ferrée du Pacifique Canadien, le boulevard Saint-Joseph et le boulevard Saint-Laurent

34 Le boulevard Saint-Joseph, la rue Saint-Denis, la rue Rachel, le boulevard Saint-Laurent, l'avenue des Pins, l'avenue du Parc, l'avenue du Mont-Royal et la limite des villes de Montréal et Outremont

35 Le boulevard Saint-Joseph, l'avenue Papineau, la rue Rachel et la rue Saint-Denis

36 Le boulevard Saint-Joseph, la voie ferrée du Pacifique Canadien, la rue Sherbrooke et l'avenue Papineau

37 La rue Sherbrooke, la voie ferrée du Pacifique Canadien, une ligne partant de l'intersection de cette voie ferrée et la rue Notre-Dame en contournant et incluant les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame en direction nord-est, le pont Jacques-Cartier et l'avenue de Lorimier

38 La rue Sherbrooke, l'avenue de Lorimier, le pont Jacques-Cartier, le fleuve Saint-Laurent, le prolongement de la rue Bonsecours, cette rue et la rue Saint-Denis

39 La rue Rachel, l'avenue Papineau, la rue Sherbrooke et le boulevard Saint-Laurent

40 L'avenue des Pins, le boulevard Saint-Laurent, la rue Sherbrooke, la rue Saint-Denis, la rue Bonsecours, son prolongement, le fleuve Saint-Laurent, le pont Victoria, l'autoroute Bonaventure, la rue Mill, la rue de la Commune, la rue McGill, la rue Saint-Antoine, la rue Peel, la rue Sherbrooke et la rue University

41 L'avenue Cedar des deux côtés, l'avenue des Pins des deux côtés incluant Redpath Crescent, la rue University, la rue Sherbrooke, la rue Peel, le boulevard Dorchester, la rue Saint-Mathieu, l'autoroute Ville-Marie, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Westmount, la rue Sherbrooke et le chemin de la Côte-des-Neiges

42 Le boulevard Dorchester, la rue Peel, la rue Saint-Antoine, la rue McGill, la rue de la Commune, la rue Mill, l'autoroute Bonaventure, le pont Victoria jusqu'à la limite de la Ville de Montréal dans le fleuve Saint-Laurent, le fleuve Saint-Laurent, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Verdun, l'avenue Atwater, la voie ferrée du Canadien National, le canal Lachine, le boulevard Georges-Vanier, son prolongement, l'autoroute Ville-Marie, le prolongement de la rue Saint-Mathieu et cette rue

43 La limite de la Ville de Montréal et la cité de Westmount, l'autoroute Ville-Marie, le prolongement du boulevard Georges-Vanier, ce boulevard, le canal Lachine, l'échangeur Turcot et l'autoroute Ville-Marie

44 Le canal Lachine, la voie ferrée du Canadien National, l'avenue Atwater, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Verdun, la rue Allard et le boulevard Monk

45 Le canal Lachine, le boulevard Monk, la rue Allard et la limite de la Ville de Montréal avec les cités de Verdun et LaSalle

46 La rue Sherbrooke, l'avenue Notre-Dame-de-Grâce, l'autoroute Décarie, la voie ferrée du Pacifique Canadien, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Westmount, l'autoroute Bonaventure, la rue Mill, la rue de la Commune, la rue McGill, la rue Saint-Antoine, la rue Peel, la rue Sherbrooke et la rue University

47 La limite de la Ville de Montréal et la cité de Côte-Saint-Luc, l'avenue Montclair, la rue Sherbrooke, le boulevard Cavendish, son prolongement, le canal Lachine et la limite des villes de Montréal et Montréal-Ouest

48 La limite de la Ville de Montréal avec la cité de Côte-Saint-Luc et la ville de Hampstead, l'avenue Melrose, l'avenue Notre-Dame-de-Grâce, la rue Sherbrooke et l'avenue Montclair

49 La limite des villes de Montréal et Hampstead, le chemin de la Côte-Saint-Luc, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Westmount, la voie ferrée du Pacifique Canadien, l'autoroute Décarie, l'avenue Notre-Dame-de-Grâce et l'avenue Melrose

50 La limite de la Ville de Montréal et la cité de Côte-Saint-Luc, l'autoroute Décarie, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, l'avenue Victoria, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Westmount, le chemin de la Côte-Saint-Luc et la limite des villes de Montréal et Hampstead

51 L'avenue Van Horne, le chemin de la Côte-des-Neiges, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Westmount et l'avenue Victoria

52 La limite de la Ville de Montréal avec les villes de Mont-Royal et Outremont, l'avenue Willowdale, la limite des villes de Montréal et Outremont, l'avenue du Mont-Royal, l'avenue du Parc, l'avenue des Pins jusqu'à la rue University, de là la ligne arrière des terrains faisant front sur l'avenue des Pins, Redpath Crescent et l'avenue Cedar, de là le chemin de la Côte-des-Neiges, la rue Sherbrooke, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Westmount et le chemin de la Côte-des-Neiges

54 La limite des villes de Montréal et Mont-Royal, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Côte-Saint-Luc, la limite des villes de Montréal et Mont-Royal, le chemin de la Côte-des-Neiges, l'avenue Van Horne, l'avenue Victoria, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, l'autoroute Décarie, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Côte-Saint-Luc, la limite des villes de Montréal et Hampstead, la limite de la Ville de Montréal et la cité de Côte-Saint-Luc.

Ces décisions sont rendues en tenant compte des dispositions de la «Loi concernant les élections de 1978 dans certaines municipalités et modifiant la Loi des cités et villes».

Ces décisions entrent en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau de la Commission permanente de la réforme des districts électoraux, 915 boulevard Charest Est, Québec, ou au bureau du Greffier de la Ville de Montréal, à l'Hôtel de Ville de Montréal, pendant les heures normales de bureau.

Le président de la commission permanente de la réforme des districts électoraux.

Pierre-F. Côté, C.R.

performances

Dépitée, Bell revise ses projets d'expansion

BELL REVISE SES PROJETS

Rompant un silence qui aura duré 15 jours, M. James Thackray, président de Bell Canada, a fait savoir via la revue interne de la compagnie que l'on est présentement à reviser les projets d'expansion, suite à la décision de la Commission de la radiotélévision canadienne (CRTC) de réduire de $398,9 à $248 millions les revenus additionnels permis l'an prochain. Le président de Bell a d'ailleurs déclaré que la CRTC, ayant tenu compte dans sa décision du contrat que la compagnie remplit en Arabie saoudite, ne contribue pas à favoriser ce genre de projets créateurs d'emploi.

●

TRICOFIL: LA RELANCE EST-ELLE AMORCÉE?

L'assemblée générale des travailleurs de Tricofil a adopté, mardi dernier, un programme complet de relance de l'entreprise autogérée. Selon ce programme, Tricofil doublera ses ventes de tissé et de velours, au cours de la prochaine année, tout en amorçant une légère diversification des produits. Le service des ventes a été réorganisé en conséquence. Une réorganisation du travail, un programme d'investissements d'une centaine de milliers de dollars et l'embauche, en mars, d'une vingtaine de travailleurs viennent consolider le programme de production.

●

TRANSACTIONS RECORDS À TORONTO

La Bourse de Toronto rapportait, vendredi, que la valeur totale des actions transigées dans ce marché depuis le début de l'année jusqu'à la date du jeudi 24 août était de $2,5 milliards supérieure à celle de la période correspondante de 1977. Cet établissement signale que, jeudi à la clôture du marché, $6,09 milliards avaient circulé sur le parquet depuis l'ouverture de la première séance de l'année, le 3 janvier. Le record tous temps pour une année entière a été établi en 1973 et chiffrait $6,7 milliards. Le record en une seule séance a été établi le 2 mai dernier: $105,8 millions d'actions avaient changé de mains, battant le record précédent de $66,4 millions atteint le 22 novembre 1974.

●

INVESTORS GROUP PROLONGE SON OFFRE D'ACHAT

Un porte-parole d'Investors Group a annoncé vendredi que l'offre publique d'achat sur toutes les actions de la Great West Life, au prix de $100 l'action, a été prolongée jusqu'au 29 septembte. Sur les 990,000 actions de la Great West Life convoitées par Investors Group, environ 750,000 ont été acquises ces dernières semaines.

●

LA SDI DISTRIBUE $6 MILLIONS

La Société de développement industriel du Québec a versé $6 millions à 36 entreprises québécoises au cours des mois de juin et juillet derniers. L'aide financière accordée par la SDI sous forme de subventions (bonification d'intérêt sur les emprunts de l'entreprise) et de prêts est reliée à des projets d'implantation et d'expansion d'entreprises manufacturières qui investiront $17 millions au Québec et qui créeront 312 nouveaux emplois.

●

DOME ACCROÎT SA PARTICIPATION DANS TCP

Dome Petroleum Ltd de Calgary a annoncé qu'elle a accru de 20 pour cent environ sa participation dans TransCanada PipeLines Ltd de Toronto. Dome, qui est devenue la semaine dernière le principal actionnaire de TransCanada en acquérant 13 pour cent des actions que détenait CP Investments Ltd de Montréal, précise avoir mis la main sur 2,7 millions d'actions supplémentaires au prix de $48 millions. Au 24 juillet, la société détenait 7,982,321 actions — 19.98 pour cent — de TransCanada. Les actions supplémentaires ont été rachetées au prix moyen de $17.75 l'unité mais les noms de ceux qui s'en sont dessaisis n'ont pas été révélés.

En gelant le prix du pétrole

Chrétien porte un coup bas à la politique énergétique du gouvernement québécois

par Jean-Guy DUGUAY

L'annonce, jeudi soir, par le ministre fédéral des Finances, M. Jean Chrétien, du gel des prix du pétrole et du gaz vient de porter un deuxième coup de jarnac, magistral, en moins de dix jours, à la politique énergétique du gouvernement québécois.

Ottawa a l'intention de surseoir à l'augmentation prévue du prix du pétrole canadien de $1.00 le baril et de baisser immédiatement de 10 à 7 cents par gallon la taxe d'accise sur l'essence qui s'applique aux fabricants et aux importateurs.

Autant le ministre délégué à l'Énergie, M. Guy Joron, s'était montré outré de la décision unilatérale du gouvernement fédéral, annoncée par le président du Conseil du Trésor, M. Robert Andras, de suspendre jusqu'à nouvel ordre les travaux de construction de l'usine d'eau lourde de LaPrade — qui prive le Québec d'un investissement de plusieurs dizaines de millions et de 1,500 emplois — autant il s'est élevé hier à Montebello, contre ce qu'il a appelé «l'illogisme du gouvernement fédéral».



«Après avoir suivi pendant trois ans une même logique sur l'énergie, le fédéral est tombé dans une panique totale à la veille de l'élection fédérale qui s'en vient. Ce n'est plus une tête qui dirige le fédéral, c'est la logique électoraliste» a-t-il déclaré en commentaire à l'annonce de M. Chrétien.

Cette nouvelle mesure de relance économique, encore une fois décidée unilatéralement, disent les porte-parole du ministère de l'Energie à Québec, pourrait s'avérer encore plus dommageable à la politique québécoise de l'énergie, telle qu'énoncée par le titulaire de ce ministère, que l'intention du fédéral de stopper les travaux de construction de LaPrade.

Le ministre Joron comptait en effet énormément sur le rétablissement progressif des prix du pétrole canadien à ceux du marché mondial pour en décourager la consommation et promouvoir, par le biais, la consommation d'électricité produite au Québec.

La politique énergétique québécoise repose en effet grandement sur l'augmentation de la part de l'hydro-électricité dans le bilan énergétique de la province. Cet accroissement devait, selon le livre blanc sur l'énergie du ministre Joron, se faire au détriment des hydrocarbures dont les prix seraient devenus progressivement prohibitifs, si l'entente intervenue entre les provinces et le gouvernement fédéral au lendemain de la crise du pétrole de 1973, et que le gouvernement péquiste avait endossée haut la main, avait été maintenue.

Toute la logique sous-jacente à l'entente sur le pétrole, négociée de haute lutte avec l'Alberta, qui avait présidé à l'énoncé de la politique québécoise, se trouve donc bafouée, ne se gênent pas pour dire les hauts fonctionnaires du ministère de l'Energie. Ils voient dans la décision du fédéral une entrave de taille à l'application des politiques énergétiques québécoises. Certains vont même jusqu'à remettre en cause l'autorité d'Ottawa à décider des prix du pétrole et jusqu'à souhaiter une prise en charge complète de l'Alberta sur les richesses de son sous-sol.

Échéancier

Il se pourrait même, selon certains, que reprenne de plus belle la vieille querelle qui avait alourdi l'atmosphère lors de la ronde de négociation entre les provinces et Ottawa devant aboutir à l'élaboration de la politique canadienne des prix du pétrole.

Même s'il s'est doté depuis d'une politique énergétique cohérente, le gouvernement péquiste aura certaines difficultés à trouver les arguments de taille pour convaincre les Québécois du bien-fondé de sa position.

La mesure qui vient d'annoncer le ministre Chrétien saura certainement rencontrer la faveur populaire et il sera difficile de contrecarrer ses effets auprès des consommateurs.

Alors qu'il lui a été possible de rejeter du revers de la main l'offre du ministre fédéral de l'Energie, Alastair Gillespie, de rouvrir le dossier du complexe de LaPrade, où les seuls signataires de l'entente étaient le Québec et Ottawa, il sera plus difficile pour le gouvernement québécois de s'opposer à une mesure populaire, électoraliste dit-on à Québec, dont la portée économique à long terme sera terriblement négative.

Tout retard, volontaire ou non, au relèvement des prix du pétrole porte un dur coup à l'échéancier que s'est fixé le gouvernement québécois dans son livre blanc sur l'énergie.

Emprunt américain au FMI pour raffermir le dollar

Selon AFP et Reuter

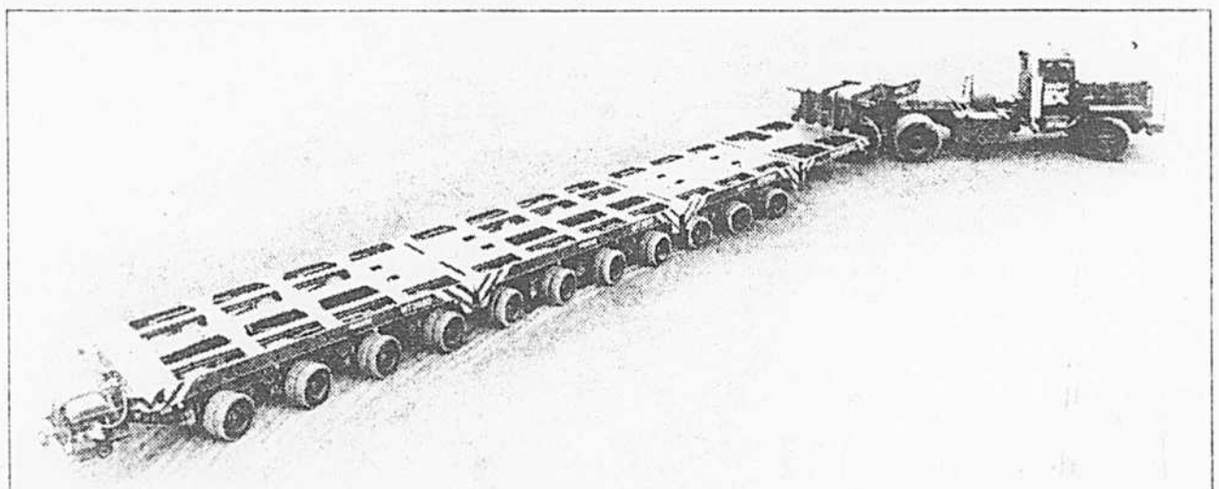
Un emprunt des États-Unis sur le Fonds Monétaire International reste l'une des options ouvertes dans le cadre de la défense du dollar, déclare-t-on vendredi à la Trésorerie Américaine.

Un porte-parole a rappelé que la possibilité d'un tirage a déjà été mentionnée à plusieurs reprises par les responsables de l'économie américaine. Cette option sera certainement étudiée dans le cadre des mesures que l'administration prépare pour soutenir le dollar, a-t-il ajouté.

Les Etats-Unis disposent au Fonds Monétaire d'une position de réserve de 3 444 millions de droits de Tirage Spéciaux, soit $4 355 millions. Ils peuvent utiliser cette position, sans conditions particulières de la part du FMI, pour emprunter d'autres devises, comme des marks allemands ou des yens japonais, afin de défendre leur monnaie.

Selon le «Washington Post», le secrétaire américain au Trésor, M. Michael Blumenthal, aurait rencontré secrètement, la semaine dernière, le ministre saoudien des Finances, M. Mohamed Abalkhail, en vacances aux Etats-Unis, pour lui donner des assurances sur la politique américaine à l'égard du dollar.

C'est à la lumière de ces assurances, déclare le journal, que le Prince Fahd, chef du gouvernement saoudien, a affirmé que son pays voulait garder le dollar comme unité de référence du prix du pétrole.



La société de transport Expéditex Inc vient de faire l'acquisition de cet immense fardier d'une capacité maximale de 300 tonnes. «Scheurle c'est le nom dont l'a affublé son fabricant allemand a été assemblé chez Expéditex. L'ensemble fardier et tracteur atteint 97 pieds de long avec ses 88 roues arrières et ses 10 roues avant. Il peut être monté en 4, 8, et 11 lignes suivant les jeux qu'on fait avec les modules. Pour se déplacer, ce mastodonte nécessite l'utilisation d'une roulotte mobile pour l'équipe technique et d'un camion de 5 tonnes muni d'un treuil afin de faciliter les manoeuvres opérationnelles. Tous les essieux peuvent pivoter sur leur centre et par un jeu de tiges et d'hydraulique, les axes des essieux se rencontrent en un seul point. Ces derniers reçoivent leurs signaux par un mécanisme commandé de la cabine du tracteur et facilement grandement la négociations des virages.

L'agriculture québécoise ne peut soutenir la concurrence

par Jean POULAIN

En regard de l'ensemble de l'économie du Québec le secteur agro-alimentaire affiche un déclin constant. Selon l'analyse portant sur les quinze dernières années, ce déclin est particulièrement significatif dans la mesure où notre production est plus importante dans des produits où la demande intérieure est stable (stagnante) alors que notre production est faible pour les produits où cette demande est plus dynamique. La faiblesse de nos exportations explique en partie cette situation.

Des conditions biophysiques difficiles ont entraîné les gouvernements à consacrer une aide financière importante à l'agriculture du Québec, sans pour autant entraîner une augmentation équivalente de productivité. Il en résulte que, dans certaines productions, le Québec ne peut soutenir la concurrence étrangère sans une protection particulière.

Ces conclusions qui s'adressent avant tout à l'agriculteur québécois plutôt qu'aux intermédiaires en aval, sont celles établies à la suite de la conférence sectorielle tenue à Québec les 10, 11 et 12 avril dernier.

Le rapport, intitulé: «L'agro-alimentaire; vers une stratégie de développement», vient de paraître. Il permet à quiconque non au courant des questions agricoles au Québec de s'y initier de A à Z, de la ferme à la table du consommateur, de s'ouvrir les yeux une fois pour toutes.

C'est le mérite de l'ouvrage d'avoir procédé avec méthode pour que le profane s'y retrouve aisément et se persuade bien vite que tout ne va pas très bien dans notre agriculture locale.

En effet, l'impression générale qui ressort de ce colloque est que deux secteurs d'amont vont mal: la production au niveau du cultivateur et la transformation et la distribution entre les mains des PME (petites et moyennes entreprises).

Evolution

L'agriculteur québécois a évolué: d'individualiste qu'il était, il s'est lancé dans le syndicalisme agricole dont les dirigeants prennent sa défense avec une main ferme, si l'on peut dire.

Entendons parler M. Paul Couture, président de l'UPA (Union des producteurs agricoles): «...Nous sommes conscients que le marché ne nous a jamais assuré une sécurité... là-dessus on veut s'assurer une sécurité, et notre approche de sécurité, et après avoir répondu aux besoins des transformateurs, aux besoins du consommateurs, nous pensons que la formule des plans conjoints est importante... On donne souvent le plan conjoint comme un aspect négatif, comme contrôle de la production. On parle aussi de stabilisation des revenus parce qu'il y a beaucoup d'impondérables en agriculture, on est une industrie à ciel ouvert... la stabilisation des revenus, c'est un autre éléement important...»

Les plans conjoints

Les plans conjoints visent à organiser la vente d'une production agricole par le seul canal d'un organisme émanant surtout des petits producteurs — (une voix, un vote) — qui, outre ce monopole de mise en marché, fixe les prix, contingente la production pour adapter l'offre à la demande: la stabilité des revenus agricoles se fait ainsi un peu, sinon beaucoup, sur le dos du consommateur des villes.

Qu'en pensent les autres groupes en cause?

Pour le ministre de l'Agriculture M. Jean Garon, la question ne paraît pas si tranchée quand il dit: «Quelles modifications devrons-nous apporter à l'organisation du secteur agro-alimentaire québécois pour que les producteurs puissent obtenir des revenus satisfaisants, pour que le secteur de la transformation puisse se développer sainement et assurer aux agents de la distribution, surtout aux consommateurs, un approvisionnement régulier et une gamme de produits de qualité à un prix acceptable?»

Les citadins pénalisés

Poser la question c'est admettre que la solution proposée ne paraît pas être exempte de critiques.

Comme profane des villes, le consommateur moyen avait cru jusqu'ici que le métier d'agriculteur comportait le risque de calamités naturelles: l'agriculteur exigeant maintenant des revenus stables, entend-il faire supporter par le citadin la pluie ou la gelée qui arrivent au mauvais moment et ruinent la récolte? Doit-il subventionner le marché quand les prix internationaux s'effondrent et se retirer, par contre, quand ils ont atteint des sommets?

Qu'en pensent les autres secteurs? La formule des plans conjoints a des adversaires.

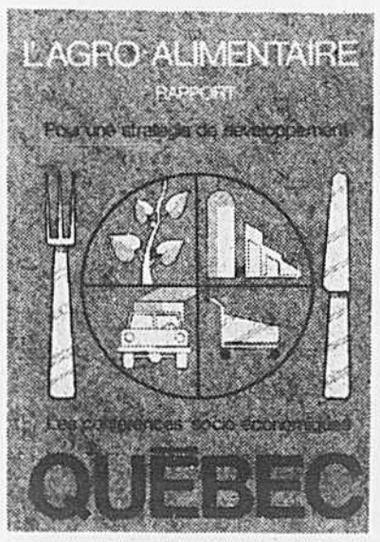
«Parmi nos principales préoccupations, souligne Jean Bienvenue, président du Conseil des salaisons du Canada, section Québec, nous voudrions d'abord insister sur le maintien de la libre-entreprise.

«Nous sommes en faveur d'un circuit alimentaire concurrentiel axé sur les marchés et la réalisation d'un profit, et conçu de façon à stimuler et à récompenser l'efficacité, la productivité, l'innovation et l'initiative. En outre nous approuvons l'idée de réduire l'intervention des gouvernements au niveau de la production et de la mise en marché des aliments, bien que nous croyions que ces derniers aient un rôle important à jouer qui consiste à imprimer la direction voulue à la politique alimentaire...»

La transformation

La grande faiblesse du circuit de l'agro-alimentaire du Québec semble bien être la présence des PME dans la transformation des produits agricoles et dans leur distribution.

Laissons parler Alex L'Ecuyer, président de l'Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec.



«Nous sommes grandement préoccupés par le degré de décroissance des productions importantes, tels le pois, le haricot, le maïs sucré, où nous devrions exceller alors que nous sommes en perte de vitesse en faveur des Maritimes et surtout l'Ontario qui les produisent à des coûts inférieurs aux nôtres. Donc, degré d'efficacité et de productivité plus élevé chez nos concurrents.»

Paroles, paroles... Non. L'Ecuyer relève des raisons immédiates: Pourquoi cette situation? «Premièrement: meilleur drainage des sols en Ontario. Deux: degré de productivité plus élevé en Ontario qu'au Québec. Trois: plus grande sécurité d'approvisionnement de la matière première, en quantité et en qualité suffisantes pour satisfaire aux besoins de l'industrie. Quatre: coût de la main-d'oeuvre moins élevé: le salaire minimum est de $0.42 moindre qu'au Québec. Cinq: taxe sur les carburants que les conserveries du Québec ont à payer et que celles de l'Ontario ne paient pas.»

Puis viennent autant de suggestions que de questions à résoudre.

Trop de PME

La conclusion du colloque sur ce point est que dans le secteur de la transformation le grand nombre de PME insuffisamment pourvues en termes de connaissances techniques, de moyens financiers, d'équipements de recherche, etc, ne peut rencontrer les exigences d'un réseau de distribution fortement concentré.

Le résultat est qu'avec nos PME et nos plans conjoints les grandes firmes de distribution vont, en partie, s'approvisionner ailleurs, ainsi que les institutions, qu'elles soient du secteur privé (hôtels, restaurants, etc) ou public (commissions scolaires, hôpitaux etc).

Les secteurs faibles posent alors le principe de «l'achat chez nous» alors que d'autres comme Léonard Roy du Conseil de l'alimentation du Québec (qui représente les grandes chaînes alimentaires) trouve qu'une campagne d'achat chez nous «est une formule dépassée»: ce qu'il faut, dit-il, c'est de «pouvoir compter sur la participation active d'une masse de consommateurs québécois avertis et motivés... comme partenaires conscients de la force d'entraînement considérable de leurs achats dirigés et raisonnés d'une valeur de plusieurs milliards de dollars par année».

L'AGRO-ALIMENTAIRE
Rapport
Pour une stratégie de développement
Publié par le Secrétariat des Conférences socio économiques
Gouvernement du Québec
Québec

l'économie qui s'écrit

les faits saillants de la Bourse

MONTRÉAL

Volume:

Vendredi	650,700
Jeudi	487,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	164	169
Gains	52	58
Pertes	70	74
Inchangées	42	37
Hauts 78	13	15
Bas 78	23	20

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
28,580	Aquitaine Cda	19¾	–¾
20,000	Cda Perm Mtg	19	inch
12,600	F C A Intl	3.15	+ .15
11,700	Consum Gas	18¾	inch
11,140	Abitibi	15¾	+¾

Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
26,900	Dynamic	1.45	+ .03
10,000	Baker Talc	.18	– .02
9,500	Que. Expl.	.30	– .05
8,000	Que. Uranium	.09	+ .01
7,800	Silver Stack	1.62	– .08

TORONTO

Volume:

Vendredi	7,023,000
Jeudi	5,933,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	666	694
Gains	218	230
Pertes	219	220
Inchangées	229	244
Hauts 78	47	44
Bas 78	4	3

Valeurs les plus actives

Volume	Valeurs	Ferm.	Var.
157,130	Abitibi	15¾	+¾
145,411	Simpsons	7	+¾
139,000	Cdn Intl Pwr A	1.50	inch
110,957	Bank Montréal	24	inch
100,000	Scotts Rest A	9¾	–¾

Mines et pétroles

Volume	en cents	Ferm.	Var.
690,678	Pennant Res	.72	+ .03
442,716	Ulster Pete	1.45	– .10
208,170	Place Gas	1.88	+ .08
165,066	Trinity Res	4.65	+ .60
138,500	Albany O & G	.72	+ .07

NEW YORK

Volume:

Vendredi	36,190,000
Jeudi	38,570,000

Faits saillants:

	Vendredi	Jeudi
Actions trans.	1917	1891
Gains	761	878
Pertes	752	606
Inchangées	404	407
Hauts 78	161	159
Bas 78	4	4

Indices Dow Jones:

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.	Var.
30 Ind	896.74	902.55	890.59	895.53	–1.82
20 Transp	253.51	255.21	251.17	252.09	–1.32
15 Serv. pub	106.50	106.97	105.78	106.39	–0.07
65 Comp	309.74	311.66	307.42	308.98	–0.83

fonds mutuels

AGF Group
Amer Grwth 5.96
Cdn Gs Egy 21.22
Cdn Sec Gth 6.85
Cdn Trusteed 4.66
Corp Invest 6.59
Corp Inv Stk 6.88
Gwth Equity 10.53
Japan 14.93
nMoney Mkt 10.00
Special 5.84
All Canadian Grp
Compound 7.25
Dividend 7.72
Northn Egy 4.75
Revenu Gth 4.42
4000 4.95
Bolton Tremblay
Cda Cumul 8.19
Internatnl 9.03
yPld Resourc 5.61
yTaurus 9.63
Calvin Bullock Gr
Acrofund 1.58
Banner Fund 5.49
CIF 4.84
Cambridge Group
Intl Energy 2.98
Intl Growth 5.29
Intl Income 3.81
Nat Res Gth 4.77
Univest 6.58
Growth 8.10
Clag Inv Group
vnCoopera 11.48
vnLdmk GF 11.78
Confed Group
Dolphin Eqty 5.73
yDolphin Inc 5.15
Cundill Value 6.27
Eaton-Bay Group
Commwth 19.20
Growth 12.55
Income 4.63
Internatnl 13.29
Leverage 5.93
Venture 6.31
Viking 5.82
Guaranty Trust Gr
vninv Equity 8.35
vninv Income 4.26
vnMortgage 10.15
Guardian Group
Enterprise 1.04
GIS Comp 14.69
GIS Income 4.03
yGwth Fnd 13.67
North Amer 5.53
Mutual Acu 6.51
Mutual Inc 5.36
Sec Income 9.47
World Equity 7.47
Investors Group
yDividend 7.53
yGrowth 12.08
vInternatnl 7.46
vJapan 14.48
vMortgage 5.01
vMutual 5.74
yProvidt Stk 5.94
yRetiremnt 6.47
Planned Invest Gr
Cda Cumul 8.19
yPld Resourc 5.61
yTaurus 9.63
Pret et Revenu Gr
American 12.38
Canadien 7.33
Fonds H 5.06
Retraite 7.72
Principal Gr
Collective 9.64
Growth 5.97
Venture 5.43
Prudential Gr
Growth 6.63
Income 5.34
Savings Invest Gr
American 12.38
Canadian 7.33
H Fund 5.06
Retiremnt 7.72
Scotiafund Gr
Scotiafund 1.04
Scotiafd Mtg 1.03
United Bond Share
vRoyFund 7.34
vRoyFnd Inc 5.11
Universal Group
Equity 10.96
Income 5.20
Resource 5.38
Non Members
Assoc Inv 6.73
vBeaubran 4.63
CSA Mgmt Gr
Goldfund 5.19
Goldtrust 2.91
Canagex Gr
yBond 9.57
Fund 11.75
internatnl 9.89
yMortgage 10.26
Capital Grth 13.01
xChase 6.90
vnComCp Mtg 10.15
Desjardins Gr
yCanadian 8.39
yHypotheq 4.37
yInternatnl 9.19
yObligatns 5.19
yQuebec 4.25
nySpec 6.97
Dixon Krog Gr
yDixon, Krog 8.13
yHeritage 2.48
yVanguard 8.00
Dreyfus Group
yxInc 13.78
vxInternatl 17.30
yDomin Comp 9.01
nExecutv Can 7.47
nExecutv Intl 1.62
xFld Trend 26.65
nFst Cn Mtg 10.45
Fiscon Fund 6.03
nHarvard 9.05
Industrial Gr
Indust Amer 3.30
Indust Div 6.34
Indust Eq 8.84
Indust Gth 5.86
Indust Incm 10.82
Indust Pens 33.63
ynJones Hewrd 5.33
Keystone Gr
Cus K-2 5.56
Cus S-1 19.00
Cus S-4 5.76
Polaris 3.72
xLex Rsrch 16.58
xManhatn 2.96
yMaritime Eq 2.75
Marlborough 6.97
Natrusco 14.67
ynNATrst BT 10.62
NW Group
yCanadian 5.29
Equity 10.06
xOne Wm St 16.05
xOppenhmr 6.87
Pemberton Gr
vnPacific Div 6.69
vnPacific Ret 5.60
vnPacific US 5.60
PHN Group
yBond 11.02
yCanadian 10.49
yDiv Income 10.68
Fund 21.66
yPooled 34.60
nyRRSP 15.55
PMF Managmnt
nPension Mg 7.81
nXanadu Fnd 5.11
nPutnam 11.78
Sterling Group
Equity 6.80
yMortgage 5.12
xTech 9.37
Temple Gth 19.72
yTradex 14.12
Trans Canada Gr
A 5.77
B 58.60
C 11.34
Special 4.55
United Group
yAccumula 14.35
yAccumula R 5.08
yAmerican 1.99
yConf Mortg 5.18
yHorizon 8.25
ySecurity 4.71
yVenture 3.38
yVenture Ref 6.39
Western Grth 5.77

MONTRÉAL

INDICES À LA BOURSE DE MONTRÉAL

	Ind.	Ser. pub.	Banques	Comp.	Pap.
Var. 25 août	–0.79	+0.05	+1.36	–0.39	+2.46
Fer. 25 août	199.71	188.86	288.75	208.18	134.14
Hauts 78	200.96	190.92	290.94	210.60	134.14
Bas 78	162.70	158.65	228.01	170.78	90.88
Hauts 77	185.72	172.67	249.41	187.99	114.67
Bas 77	157.48	131.74	209.20	165.02	88.30

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1978 Haut	1978 Bas
A							
Abitibi	23068	$15½	14⅞	15½	+ ⅜	15½	10¼
Abt pr b	2102	$54⅜	54⅞	54⅞	– ⅜	55½	53
Agra a	100	$7¼	7¼	7¼	+1⅜	7¼	5⅝
Alta Gas T	8652	$15⅜	15¼	15⅜	– ⅜	16	14⅛
Alcan	20844	$35¾	35	35⅜	– ⅜	37⅛	24⅛
Alpoma St	4028	$23⅜	22⅜	23¾	– ¼	23½	14½
Alg a	500	$27⅞	27¼	27⅞	+ ⅛	28⅝	25½
Ang CT 315	100	$39	39	39	+ ½	39	39
Aquitaine	36180	$20⅛	19⅜	19⅜	– ½	20⅛	15
Asbestos	6586	$46	41	46	+4¾	46	35¼
Ashland	2543	$32¼	31½	32¼	+ ¾	32¼	16½
Astral	1400	160	135	135	– 15	160	115
Atco a	950	$17	16½	16¾	– 1¼	17½	12
Banister	500	$11⅞	11⅜	11⅜	– ⅜	12⅜	9⅞
Bank Mtl	70281	$24⅛	23⅞	24	+ ⅛	24⅛	17⅜
Bmo Rts	629953	66	62	64	– 1	66	55
Bank NS	7513	$22½	21½	21⅝	– ½	23⅛	18½
Banq CN	17076	$17½	16¾	17⅛	– ⅜	17⅜	14½
Bq Epargne	1730	$19¾	19⅛	19¾	+ ¼	19¾	17½
Banque Pro	21756	$16¼	16	16⅛		16¼	12⅞
Bell Canad	19075	$60¼	59¾	60		60¼	52
Bell F pr	400	$24	23¾	24	+ ⅜	24	21¾
Bell G pr	5600	$27¼	26⅞	27⅛	+ ⅛	27¼	25¾
BM RT u	4663	$15½	15¼	15¼	– ⅛	15¾	14¼
Bomb Inc	13941	$12½	11¼	12¼	+1¼	12½	5
BP Can	4686	$18½	18	18¼	+ ¼	18½	13⅛
Brcan a	13598	$17¾	17	17¾	– ⅛	17¾	14⅛
Brcan Pr d	700	$27½	27½	27½		28¾	26½
BCFP	2030	$32	16⅞	17½	– 14	35⅛	16⅞
BC Phone	2490	$17⅝	17⅜	17½	+ ¼	17⅝	14¼
Brunswk	1000	410	410	410	+5	410	300
C and D							
CAE A	11200	$17	17	17		17	11½
Cadi Fvw	600	$14¼	14¼	14¼		14¾	9½
Cal P a	5628	$39⅝	39⅛	39⅞		40	34⅛
Cal P236	300	$30	30	30	+ ¼	31	28¼
CCeml a	4921	$10¾	10¼	10¾	+ ⅜	11¼	9
Can Devlp	40	$107	107	107		108	103¾
C Pack c	100	$22	22	22	+ ¼	22	18¾
Can Perm	31000	$19	18¾	19	– ¼	19¼	16¼
CTrst a	825	$26¼	26¼	26¼	– ¾	29	25½
C Cel	17100	$8½	7½	8	+ ⅜	8½	5¼
C Hydro	20100	$12½	12⅜	12⅜	+ ¼	12½	9¼
C Imp Bank	13697	$29½	28¾	29⅛	– ¼	29⅜	23⅜
CiL	200	$22¼	22	22¼	– 2	24½	9¾
C Marconi	2045	$9¼	9⅛	9⅛	– ¼	10	460
CP Inv	4020	$23¾	23¼	23¼	– ¾	24⅛	17
Cdn Tire A	700	$27¾	26½	26½	– 1	28¾	20
C Util	1950	$17	16	16	– 1	17	14⅜
C Util f	100	$28½	28½	28½	– ⅛	29⅛	27
C S Vickers	145	$35	35	35	+4	35	23
Cantol	200	265	265	265		265	210
CPLtd	33696	$23	22⅝	23¼		23⅜	16⅜
CP uk p	500	$5½	5½	5½	+ ⅛	5⅝	5¼
CP A p	700	$10½	10½	10½		10½	9¾
Carl Ok	8750	495	465	470	– 20	5¼	305
Celanese	5800	375	365	375	+10	375	265
Cel $1p	100	$11	11	11	+1¼	11	11
Cent Dyn	3000	35	35	35	+5	40	20
Chieftain	11230	$29½	29	29½	– ½	30	17⅞
Chrysler	225	$14	13⅜	13⅜	– ⅜	15½	12
Cominco	3735	$30½	30¼	30¼	– ¼	31	23⅛
Con Bath	6812	$32	30	32	+2	32	21¼
C Text	2200	295	285	285	– 10	300	185
Con Gas	13000	$18⅞	18⅜	18⅝	– ¼	19⅜	16
Cr Fonc	192	$87	87	87		87	72
Crush Int	400	$15	12⅞	12⅞	– 1½	15½	9⅞
Dalmy a	100	$8¼	8¼	8¼		8¼	5
Dalmy c	100	$7¼	7¼	7¼		7¼	400
Denison	100	$79	79	79		80	51¾
Dome Pete	5025	$75	72	74	+8½	75	53
D Bridge	3205	$28	27¾	27⅞	+ ⅜	28	21⅝
Dofasco a	1910	$28	27½	28	+ ¼	29¼	22
Domco	800	360	350	350		390	300
Dom Store	300	$18¼	18¼	18¼	– ¼	18½	14¾
D Tex a	56625	$12⅛	11⅝	12	+ ⅜	12¼	8¼
Domtar	11213	$21¼	20⅞	21¼	– ⅛	21⅞	14
Donohue	1300	$15	14⅞	14⅞	– ⅛	15	8¼
Donohue Pr	160	$17¾	17¾	17¾	+1¼	19	16
Du Pont	2360	$15⅛	14½	15⅛	+ ¾	15¾	12
E to K							
E Pr Air	4000	$5	5	5		5	375
E Pr Air a	350	$10	9½	9½		10	7½
Elec Knt	1000	50	50	50	+20	50	30
Enheat a	200	425	425	425	+50	425	230
Ext wts	15000	$6½	6½	6½	+ ¼	6½	350
Fal Nck	1000	$28½	27¾	28	– 1⅛	29⅞	16⅜
Fic Fund	300	$10	9½	10	+1	10	7¼
FCA Inter	60800	320	280	315	+20	320	190
Francana	300	$9⅝	8½	9⅝	+ ½	10¼	6¾
Fulcr 6p	100	$8¾	8¼	8¾		9	8⅛
Gaz Metr	5350	$6¼	6	6¼	+ ⅛	6½	490
Genstar L	1662	$32⅜	31⅝	32	– ½	32½	25½
GH St	200	290	290	290	+15	290	290
GBC	900	$9	9	9	+ ⅛	9	6
GL Paper	1900	$34	33½	34	+ ¾	35	21⅜
Gulf Can	33784	$30½	28¾	28¾	– 2⅛	30⅞	26⅛
Hawker A	225	$8⅞	8½	8⅝	– ⅛	9	5¾
Holl a	1400	$42½	41¾	41¾	– ¼	46	29⅛
Home A	4762	$43¼	41½	41½	– 1¾	44¾	36½
Home B	602	$40½	40⅜	40⅜	+1⅛	41¾	35
Huds Bay a	1000	$20¼	20	20	– ⅜	20⅜	15½
H Bay Co	6620	$24¼	23½	23¾	+ ⅛	24¼	16⅛
HB Oil Gas	1650	$46½	45	45	– 2	47¼	40¼
HDCL pr	3800	$12	12	12	+3	12	12
Husky Oil	2733	$41⅝	40¾	41⅜	+ ⅜	53½	24⅞
IAC	4300	$19¾	18⅞	19⅛	– ⅜	20¼	17
Imp O a	30921	$22	21⅛	21⅜		22	18⅜
Imasco A	2100	$37¾	37	37	– ¼	37¾	27⅜
Indal							500
$14⅞ 14⅞ 14⅞	+ ¼	14⅞	8½				
Inland Gas	1100	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛	11⅞	10
Inco a	42358	$18⅞	18⅜	18¾		21¼	15⅛
Inco pr c	1200	$25	24¾	25	– ⅛	25¼	24⅛
IU Int	1900	$14¼	14	14	– ¼	14⅜	12
IPL a	10785	$17	16¾	17		17	13⅜
Inv Grp 5 p	100	$21	21	21		21	15¾

	Volume	Haut	Bas	Clôt.	Var.	1978 Haut	1978 Bas
Ivaco a	1430	$11⅝	11⅜	11⅜	– ⅜	12	6½
Kaiser Re	16700	$15	14½	14½	– ⅛	15⅜	13½
		L		N			
Labatt a	190	$21⅞	21⅞	21⅞	– ⅜	22½	18½
Lau Fin	275	$8½	8½	8½	– ⅛	9½	7
Lob Co A	800	440	435	440	+5	460	325
Lob Co B	150	430	430	430	– 10	450	340
Mac HA	1600	$16¾	16½	16½	– ¼	17	12½
MB Ltd	18675	$22¼	21¼	21½	– ⅜	22⅝	15½
Maritime	198	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅛	24	21
Mrtm b	500	$11¾	11¾	11¾	+ ¾	11¾	10
Mass Fer	30189	$11¾	11⅜	11½	– ¼	16	9½
Mas F a	5000	$19⅝	18½	18½	– 1⅛	27⅜	17¾
Mas F 5	8425	$19½	18	18	– 1½	27¼	17⅝
McGraw H	3100	$8⅜	8⅜	8⅜	– ⅛	8½	7½
Mercantl	2371	$14⅜	13⅞	14	– ⅝	14⅞	11⅛
Micc inv	100	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛	11⅝	7⅜
Mitch A	390	$20½	20	20½	+ ½	20½	13½
Molson A	600	$20¼	20⅛	20¼	– ½	21	15
Molson B	1900	$19	18½	19	+ ¾	19	13⅞
Monenco A	200	$12⅞	12¾	12¾	– ¼	14	8¼
Mnt Trst	1140	$21¾	21	21¾	+ ¾	21¾	13⅜
Moore	6575	$35⅜	34⅜	35⅜		38⅜	28⅝
MPG Inv	200	$5	5	5	+ ¼	5	5
Multi Ac	626	$5¼	5⅛	5¼	+ ¼	5½	335
Nat Trust	250	$16¾	16⅝	16⅝	+ ⅜	17¼	14⅝
NB Tel	305	$22⅛	22	22⅛	+ ⅛	22⅛	19¼
Nfl cl a	325	$17¾	17½	17½	– ⅜	18	15½
Nfld pr d	500	$9⅝	9⅝	9⅝	– ⅛	10	7⅞
Ntld pr e	100	$11	11	11		11¾	10¼
Nfld pr f	1100	$11½	11½	11½		12⅛	11
Nfld tel	1300	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛	10¼	8¼
Nfl T c	2000	$22¾	22¾	22¾		22¾	21
Normick	20800	$6	5⅞	5¾	+ ⅛	6	320
Noran a	12140	$34	33⅜	33½	– ⅜	34½	20⅜
Nordair a	500	$10¾	10¾	10¾	– ⅜	11½	7⅞
Norcen	16426	$16¾	15¾	15¾	– ⅞	19⅛	14¾
Nor Tel	16531	$36⅞	35⅝	36⅝	– ½	37⅛	25
Nor T w	13050	$15½	14½	15	– ⅜	15⅞	6¾
		O		S			
Oshawa A	5700	$8⅛	7⅝	8⅛		8¾	450
Pac Pete	10825	$40¼	37	37	– 2½	43⅜	33⅞
Pancan	900	$37	36⅞	37	+ 1	37⅜	31¼
Petrofina	100	$21⅞	21⅞	21⅞	+ ⅛	22¾	18½
Polysar a	100	$27	27	27		27¾	26¾
Pop S	850	$5¾	5⅜	5¾	– ¼	8	5¾
Popular	300	285	285	285		300	225
Pow C a	7567	$19¼	18⅛	19¼	+1⅛	19¼	9⅞
Pow C d	165	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛	16	9
Prefac a	400	130	120	130	+10	130	73
Price Com	7935	$17	16¼	16⅞	– ⅛	17	10¼
Provigo	550	$18⅝	18⅛	18⅝	+ ⅜	19	13½
Quebecor	66620	$11¾	10	11½	+1¾	11¾	8
Que Tel	5915	$24	23¾	23¾	+ ¾	24	20½
QueT 4¾p	145	$12⅛	12⅛	12⅛	+ ⅜	12⅛	11¼
Qt 73-4	200	$19¾	19¾	19¾	+ ½	19¾	17¾
Redpa a	4540	$16	16	16	+ ¼	16⅝	15⅜
Redpa b	2000	$16	16	16	– 194	16	16
Reed P a	3820	$9	8½	9	+1	9	6
Redd Sten	700	$10¾	10¼	10¾		10¾	8¾
Reitman A	5828	$17½	17	17¼	+ ¼	17½	13⅞
Res Ser	1100	260	255	255	– 15	294	166
Rio Algom	2192	$34	33½	34	– ⅜	35	25
Rolland	1431	$8¼	7⅞	8¼		8¼	450
Rolland B	108	$6¾	6¾	6¾	– ¼	7	325
Rothm B p	100	$19⅜	19⅜	19⅜		19⅜	16
Royal Bank	20660	$34	33½	34	+ ⅛	34¾	25⅞
Ry Trt a	1353	$19¼	19	19¼		19½	15⅝
St L Cem A	172	$17	17	17		17	14½
Scotts	100	$9⅝	9⅜	9⅝	+ ⅜	10	6½
ScotYork	900	$7¾	7¾	7¾	+ ⅜	7¾	6¼
Seagram c	12871	$29	26½	28¾	– ¼	29	22½
Shell Can	22731	$15¼	14⅞	15⅛	+ ⅛	17¾	13¼
Sher Wm	100	$17½	17½	17½	+ ½	18¼	14½
Simpsons	11137	$7	6½	7	+ ⅛	7½	440
Simpsons S	6961	$7⅜	7½	7½		8½	6⅜
Stham a	5025	$26	25	25⅜	– ½	26	19⅞
Stham b	100	$12⅝	12⅜	12⅝	– 198	12⅝	12⅝
Stelco a	15791	$26¾	25¾	25⅞	– ¾	27¼	22¼
Steinbg A	820	$20½	20⅓	20½	+ ¼	20½	16
		T		Z			
Tele C	1000	$11½	11½	11½		12	7¾
Tele Met b	14025	$14	13	13⅞	+ ¾	14	8½
Texaco	5205	$49	45½	45½	– 3⅝	49¼	34
Texasgulf	21750	$24½	23½	24½	+1⅜	24¾	16⅞
Thom A	14521	$15⅛	15	15	– ¼	15¼	11½
Tlw Ind	156	450	450	450	+15	5	425
Tlw Ind a	1080	$14¾	14¾	14¾		15⅝	14
Tor Dm Bk	9311	$20¾	20½	20½		21	16½
TD Rll un	200	$26¾	26¾	26¾	– ¾	27¼	24⅝
Torstar b	615	$17½	17½	17½	+ 1	17½	13
Tot Pet A	6227	$15	14¾	14¾	– ⅜	15¾	10
Tot p w	1300	$7⅛	6⅞	7⅛	– ¾	7⅞	370
Trd a	224	$18¾	18⅝	18¾	– ¾	19½	16¾
Tr Can PL	37423	$17½	16⅝	17⅛	+ ⅛	19	14⅛
Tr C C pr	275	$57	57	57	+2½	57	48
Tr C pr d	150	$56½	56½	56½		57¼	54⅜
Trans Mt a	1935	$9⅞	9½	9⅞	+ ½	10	8⅛
Treco	900	480	475	475	– 5	5	400
Tr G C	3499	$21¼	21	21	+ ¼	21¾	18½
Ultrmar	269	$5½	5½	5½	– ¼	6	450
Unigesco a	4970	320	300	300	– 5	340	175
Unigesco b	3200	275	260	260	– 5	290	125
Un Carbid	300	$18¾	18	18¾	+ ⅞	18¾	16½
Union G a	2750	$11½	11⅜	11½		11⅝	9⅞
Union Oil	600	$19⅛	19	19	– ¼	19¾	14
Velcro	5475	$9¾	9¾	9¾		11	9¾
Walk a	2070	$36⅜	36	36	– ¼	36⅜	28½
Webb Knp	750	70	70	70		70	45
Weldwod	504	$17½	17⅜	17½		17⅜	10⅝
West Pet	2200	$13	12½	12½	– ⅜	13⅜	10⅜
Westcst	3300	$12¾	12⅜	12½	– ⅛	12⅝	10½
Wcoat wt	4215	320	320	320	g-20	8½	230
Wstburne	6075	$37	35½	37	+ ⅛	37	18½
Weston	200	20	20	20	– 1	21	13¾
Wstn 6 pr	100	$75½	75½	75½	+ 1	75½	75½
Zellers.a	35835	$10	9¾	9⅞	+ ⅜	10¼	6⅜
Ziebart	2000	110	105	105		115	85
		Junior Industrials					
BrCon Oil	2100	32	32	32	+7	32	15
Crawfd Al	1600	$10	9½	10	+ ½	10	350
Delt Pan	150	220	220	220		250	188
Mid Ind	5500	45	43	45	+4	52	41
Nocana	12000	160	157	160	– 2	180	115
Old Can Inv	1000	100	100	100		100	91
OldC Inv a	648	125	125	125		125	125
Paco Cp	200	300	265	300	+35	300	250
Val Mr A	6200	76	75	75		76	41
Wabasso	2179	$11	11	11		11	8⅜
		Mines and Oils					
Abitib Asb	24900	114	97	101	– 13	124	53
Aldona	5073	100	95	100	– 4	112	52
Americ	1000	12	12	12	– 1	20	12
Basic Res	40300	415	375	415	+35	7⅜	375
Baker Tlc	11000	18	16	16		20	12
Bellechs	500	12½	12½	12½	– 2½	17	8
Bluewtr	2600	$11½	11	11	– 1½	14¼	5⅜
Bruneau	1500	20½	20	20½	+ ½	27	12
Cadillac Ex	4950	55	55	55	– 1	89	52
Cassiar	200	$10⅛	10⅛	10⅛	– ⅛	10⅞	8¼
Chesbar Iron	300	165	160	160		180	60
Chsbr w	7500	47	47	47		60	9
Chib Cop	1000	10	10	10		10	6
Coniagas	2000	80	75	75	– 10	85	50
Cons Imp	2000	12	12	12	+1	23	11
Conuco	2140	380	365	365	– 20	490	305
C Tch	1320	17	17	17	– ½	17½	10
Dome Mns	1000	$92½	92½	92½	– 1½	94	71
Durngmi	23500	250	235	236	– 13	250	110
Dumont	14500	10	8½	9	– 1	12½	5
Dyn Mn	68700	147	131	145	+9	155	97
East Mal	1800	345	345	345	– 30	410	295
East Su a	1500	235	235	235	+112	235	112
Falcon Cop	200	56	6	6		6½	380
Goldex	5804	36	36	36		50	30
Gr Coast	8763	25	22	25	– 3	35	16
Jamex Expl	2000	23	23	23		25	20
Kiena	22000	260	240	245	– 24	325	145
Labrador	5100	$42½	42	42½	+1½	43½	32⅜
Ladubor	12000	26	24	24	+1	40	21
Massval	7000	10½	10	10	– ½	12	8
Midepsa	6000	28	25	28	– 2	30	14
Mt Laur U	7500	15	15	15		20	10
Mt Jamie	23000	47	43	46½	– ½	57	21½
Muscoch	21600	27	25	26

VANCOUVER

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Aaron	1000	280	280	280	- 10
Abella	33600	80	71	80	+10
Agassiz	17960	149	142	144	- 1
Alice Lk	2500	9	9	9	
Amber	18000	46	40½	40½	- 1½
Andex	2000	16	16	16	+1½
Anglo Bo	2200	205	200	205	
Avino	6500	35	35	35	
Azure	19000	78	74	75	- 2
Barier R	4500	51	48	49½	- 1½
Bath N	4000	38	37	38	
Bimori	9200	142	138	140	
Betina	500	65	65	65	
Bow Rvr	3500	24	22	22	- 2
Bucnr	313000	52	45½	51	- 1
CDR R	2000	11	11	11	
BX Dev	1000	435	435	435	- 5
Camro	500	24	24	24	
C Barr	100	225	225	225	+5
Cd Nat re	1000	300	300	300	+5
Carolin	26800	280	272	275	- 5
Casino	4000	16	16	16	
Castle	1100	175	175	175	
Charltn	6000	58	58	58	
Cheyen	7600	465	445	460	+15
Chrmx	1501	23	22	23	+1
Cima	500	36	36	36	
Claymr	19000	48	44	48	+3
Colby	12500	95	90	95	+5
Clonial	8800	160	150	160	+10
Cmaplx	1500	310	300	305	- 5
Comwlt	2550	26	18	26	
Con Am	8500	35	34	34	
C Five St	1600	210	205	210	
Cns Klco	18140	42	38	42	+2
Cons But	625	14	14	14	
C Slv Rg	2000	35	35	35	
Covnex	5000	90	85	90	+5
Cream S	2500	17	17	17	+4
Cree Lk	1000	280	280	280	- 20
Dankoe	2160	215	210	210	
Damsc	1000	50	47	50	
David	17600	180	165	174	+16
Davnpt	4000	28	26	27	- 1
Delta	18700	165	155	155	- 3
Dora Ex	3500	23	22	23	- 1
Dual res	1100	100	96	96	- 4
Dusty M	3000	30	30	30	
Eagle R	22000	18	16	18	+2
Enex	1000	51	51	51	
Focus R	2600	725	720	720	+ 15
Forum	4500	54	50	51	
Galvstn	30700	145	130	144	+7
Gentry	7000	35	34	34	
Gt Reef	6500	75	75	75	
Global	4556	25	25	25	
Goldblt	2000	60	60	60	
G Gate	2000	50	48	48	- 3
Gdn Gnt	2200	14	14	14	
G Hercul	10300	150	145	148	- 2
G N Pete	1000	28	28	28	
Grnlnd	500	13	13	13	
Grndst	4500	65	60	65	+6
Hallmk	12000	25	24	24	- ½
Hecate	7000	52	51	51	- 1
Hlnawk	2000	25	24	25	+1
Hmont	1000	104	104	104	- 1
Holofl	9600	35	33	33	
Host	4000	67	65	67	- 3
Imp Met	2000	27½	27½	27½	+2½
Intrcp	200	200	200	200	
Intgold	3833	70	65	70	- 6
Int Balfr	10799	995	950	985	+ 35
Itl Bmc	6300	45	40	45	
IShasta	20000	136	126	133	- 3
Iona Svr	9500	83	81	83	+2
Kamad	2000	35	35	35	
Kndahr	6500	62	60	62	
Karin Ik	1000	50	50	50	
Keith	10000	72	67	69	+1
Klndx	6500	28	28	28	
La Teko	1000	63	60	60	- 3
Lion Mn	4500	67	64	67	+5
LMC R	6009	14	14	14	
Logtng	2500	210	205	205	- 5
LP Ind	22400	30	28	30	+2
MCP R	10450	124	117	117	+2
Malor	1500	40	40	40	
Mvrck	1000	54	54	54	+1
Mconel	3500	45	41	42	- 3
Meston	2000	75	75	75	
Mi-Lo	400	100	100	100	
Mt Grnd	4400	150	150	150	- 5
Mus Crk	1500	80	80	80	- 1
Mtn Stat	5100	365	355	360	+5
Musto E	153700	152	150	151	+1
NW G p	2700	250	230	240	- 15
N Cinch	3200	125	120	120	
Nwcst	1000	14	14	14	- 1
N Frontr	31150	325	305	310	+5
Nw Min	4000	45	44	44	- 1
N Privtr	10000	11	11	11	
Ni Cal	7800	$13	12⅛	13	+ ¾
Norco	2000	56	56	56	
Norex	6500	44	42	42	- 2
Nthair	10100	325	310	325	+5
N Hart re	17500	22	21	21	- 1½
NW Vent	6000	78	75	75	
Norwih	11000	62	60	62	+2
Nu Engy	9050	410	395	405	+10
Nuspar	3000	30	25	30	+5
Oxbow	2500	80	80	80	+5
Pac Cas	12100	79	73	79	+4
Pac Cyp	7300	92	90	92	+2
P Acher	24750	42	37	37	- 5
Pthfndr	16000	33	30½	33	+1½
Pegasus	7400	130	120	130	
Perry R	2700	235	235	235	
Peso Slr	2500	14	14	14	
Piper	4600	390	380	380	- 10
Prism	51500	205	170	180	- 30
QC Exp	z400	43	36	43	
Rainier	6000	147	120	147	
Rainco	11000	29	28	29	- 1
Ramm	17243	125	115	120	+8
Reako	5000	12	12	12	
Redfrd	14700	175	168	170	
Rhodes	1042	50	50	50	
Rimrck	2000	104	104	104	
Rio Plat	2000	36	36	36	
Robert	4000	72	72	72	- 1
Sabina	3500	80	75	80	- 5
Sna Res	4000	22	22	22	+ 1
S Jcinto	2000	38½	38½	38½	
Seafrth	4000	28	28	28	- 2
Seneca	7000	75	70	73	+3
Shlmar	751	12	12	12	
Shield	1000	53	53	53	
Silvana	6925	275	250	273	
S Chief	13000	79	75	78	+3
S Christi	4000	39	38½	39	+ ½
S Spring	10000	20	18	20	
S Stndrd	1000	48	48	48	
Skat Res	1300	150	150	150	+5
Slocan	2000	43	43	43	
Sonc Ry	1000	17	17	17	
Stampd	29250	540	490	520	+ 50
Sunlite	13100	$7	6	7	+ 1⅛
Suzie	6000	60	58	60	+ 2
Sydney	500	68	68	68	
Syn trc	4300	115	100	115	+29
TX Res	22500	19	19	19	+ 1
Tcoma	16000	68	65	67	- 1
Terra	700	410	410	410	+10
Tint Slv	2000	41½	41½	41½	- 8½
Tornqn	14900	94	80	89	- 3
Trnsclt	2200	66	66	66	
Tyee	4000	43	42	42	- 2
UCbrge	6000	19½	19½	19½	+1½
U Hrne	5000	225	220	220	- 6
Un Ravr	6000	41	40	40	- 1
U Wstld	72500	360	330	335	- 10
Valliv Co	z27	$7¾	7¾	7¾	
Vntor R	1301	100	100	100	+9
Vestor	7000	35	35	35	- ½
Wlcm N	4200	109	103	107	- 2
W Ring H	450	220	200	200	- 20
Wn Wrn	6701	100	100	100	
Wharf	1000	33	33	33	
Windmit	6009	58	57	57	
Zenore	z400	28	28	28	
Warrants and Rights					
Ambr wt	8000	10	10	10	+3
Barier w	4500	8	8	8	- 2
I Balfr w	5700	210	200	210	+10
Mc pl w	8000	7	7	7	+1
MCP Wt	2500	45	45	45	
Silv Wts	0400	80	70	80	+10
Suzie wt	500	11	11	11	- 1
Syn wts	10000	38	38	38	
INDUSTRIALS					
Athbsc	7050	310	300	305	- 5
Balco	2000	$8½	8¼	8½	+ ¼
Cdn Jvln	3164	140	135	140	
Canfor	1000	$6¼	6¼	6¼	
Daon Dv	100	$11	11	11	
Daon A	500	$7¼	7¼	7¼	
Domen	12800	$8⅛	7¾	7¾	+ ⅛
Goldle A	10050	475	465	470	- 15
GN Land	2000	50	50	50	
Gregory	1800	290	285	285	+10
Grouse	1000	70	70	70	+1
Garnity p	500	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
Hys Cda	100	290	290	290	
Imprl A	500	$21⅜	21⅜	21⅜	
Intrpub	100	390	390	390	- 5
M B	400	$21¾	21⅜	21⅜	- ⅜
NB Cook	701700	130	105	130	
Potter A	700	200	200	200	
Renn In	1000	69	62	62	
T Dim I	z150	35	35	35	
Webb Kp	2000	75	75	75	+5
Wldwd	500	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Whon A	100	$7¾	7¾	7¾	
Warrants and Rights					
Bk BC rt	2220	155	155	155	+5
VANCOUVER CURB EXCHANGE					
Action	500	48	48	48	- 1
Alcurn	6000	70	70	70	
All Star	23000	41	40	40	
Amca	3000	92	90	90	
Amigo S	4000	31	30	31	
Arles	4000	72	72	72	
Astra	9286	55	53	55	- 1
Aurus	8000	40	39	40	
Avance	10500	67	66	66	+1
Bnqwst	500	30	30	30	
Bch Gld	11200	15	15	15	
Berkly	1000	28	28	28	
Blanca	2000	44	41	44	+4
Bonevil	1000	7	7	7	
Bronsn	2000	53	53	53	
Burdos	1000	20	20	20	
Bur Gld	6000	15	15	15	
Bute	2500	67	56	56	- 11
Cannon	500	14½	14½	14½	- 1½
Canzna	2500	54	54	54	+3
Carder	6000	49	49	49	+1
Carmc	4000	23	22	23	
Casc Re	15000	24	23	23	- 2
Chanel	8600	57	55	57	- 1
Cst Int	z400	24	24	24	
Cobre	2500	28	28	28	
Cinola	11900	105	100	105	+8
Con Mln	1000	25	25	25	
Crescn	5000	60	55	60	+2
Cusac	1000	40	40	40	
Cyclon	1000	76	76	76	
Dallas	500	100	100	100	
Darva R	2000	35	35	35	+1
Data Sys	z250	10	10	10	
Decker	1000	167	167	167	- 1
Dorita	17000	82	80	82	+2
Dungan	3000	48	48	48	
Edina	26875	80	65	80	+13
El Coco	8500	25	24	24	
Envov	3500	18	18	18	
Farrah	12200	123	123	123	
Gavex	2000	19	19	19	
Gilford	300	100	100	100	+1
Gold An	1500	71	71	71	
Gn Smrk	2000	46	46	46	- 2
Grangr	7000	24	22	24	+3
Grnwd	21600	112	100	108	+3
Grove E	47000	76	64	75	+10
Hat Crk	5000	34	32	34	- 1
Hercon	5000	120	111	115	- 5
Icoast R	16200	120	115	115	- 5
Jalna	3000	57	55	55	
Leman	3000	61	60	61	+3
Lustre G	1000	207	202	202	- 5
Mabee	10500	15	15	15	
Maggie	2000	62	60	60	
Meridn	33000	38	35	37	- 1
Mngrm	14100	70	65	65	
Mineer	23500	73	70	73	- 1
NCA Mrl	5060	24	24	24	
Nahatl	6000	14½	14	14½	
N Aston	3000	100	100	100	- 5
Nithex X	1000	26	26	26	
Pan Arc	31800	330	325	330	
Paulsn	10500	54	50	54	+4
Pembk	500	7	7	7	
Petrox P	2000	56	56	56	- 1
Philco R	13500	66	66	66	+10
Poney	z33	29	29	29	
Premlr	1000	10	10	10	
Reactr	7000	25	24½	25	+1
Rebel	6500	23	20	23	
Regncy	1200	270	268	268	+8
Rich Hll	6000	10	10	10	- 1
Richrk	4000	35	35	35	
Risby T	500	56	56	56	- 8
Rvr Mtn	8500	38	32	38	+7
Ronrco	3500	25	25	25	
Sands M	1000	59	59	59	+1
Santa S	18000	33	31	33	+3
Seatu	165500	79	69	73	+5
Shelter	1500	120	120	120	- 5
Sil Acrn	8500	190	173	190	+15
Sothcn	1000	30	30	30	
Sov Met	2000	25	25	25	
Suntco	1000	45	45	45	
Sunrise	2500	30	29	30	
SS Icecr	4500	51	48	50	- 4
Tagus	1000	15	15	15	
Tmpco	3000	32	31	31	- 2
Tandm	1000	40	40	40	
Thdr Ck	300	180	180	180	- 5
Tormx	9500	123	115	122	+4
Totem	1000	40	40	40	
Trident	9000	52	48	51	+1
Tri Star	1900	490	475	475	- 10
TRV Mn	13000	138	135	138	+8
Un Gunn	6200	70	70	70	
Univex	2000	19	18	18	
Valdez	500	65	65	65	+ 3
Velvet	4000	45	44	44	+2
Veronx	12600	115	113	113	- 1
Visconi	11000	39	37	37	- 2
Westfrt	21200	295	275	275	- 20
Westly	2000	52	52	52	- 1
Wstmnt	23000	70	67	67	- 2

TOTAL VOLUME 3,334,817

NEW YORK

INDICES À LA BOURSE DE NEW YORK

	Ferm.	Var.
COMPOSE	59.22	−0.04
INDUSTRIELLES	64.98	+0.03
TRANSPORTS	50.25	−0.08
SERVICES PUBLICS	40.16	−0.23
FINANCE	64.05	−0.13

Valeurs	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
ACF In	9	19	38½	38	38½ +	⅜
AMF Inc	8	238	18½	18¼	18½ +	⅛
APL Cp	9	45	13⅜	13⅜	13¾ +	⅛
ARA Sv	10	27	46¼	45¾	46¼ +	¼
ASA Ltd		289	25¾	25½	25⅝ -	¼
ATO Inc	8	96	14¾	14¼	14⅜ -	¼
Abbt Lb	16	1345	37	36⅛	36¼ -	¾
Acme Cl	9	44	23⅜	23	23 -	⅛
Addrsg		158	25⅝	28⅛	28⅜ -	1⅛
Aetna L	5	250	44⅜	43⅞	44 -	½
Alleen	60	76	3⅛	3	3	
Air Prd	12	34	30¼	30	30⅛	
Airb Ft	15	45	u26⅝	26	26⅜ +	⅜
Akzona	17	9	14⅛	13⅞	14 -	⅛
Alask In	16	192	17½	16⅞	16⅞ -	⅛
Alberto	14	29	8⅞	8¾	8⅞ +	⅛
Alcan	5	222	31¼	30¾	31⅛	
Alco Std	7	7	u30¾	30½	30¾ +	¼
Alexdr	8	69	6⅞	6½	6¾ +	⅛
Alleg Cp	8	86	u21¾	20⅞	21⅛	
Alleg Al	3	1398	12	11½	11⅝ -	⅜
Allg Lud	8	154	19¼	18⅞	19¼ +	½
Allg Pw	10	134	18⅞	18½	18⅞ +	⅜
Allen Gp	7	76	18	17¾	17⅝ -	⅜
Allid Ch	9	1241	41¾	40	40⅛ -	¼
Allid St	7	49	27⅝	27¼	27½	
Allid Su		39	23¾	23⅝	23¾	
Allls Ch	6	128	36⅝	36½	36⅝ +	⅛
Alcoa	8	82	46⅞	46½	46¼ -	½
Am Sug	68	13	18⅜	18¼	18⅜ +	⅛
AMtlCl	34	620	43¼	41½	43¼ +	2
Amcord	7	41	18⅝	18¼	18⅜ +	⅛
A Hess	9	178	29¼	28⅞	29 +	⅛
AAir Flit	14	145	33¼	33¼	33¼	
AmAir	6	1827	17⅞	17¼	17¼ -	⅛
A Brnd	8	195	51⅛	50⅞	50⅞ -	⅜
ABC	10	191	62	61¼	61½ -	⅜
Am Can	7	119	42¾	42⅛	42¾ +	½
A Cyan	10	278	31⅞	31½	31½ -	¼
Am EIP	9	309	23⅝	23½	23⅝ +	⅛
Am Exp	10	643	38⅞	38¼	38½ -	⅛
A Fin Sys	13	4	8⅝	8⅝	8⅝	
A Gnins	5	31	29⅛	28⅞	29⅛ +	¼
A Home	15	705	31⅞	31⅜	31¾	
Am Hos	14	307	31¾	30⅞	30⅞ -	⅜
AMI b	12	48	28⅛	28⅛	28⅛ -	¼
A Medcp	11	146	25¼	25¼	25¼	
Am Mot	52	5094	u 6¾	6¼	6¼ -	⅛
ANat R	9	108	45⅝	44¼	45⅝ +	1½
A Stand	8	57	52⅞	52⅛	52½ +	⅛
A Sterll	21	217	8⅞	8¾	8¾	
Am TT	8	x1518	61½	61	61⅛ +	⅛
Amfac	7	54	20	19¾	19⅞ +	⅛
Amp In	16	318	37⅝	37⅜	37⅜ -	⅜
Ampex	13	1209	17⅜	17	17⅛ +	⅛
Amrep C		120	5⅜	5⅜	5⅜ -	⅛
Am Star	13	57	19	18⅝	18⅝ -	⅛
Anchr H	7	23	31⅜	30¾	30¾ -	⅞
Angelica	9	68	73¾	73¼	73¼ +	¼
Anixter	12	88	13¼	12⅞	13	
Apache	12	65	24⅛	22½	22½ -	1½
Apld DI	16	3642	19⅞	18¾	19⅛ +	1⅜
Arcat N	9	96	25⅞	25¼	25½ -	⅛
Arch D	10	53	17⅜	17⅛	17¼	
Arctic En	10	103	8⅞	8⅜	8⅞ +	½
Ariz PS	6	189	20⅛	19¾	19¾	
Arlen RI		482	3¾	3⅝	3¾ -	⅛
Armco St	6	133	31¾	31¼	31½ -	⅛
Armst Ck	11	366	21⅜	21	21	
Arm R	4	36	22⅝	22	22 -	⅜
Asarco		289	15⅜	15	15 -	⅜
Ashld O	8	587	u39¾	38⅜	39 +	¾
Asd Drg	8	229	20¾	20⅜	20¾ +	⅜
Atl Rich	9	572	53½	52¾	53¼	
Atlas C		20	13½	13¼	13½ -	⅛
Auto Dat	18	127	34½	33¼	33½ -	1¼
Avco Cp	4	112	32¼	31⅞	32	
Avco pf		6	65	64¼	65	
Avco Pf		5	80½	80	80½ -	1¼
Avery In	11	14	19⅜	19	19 -	⅜
Avnet	9	938	u23	21⅞	22¾ +	¾
Avon	17	417	59⅞	59	59⅜	
Bache		300	8⅞	8¾	8¾ -	⅛
Bakr Int	14	321	34	33	33½ +	½
Bald U	6	16	23⅜	22¾	23⅜ +	⅝
Ball Cp	7	26	27	26⅝	26⅞ -	⅛
Bally	24	4127	u54½	49⅝	54⅜ +	4⅜
Bandag	10	39	16⅛	16⅛	16⅛ -	⅛
Bangr P	6	112	27⅜	27¼	27⅜ -	¼
Bk of Va	6	9	15⅞	15⅜	15⅞	
Bnk Am	9	1583	28⅜	28⅛	28¼	
Bank Tr	6	91	37¼	37¼	37⅜ -	⅛
Bard C	13	150	16	15⅜	15¾ -	⅛
Bausch L	11	634	49⅜	48½	49⅛ +	¼
Baxt Trv	20	544	49⅛	48⅜	48¾ -	⅛
Beat Fd	11	763	27¾	u18½	27⅛ +	⅛
Beckmn	16	67	44¼	43¾	43⅞ +	⅛
Bect Dic	15	68	39⅛	38⅞	39 +	⅛
Beech	10	136	30⅛	29⅝	30 +	¼
Belco Pt	5	38	36	35¾	35¾ -	⅜
Bel How	11	248	u23⅜	21⅞	23¼ +	1⅛
Bell Ind	7	150	8⅛	7⅞	7⅞ -	⅛
Bell Can	8	3	52⅝	52⅜	52⅜	
Bendix	7	118	42¾	42¼	42½ -	⅛
Bentl Cp	7	406	u26⅛	25½	26 +	½
Benguet	10	328	4½	4⅜	4⅜	
Berk P	26	301	8¼	7¾	8⅛ +	⅜
Beth Stl		521	24⅜	24	24	
Black D	14	321	21	20¾	20⅞ +	⅛
Blair Jhn	7	53	29½	28¾	28¾ -	⅜
Bliss L	9	13	16	16	16	
Block H	11	91	24¾	24⅜	24¾ +	¼
Blue Bel	5	195	21½	21¼	21⅜	
Bob Brk	7	217	7¾	7½	7¾	
Boeing	14	955	70½	69¼	69¾ -	⅜
Bois Cas	7	360	u32⅞	32	32¾ +	¾
Borden	7	246	29¾	29½	29½	
Borg W	6	141	33⅝	32¼	32½ -	1½
Bos Edls	10	55	25	24¾	25 +	¼
Branlff	8	1435	16⅝	16¼	16⅜	
Brist My	13	1794	36⅝	35	36 +	1
Brit Pet	12	229	17⅜	17¼	17⅜	
Brkwv Gl	7	5	34	33¾	33¾ -	⅜
Brwn Shp	8	14	22¼	21¾	21⅞ -	⅛
Brwn C	13	14	10½	10¼	10¼ -	⅛
Brwn Fr	13	721	15½	15⅜	15½ +	¼
Brunswk	8	262	17	16¾	16¾ -	⅛
Bucy Er	7	1119	19½	19	19⅜ +	⅛
Buf For	7	16	30¾	30	30 -	¼
Bulova			40	8⅝	8⅝	8¾ -	1⅛
Burl Ind	8	160	21¼	20⅝	20⅝ -	¾
Burl Nor	7	195	45⅛	44½	44½ -	¾
Burndy	11	37	23	23	22¾	
Burrghs	15	536	85	83¾	84¾ +	¾
Butte G		37	14¼	14	14 -	¼
CBS	9	1009	63⅛	61⅞	61⅞ -	1⅛
CCI	10	321	11½	11¼	11¼ -	⅛
CIT Fin	9	37	35¾	35¾	35¾ -	⅛
CLC Am		55	14⅛	13⅝	14⅛ +	⅛
CNA Fi	5	434	12⅞	12½	12⅝ -	¼
CPC Int	9	64	52	51½	51⅝	
CTS Cp	8	27	18¾	18⅜	18⅜ -	⅝
Cabt C	8	58	34⅜	34	34¼ +	⅜
Caesars	32	2164	u40¼	37	40¼ +	5⅛
Callahn	15	34	14⅛	13¾	14 -	⅛
Camp RL	23	37	35⅞	35¼	35⅞	
Cam Sp	10	108	37⅛	36¾	37	
Cdn Pac	5	118	20	19⅞	20 +	⅛
Cap Cit	13	39	u46⅜	46	46⅜ +	⅜
Cap Hold	10	83	26	25¾	25¾ -	⅛
Carling	36	21	4	4	4 -	⅛
Carr Cp	6	672	19⅜	19¼	19¼ -	⅛
Cart Hw	8	335	19½	19⅜	19⅜ -	⅛
Cart W	12	99	9⅝	9⅜	9⅜ +	⅛
Castl Ck	10	146	23⅜	23	23⅜ +	¼
Catro T	11	675	61⅜	60½	60⅞ -	⅛
Celanse	8	37	44	43¾	43⅞	
Cenco	14	484	7⅜	7	7⅛ +	⅛
Centex	12	231	24	23⅜	23⅝ -	⅛
Cen SW	8	1665	16¼	16⅛	16⅛	
Cen TUt	9	90	26	25⅝	26 +	⅜
Cessna	12	18	45¼	45	45⅛ +	⅛
Chmp In	8	845	26⅛	25⅞	25⅞ -	⅛
Chmp S	9	1550	12¾	12½	12½	
Chart Co	7	1127	6⅞	5¾	6¼ -	⅜
Chart NY	6	34	34	33¾	33¾ -	⅛
Chase M	8	239	34⅛	33⅞	34 -	¼
Chelsea	6	28	13	12⅝	13	
Chm NY	6	45	41¼	41	41¼ +	⅜
Ches P	13	111	26⅛	25⅞	26⅛ -	⅛
Chessie	39	142	30⅛	30	30⅛ +	⅛
Choc FN	23	88	7¾	7	7¾ +	¼
ChrisCft	99	198	11⅞	10⅞	10⅞ +	⅛
Chrom!	6	118	19¾	18¾	19⅛ -	⅛
Chrysir		624	12⅛	11⅞	12	
Cin Mil	11	20	37¾	37⅛	37½	
Citicrp	8	1844	27¼	26¾	26¾ -	½
Cities Sv	7	1024	50½	49¾	50 +	⅜
City Inv

ALBERTA

PAR LA PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Abacus pfd	300	$78	78	78	
Acroll	525	125	125	125	+10
Barons	6050	30	28	28	-1½
Bashaw	10000	9	9	9	-1
Bearcat	100	425	425	425	+5
Can Obas	3100	275	271	271	-4
Clarepine	1000	39	39	39	-1
Clearport	36000	475	425	460	+40
Commerct	8000	88	85	85	-3
Amalg Prop	200	137	137	137	+2
Concept	1000	360	360	360	
Conventur	14070	$7	6⅞	6⅞	+ ⅜
Dixie	1000	70	70	70	+5
Flin Flon	4000	55	55	55	
Helgena	1000	115	115	115	-5
Howe Sound	3000	45	45	45	+2
Intl Tika	1000	45	45	45	
Kintla	2000	132	131	131	-4
Lariat	2000	133	125	125	-20
Mid East	5000	20	20	20	-3
Missi Isl	8200	120	115	115	+3
NRG	14100	500	480	500	+25
Nesbitt	3200	260	245	250	
North Cont	5000	6½	6½	6½	+1½
Northrim	500	95	95	95	-5
Omega	1800	265	260	260	+5
Onaping	500	65	65	65	
Penstar	2000	24	24	24	-1
Peregrine	1700	100	95	100	+5
Radial	2000	21	21	21	-3
Ranchmns	600	190	190	190	-10
Rio Alto	3400	370	355	370	+20
Sastex	4000	14	12	12	-3
Savanna	14500	190	180	190	+10
Seaquil	20166	$5⅜	5	5	
Troy	7800	320	305	320	+15
Turbo wts	14200	260	225	225	-45
Univ Expl	5800	295	260	260	-25
Univ Uran	900	325	325	325	+15

Total sales: 209,811.

rapports financiers express

Compagnies	Profits (pertes) ($000) COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION	Revenus bruts ($000) COURANT	L'AN DERNIER	VARIATION
MARKBOROUGH PROPERTIES (immeuble) Tor., Ont.	1,900	1,700	+12%			
9 mois, 31 juillet	0.47	0.43		18,900	27,400	−31%
ELECTROHOME (élect.) Kitchener, Ont.	(798)	(2,162)				
26 sem. 30 juin				44,900	48,500	−7%
GENERAL BAKERIES (boulangerie) Don Mills, Ont.	101	343	−71%			
1er trim. 30 juin				18,000	15,600	+15%
PHILLIPS - VAN HEUSEN (vêtement) NY, NY	771	223	+246%			
2e trim. 29 juillet	0.24	0.06		64,100	69,800	−8%
SCOTTISH & YORK HOLDINGS (assurance) Tor., Ont.	5,800	2,300	+152%			
1er sem. 30 juin	0.72	0.29		65,700	47,400	+39%
HOME OIL (pétroles) Cal., Alb.	19,200	17,300	+19%			
1er sem. 30 juin	2.34	2.12		78,100	65,600	+19%
SHAW PIPE INDUS. (revêtement) Tor., Ont.	645	624	+3%			
2eme trim. 30 juin	0.31	0.29		8,815	8,825	
SCURRY-RAINBOW OIL (pétroles) Cal., Alb.	1,600	2,300	−30%			
	0.61	0.87		13,000	10,300	+26

marché des options–CHICAGO

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	ch. Net
Alcoa	40	7½	a	a	46¼
Alcoa	45	3¼	4⅞	a	46¼
Alcoa	50	1¼	2½	3⅜	46¼
Am Tel	55	6¾	a	a	61⅛
Am Tel	60	2¼	2⅞	3½	61⅛
Am Tel	65	1/4	⅜	⅞	61⅛
Atl R	45	8⅞	a	a	53¼
Atl R	50	4	5¾	7	53¼
Atl R	60	¼	1¼	V1¼/16	53¼
Avon	40	19¾	b	b	59⅜
Avon	45	a	14½	b	59⅜
Avonp	45	1-16	¼	b	59⅜
Avon	50	10	10½	a	59⅜
Avonp	50	¼	¾	1¼	59⅜
Avon	60	2¾	4½	5⅜	59⅜
Avonp	60	3	4¾	5½	59⅜
BankAm	20	8½	a	a	28¼
BankAm	25	3⅜	4⅛	5	28¼
BankAm	30	⅜	1 9-16	2½	28¼
Beth S	20	4¾	5⅜	5⅜	24
Beth S	25	1⅛	2 3-16	2¾	24
Beth S	30	3-16	¾	1¼	24
Bruns	15	2⅛	2⅞	3⅜	16¾
Bruns	20	5-16	13-16	1⅛	16¾
Burl N	35	10	10½	a	44½
Burl N	40	5	6	7	44½
Burl N	45	1⅜	3	4¼	44½
Burrgh	60	24¾	a	b	84¾
Burrgh	70	15¾	16	a	84¾
Burrgh	80	6¾	9⅝	11	84¾
Burrgh	90	2⅛	5¼	a	84¾
Cities	20	7	a	a	26¾
Cities	25	2½	3¼	3⅞	26¾
Cities	30	9-16	1 3-16	1 11-16	26¾
Delta	40	13	a	b	52½
Delta	45	9	10	a	52½
Delta	50	5⅜	7¼	a	52½
Delta	60	1 3-16	2⅝	3¾	52½
Dig Eq	40	10⅞	12⅝	13¼	50½
Dig Eq	45	6½	8¼	a	50½
Dig Eq	50	3¼	5¼	a	50½
Disney	30	16½	b	b	45¾
Disney	40	6⅝	a	8⅝	45¾
Disney	45	2⅞	a	a	45¾
Dow Ch	20	9	9⅜	a	29
Dow Ch	25	4⅛	5	5⅜	29
Dow Ch	30	1⅜	2⅛	2 11-16	29
du Pnt	100	27½	b	b	126¼
du Pnt	110	18	a	a	126¼
du Pnt	120	10	13	15¼	126¼
du Pnt	130	4⅜	a	a	126¼
Eas Kd	40	26	b	b	66
Eas Kd	45	21⅛	21⅝	b	66
Eas Kdp	45	1-16	a	b	66
Eas Kd	50	16	17¼	17	66
Eas Kdp	50	1-16	7-16	13-16	66
Eas Kd	60	7¼	9⅛	10¾	66
Eas Kdp	60	1 3-16	2⅝	3½	66
Eas Kd	70	2⅜	4½	5⅞	66
Eas Kdp	70	6¼	7⅝	8½	66
Exxon	40	10⅛	10¾	a	49⅞
Exxon	45	5½	6	6¼	49⅞
Exxon	50	2	3¼	3¾	49⅞
F N M	15	3¾	3⅞	4½	18¾
F N M	20	⅜	15-16	1	18¾
Fluor	35	5½	6¾	7	40⅛
Fluor	40	2 1-16	3¼	4⅛	40⅛
Ford	40	6	a	a	45⅝
Ford	45	2¼	3⅛	4	45⅝
Ford	50	½	1 3-16	1⅞	45⅝
Ford	60	1-16	a	b	45⅝
Gen El	45	11¼	a	b	56⅜
Gen El	50	6¼	6½	a	56⅜
Gen El	55	2⅜	3½	4	56⅜
Gen El	60	⅜	1⅝	2 3-16	56⅜
G M	50	14⅜	a	a	64¼
G Mp	50	a	a	11-16	64¼
G M	60	5⅛	6⅛	6⅝	64¼
G Mp	60	11-16	2⅜	3⅜	64¼
G M	70	⅜	1¼	1 13-16	64¼
G Mp	70	6	8	a	64¼
Gt Wst	15	16½	b	b	31
Gt Wst	20	10¾	a	b	31
Gt Wst	25	6	6⅜	7	31
Gt Wst	30	2½	3½	4⅛	31
Gt Wst	35	9-16	1½	2	31
Glf Wn	10	6⅛	6¼	6½	16
Glf Wn	15	1 9-16	2¼	2¾	16
Halbtn	50	a	23⅝	b	73¾
Halbtn	60	14½	15¼	15¼	73¾
Halbtn	70	5¼	7½	8½	73¾
Homstk	30	5¾	6⅜	a	35¼
Homstk	35	2 11-16	4¼	5	35¼
Homstk	40	13-16	2 1-16	2½	35¼
Homstk	45	1⅛	b	b	35¼
Hou OM	20	4	5	5⅞	23
Hou OM	25	1⅜	2 9-16	3¼	23
Hou OM	30	7-16	b	b	23
Hou OM	35	1/8	b	b	23
I N A	40	6⅜	6⅞	7¼	45¾
I N A	45	1¾	3⅛	3½	45¾
I N A	50	½	1⅛	1½	45¾
I B M	240	60¾	63	65¾	297¼
I B Mp	240	1/8	1 5-16	2¾	297¼
I B M	260	42	45⅞	50⅜	297¼
I B Mp	260	13-16	3⅜	6⅛	297¼
I B M	280	24⅛	29⅝	34¾	297¼
I B Mp	280	3¾	8½	11¼	297¼
I B M	300	11½	17⅝	22	297¼
I B Mp	300	10⅝	16⅛	20¼	297¼
In Har	25	a	20	b	44¼
In Har	30	14	14¼	b	44¼
In Har	35	9⅛	9¾	9⅞	44¼
In Har	40	4½	5¼	5⅞	44¼
In Min	35	6	a	a	41⅛
In Min	40	1¾	2¼	a	41⅛
In Min	45	⅜	¾	b	41⅛
In Pap	40	7¼	a	a	46½
In Pap	45	3¼	4¾	5⅞	46½
In Pap	50	1¼	2 9-16	3¾	46½
I T T	25	7⅞	a	a	32¾
I T T	30	3⅛	3⅞	4⅜	32¾
I T T	35	9-16	1 5-16	1⅞	32¾
John J	60	26½	a	b	86½
John J	70	16⅞	17¼	b	86½
John J	80	8	a	a	86½
John J	90	1⅝	4	5¾	86½
K mart	25	3¼	4	4½	27¾
K mart	30	⅛	1 7-16	2⅜	27¾
Kenn C	20	4½	5⅛	5⅞	23⅞
Kenn C	25	1	2⅛	2⅞	23⅞
Kenn C	30	3-16	¾	b	23⅞
Kerr M	45	7⅛	8g5	a	50¾
Kerr M	50	3⅜	5½	6½	50¾
Kerr M	60	9-16	1⅞	b	50¾
Loews	35	17	b	b	52
Loews	40	12⅛	b	b	52
Mc Don	45	a	10½	b	55¼
Mc Don	50	5⅝	7⅜	8¼	55¼
Mc Don	60	1	2 1-16	3	55¼
Merck	50	10¾	a	a	60½
Merck	60	2⅜	4½	6⅛	60½
Merck	70	½	1⅜	3⅛	60½
Merril	15	7¾	8	8½	22½
Merril	20	3	4⅜	4⅝	22½
Merril	25	1	2	2⅝	22½
M M M	50	15¼	14¾	a	64¼
M M M	60	5⅜	6¾	8⅜	64¼
M M M	70	1 1-16	2⅜	3⅞	64¼
Monsan	45	a	12½	a	56⅝
Monsan	50	7⅞	9	a	56⅝
Monsan	60	1⅜	3⅜	4¾	56⅝
N C R	50	15⅞	16¾	a	65
N C R	60	6⅜	8½	10⅜	65
N C R	70	1⅞	3¾	5⅜	65
Nw Air	25	9	a	a	33½
Nw Air	30	4½	6	a	33½
Nw Air	35	1⅞	3¼	4	33½
Pennz	30	¾	1½	2⅛	28¾
Pepsi	25	7¾	a	a	32⅜
Pepsi	30	3⅜	4¼	a	32⅜
Pepsi	35	¾	1 11-16	2⅜	32⅜
Polar	25	31¼	a	b	55⅝
Polar	30	25¾	25⅜	b	55⅝
Polar	35	20¾	22⅛	b	55⅝
Polar	40	15⅝	16¾	16⅞	55⅝
Polar	45	10⅞	12½	14½	55⅝
Polar	50	6⅞	9⅛	10⅛	55⅝
Polar	60	2⅛	4⅜	6	55⅝
R C A	25	7¾	7⅞	8½	32¾
R C A	30	2¾	3⅝	4¼	32¾
R C A	35	13-16	1⅝	2 3-16	32¾
Sears	20	4	4⅝	5⅛	23¾
Sears	25	⅞	1⅞	2 7-16	23¾
Sears	30	1/8	½	b	23¾
Sperry	35	a	13½	b	47¾
Sperry	40	8½	9½	a	47¾
Sperry	45	4⅜	5½	a	47¾
Sperry	50	1⅞	3¼	4½	47¾
Syntex	20	14	a	b	34⅜
Syntex	25	9¼	10⅜	b	34⅜
Syntex	30	5½	5⅜	7¼	34⅜
Syntex	35	1 15-16	3	4¼	34⅜
Tandy	20	12¼	12⅜	a	31⅞
Tandy	22½	9⅞	a	b	31⅞
Tandy	25	7	8¼	9	31⅞
Tandy	30	3¼	4¾	6⅜	31⅞
Teldy o	63⅜	44½	45½	b	105⅞
Teldy o	72¾	35⅛	36⅛	b	105⅞
Teldy o	81⅞	26½	30	b	105⅞
Teldyn	80	a	31	b	105⅞
Teldyn	90	20⅛	24½	b	105⅞
Teldyn	100	12¾	17⅝	20½	105⅞
Teldyn	110	7⅛	12⅛	16½	105⅞
Teldyn	120	3¼	7⅝	b	105⅞
Tesoro	10	1 3-16	b	b	10½
Tex In	70	19	a	b	88⅞
Tex In	80	10	13	14¾	88⅞
Tex In	90	3¾	7⅜	9¼	88⅞
Upjohn	40	12½	12⅝	b	52
Upjohn	45	7⅜	8⅝	9½	52
Upjohn	50	4⅜	5⅞	7	52
Upjohn	60	⅞	2 1-16	3⅛	52
Weverh	20	10⅜	a	b	30⅝
Weverh	25	5⅞	6⅛	6½	30⅝
Weverh	30	1⅝	2 11-16	3⅝	30⅝
Xerox	40	20	b	b	59⅞
Xerox	45	15	15	b	59⅞
Xerox	50	10	10⅝	11¾	59⅞
Xerox	60	3	4½	5⅝	59⅞

Nov Feb May

A E P	25	1/8	5-16	5-16	23⅜
Am Hos	20	11¾	b	b	30⅞
Am Hos	30	2¾	3⅞	a	30⅞
Am Hos	35	⅝	1¼	a	30⅞
A M P	35	3⅜	a	a	37⅜
A M P	40	1 9-16	2½	a	37⅜
Bally	20	33⅛	b	b	54⅜
Bally	25	28	a	b	54⅜
Bally	30	23¼	25½	b	54⅜
Bally	35	19¾	19	b	54⅜
Bally	40	15¾	17⅞	19¼	54⅜
Bally	45	11¾	12½	15	54⅜
Bally	50	8⅝	10⅜	11¼	54⅜
Baxter	40	9¼	a	b	48⅞
Baxter	45	4¾	5⅜	a	48⅞
Baxter	50	2¼	3⅜	4	48⅞
Blk Dk	15	5⅞	6⅛	a	20⅞
Blk Dk	20	1 15-16	2 13-16	3⅜	20⅞
Blk Dk	25	7-16	⅞	1 7-16	20⅞
Boeing	30	41½	b	b	69¾
Boeing	35	35¾	b	b	69¾
Boeing	40	31	b	b	69¾
Boeing	45	26¼	a	b	69¾
Boeing	50	21⅝	23	b	69¾
Boeing	60	13¼	15⅞	17¼	69¾
Boeing	70	7	9⅞	12	69¾
Boeing	80	3⅜	5¾	8	69¾
Bois C	25	a	7⅞	b	32¾
Bois C	30	3⅞	4⅝	5	32¾
Bois C	35	1 7-16	2¼	3	32¾
C B S	60	3½	5½	a	61⅞
C B S	70	1	1⅞	a	61⅞
Coke	40	6	7	a	46⅛
Coke	45	2⅜	3⅜	4⅜	46⅛
Coke	50	15-16	1 9-16	a	46⅛
Colgat	20	1 15-16	2½	2½	21⅛
Colgat	25	⅜	¾	1⅛	21⅛
Cmw Ed	30	a	¼	7-16	27¾
C Data	20	21⅞	b	b	41⅜
C Data	25	16⅞	b	b	41⅜
C Data	30	12½	13½	b	41⅜
C Data	35	8	9½	11	41⅜
C Data	40	4⅝	6½	7⅞	41⅜
C Data	45	2⅜	4⅛	5⅜	41⅜
Gn Dyn	50	38½	a	b	87
Gn Dyn	60	28	30	b	87
Gn Dyn	70	18⅜	a	20¾	87
Gn Dyn	80	10½	14	15¼	87
Gn Dyn	90	5⅜	8¼	9¾	87
Gen Fd	30	4⅛	a	5¼	33¾
Gen Fd	35	⅞	1 9-16	2¼	33¾
Hewlet	60	28⅛	b	b	88
Hewlet	70	18¼	a	b	88
Hewlet	80	9½	11⅜	a	88
Hewlet	90	4½	6⅜	a	88
Hewlet	100	1 7-16	3¾	a	88
H Inns	15	7⅜	a	b	22½
H Inns	20	3½	4⅛	4⅜	22½
H Inns	25	1⅜	2	2½	22½
Honwll	45	26¼	b	b	70
Honwll p	45	1-16	b	b	70
Honwll	50	21	a	b	70
Honwll p	50	⅛	7-16	b	70
Honwll	60	12	13	b	70
Honwll p	60	¾	1⅞	b	70
Honwll	70	5	7¼	8¾	70
Honwll p	70	4	6	a	70
Honwll	80	1⅝	3¼	4⅜	70
Honwll p	80	10¼	11½	a	70
In Flv	25	2⅛	a	a	25¾
In Flv	30	11-16	1⅝	2½	25¾
J Manv	30	3¾	4⅝	a	33⅜
J Manv	35	1⅜	2	2½	33⅜
J Manv	40	a	13-16	1¼	33⅜
MGIC	20	3¾	5	a	23⅛
MGIC	25	1½	2 7-16	a	23⅛
Mobil	60	7⅜	a	a	66⅜
Mobil	65	3⅛	4½	a	66⅜
Mobil	70	1 3-16	2⅜	3	66⅜
N Semi	20	10	b	b	29¼
N Semi	25	5⅞	6¾	7⅜	29¼
N Semi	30	2 13-16	4⅛	4⅞	29¼
N Semi	35	1	2 1-16	2 13-16	29¼
Occi	20	2⅛	3⅛	3¾	21⅛
Occi	25	7-16	1	1 7-16	21⅛
Occi	30	1-16	¼	b	21⅛
Raythn	45	a	11	b	53
Raythn	50	6	a	9	53
Raythn	60	2	3⅝	a	53
Rynlds	50	10½	11	a	59⅝
Rynlds	60	2⅜	3⅝	4½	59⅝
Rynlds	70	a	13-16	1 3-16	59⅝
Slumb	60	31	b	b	89¾
Slumb	70	21	a	b	89¾
Slumb	80	11½	14¼	a	89¾
Slumb	90	5⅜	8	a	89¾
Slumb	100	2 1-16	4¼	5½	89¾
Skylin	10	6½	6¾	a	16⅛
Skylin	15	2⅛	2⅜	3	16⅛
Skylin	20	11-16	15-16	b	16⅛
Southn	20	1-16	⅛	1/8	15¾
St Ind	50	2	3⅛	3¾	50½
Tx Gif	15	6¾	a	a	21¼
Tx Gif	20	2⅜	3	a	21¼
Tx Gif	25	7-16	1	a	21¼
U A L	20	20	b	b	40
U A L	25	15½	a	b	40
U A L	30	11	11½	a	40
U A L	35	7⅛	7¾	9½	40
U A L	40	4	5¼	6⅜	40
U A L	45	2	3¼	4¼	40
U Tech	40	10⅜	a	b	49¾
U Tech	45	6	7	8¼	49¾
U Tech	50	3	4⅜	5⅜	49¾
U Tech	60	⅜	1⅝	2½	49¾
U Walt	30	3½	4⅞	a	33
U Walt	35	1¼	2	2¾	33
Willms	15	6⅞	7	b	21¾
Willms	20	2 9-16	3	3¾	21¾
Willms	25	7-16	1	1½	21¾

Total volume 102,198 — Open interest 1,878,366

a - Not traded. b None offered. p Put.

OPEN INTEREST: Total des contrats achetés mais non levés ou liquidés.

PLUS DE PAPIER LIVRÉ QUE PRODUIT

Les fabricants canadiens de papier-journal ont expédié plus de papier qu'ils n'en ont produit, en mai, révèle l'Association canadienne des pâtes et papiers. Quelque 843,000 tonnes ont été produites, une hausse de 11.6 pour cent par rapport au même mois de l'année précédente. Mais les livraisons se sont chiffrées à 895,000 tonnes, soit 88,000 tonnes aux clients canadiens et 658,000 tonnes aux États-Unis.

à lire

BUNTING (Montréal)

- Analyse des dix compagnies pétrolières canadiennes, août 1978.

BACHE HALSEY STUART (Montréal)

- Candel Oil Limited, 23 août 1978

NOTE

Ces études sont publiées en anglais, sauf indication contraire; elles sont gratuites pour les clients des maisons de courtage.

l'or à terme

MARCHÉ DE WINNIPEG

Cotes des contrats à terme de l'or, en dolalrs américains, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

CONTRATS DE 400 ONCES:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Oct. 78	200.50	200.70	199.00	199.90
Janv. 79	205.00	205.00	203.40	204.30
Avr. 79	209.00	209.60	208.50	209.10
Juil. 79	214.20	214.20	213.60	213.60
Oct. 79	210.60	219.90	219.50	219.50

Volume de jeudi: 48 contrats.

CONTRATS DE 100 ONCES:

Aout 78	198.70
Nov. 78	202.00
Fev. 79	206.00
Mai 79	211.00
Aout 79	217.00

Volume de jeudi: 1 contrat.

le dollar

MONTRÉAL — Le dollar américain par rapport à la devise canadienne était en hausse hier de 53-100 à $1.1445 et la livre sterling de 57-100 à $2.2055.

NEW YORK — Le dollar canadien par rapport à la devise américaine était en baisse de 41-100 à $0.8737 et la livre sterling de 3-5 à $1.9270.

les obligations PAR ACCOVAM

GOUVERNEMENT DU CANADA

			Offre	Dem.
8¼	1er fév.	1979	99.75	99.75
3¼	1er oct.	1979	94.85	94.85
(b) 7½	1er oct.	1979	98.80	98.90
9	1er fév.	1980	100.30	100.50
7½	1er fév.	1980	98.15	98.25
(c) 9	1er oct.	1980	102	102¼
7¾	1er juin	1980	98	98¼
8¾	1er juin	1981	100.15	100.25
8½	15 déc.	1981	99¼	99¾
8¾	1er avril	1981	98.95	98.95
9¼	1er fév.	1982	101	101¼
7¾	1er avril	1982	96½	96¾
8	15 oct.	1982	96¾	97⅛
8¼	1er fév.	1983	97½	97¾
4½	1er sept.	1983	83¾	84
9¼	1er avril	1984	100¾	101¼
(d) 7¼	1er oct.	1978	99.75	99.75
8¼	1er juil.	1987	95	95¼
8¾	1er fév.	1988	98	98½
9½	15 juin	1994	101¾	102
10	1er oct.	1995	105¼	105½
3	15 sept.	1996	50	50½
9¼	15 mai	1997	99¼	99½
9	15 oct.	1999	97¼	97½
9½	1er oct.	2001	100¾	101½
8¾	1er fév.	2002	94¾	95

(b) Echangeable pour des obligations 8¾ du 1er oct. 1984
(c) Echangeable pour des obligations 9¼ du 1er oct. 1985
(d) Echangeable pour des obligations 8% du 1er oct. 1985

PROVINCIALES

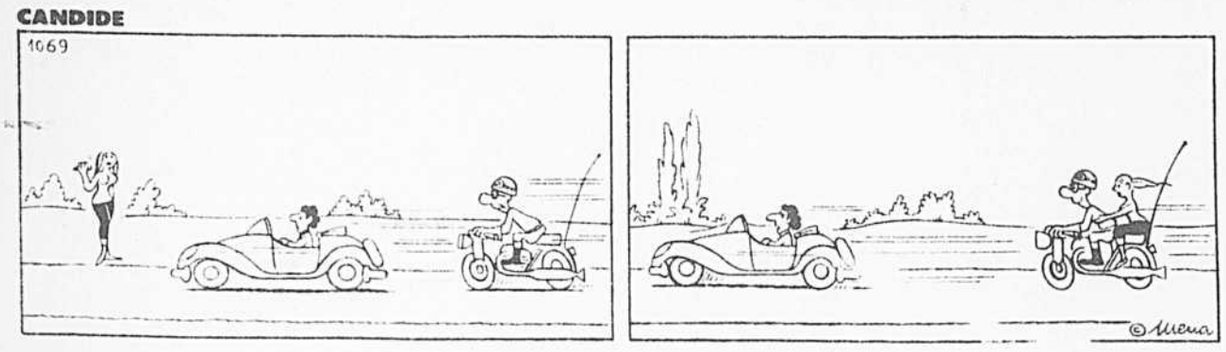
			Offre	Dem.
BC Hydro 8¾	12 janv.	1982	99¼	99¾
(a) BC Hydro 10	15 oct.	2000	102½	103½
Manitoba 9	5 déc.	1981	100	100⅛
Manitoba 10	5 déc.	1999	102	103
New-Brunswick 9¼	17 juil.	1998	101	101½
NB Elec. 9	15 mai	1981	100	100¼
NB Elec. 10⅜	15 mai	1995	102½	103
NFLD 10	5 janv.	1999	99¼	99¾
NS Power 9¼	22 fév.	2002	95	95¼
NFLD Lab. 10	9 mai	2002	99	99½
Ont. Hyd. 9¼	6 janv.	2004	97¼	97½
Ont. Hyd. 9⅜	25 janv.	2005	98¼	98½
Ont. Hyd. 9½	5 oct.	2003	99¾	99¾
Ont. Hydro 9¾	1er mai	2005	101¼	101½
Ont. Hydro 9¾	27 juin	2008	101¼	101½
Ont. Hyd. 10¼	30 oct.	1985	106	107
Ont. Hyd. 10¼	29 janv.	2001	104½	105
Ont. Hyd. 10	18 mai	2001	103¼	103½
I.P.E. 9½	4 juil.	2002	97	97½
Pr. Qué. 9¼	22 mars	1992	100¼	100¾
(c) Pr. Qué. 9¾	10 nov.	2000	102½	103½
Pr. Qué. 10¼	4 mai	2001	101½	102
Pr. Qué. 10¼	19 nov.	1995	101½	102
Pr. Sask. 9	1er fév.	2002	95	95½
Pr. Sask. 9	2 déc.	1981	100¼	101
(d) Pr. Sask. 9¾	3 nov.	2000	103½	104½
Pr. Sask. 10¼	1er avril	2001	105	106
(e) Pr. Ont. 9	1er juil.	1998	100	100¼
Pr. Ont. 9¾	22 mars	1998	104	105
(f) Pr. Ont. 10¼	10 déc.	1987	106	107
Qué. Hyd. 10	1er juin	1997	100¼	100½
Qué. Hyd. 10	21 oct.	2001	100	100¼
Qué. Hydro 10	5 juil.	2003	100	100¼
Qué. Hyd. 10¼	15 mai	2003	101¼	101¼

(a) Rétractable en 1983
(c) Rétractable en 1983
(d) Rétractable en 1983
(e) Echangeable pour des obligations de 9% du 1er juillet 1983.
(f) Echangeable pour des obligations de 9¾% du 10 décembre 2000

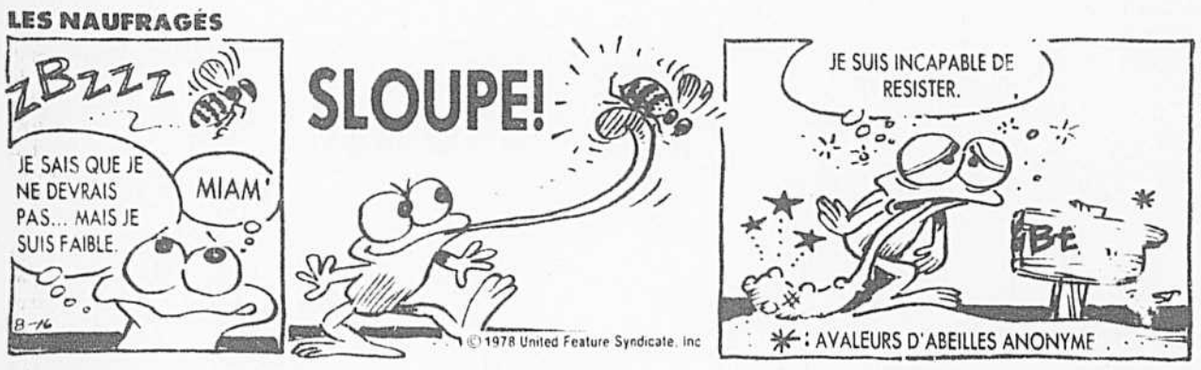
SERVICES PUBLICS

| | | | Offre | Dem

CANDIDE



LES NAUFRAGÉS



BOZO



MUTT ET JEFF

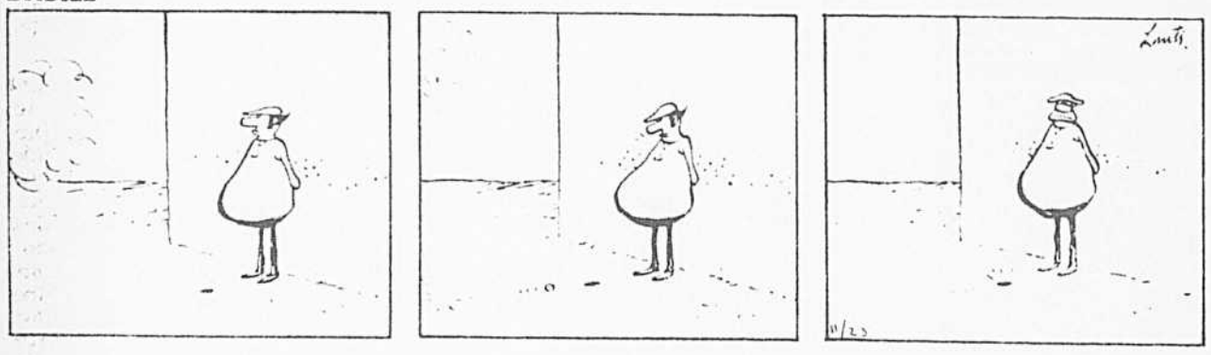


PEANUTS





BASILE



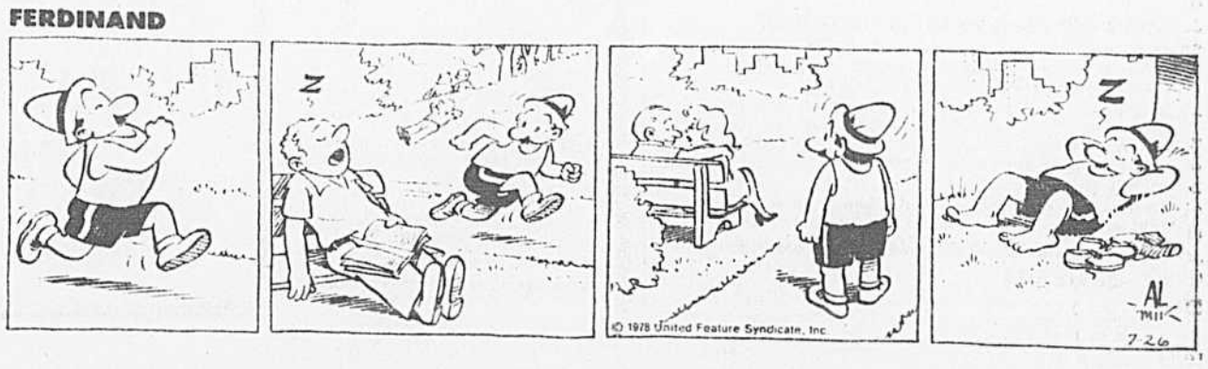
MON ONCLE



PHILOMÈNE



FERDINAND



Votre horoscope

Les aspects lunaires du samedi vous pousseront à une certaine négligence, vous n'aurez pas envie de vous concentrer sur vos problèmes et vous préférerez rêver. Dimanche, le sextile Mercure-Vénus vous permettra d'exprimer vos idées de façon originale, vous vous montrerez convaincant et saurez vous faire de nouveaux alliés. Chance avec 3 et 39.

ANNIVERSAIRES: Ceux du samedi: Vous vous montrez trop subjectif pour voir et pouvoir résoudre vos problèmes. Ceux du dimanche: Vous aurez l'occasion de changer de train de vie.

NAISSANCES: Celles du samedi donneront des enfants sentimentaux, rêveurs et émotifs. Celles du dimanche donneront des enfants vifs, sociables et gais, ils auront beaucoup d'amis mais seront influençables.

BÉLIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Généralités: Ne vous mêlez pas à des intrigues dont vous risquez d'être la dupe. **La chance:** Jouez votre couleur ou votre chiffre porte-bonheur. **Plaisirs:** Faites un peu de sport. **Santé:** Prenez de l'exercice.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Généralités: Vous risquez de manquer d'adresse au cours d'une discussion et de vous faire un ennemi. **La chance:** Étudiez bien le poids des chevaux. **Plaisirs:** Rendez visite à votre famille. **Santé:** Surveillez votre ligne.

GÉMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Généralités: Faites un effort pour juger sans passion, objectivement des gens et des choses. **La chance:** Misez sur des chevaux qui finissent bien. **Plaisirs:** Joie en famille. **Santé:** Ménagez votre colonne vertébrale.

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Généralités: Consacrez un peu de votre temps à des problèmes familiaux qui ont tendance à s'aggraver. **La chance:** Jouez un cheval qui vous a déjà fait gagner. **Plaisirs:** Ne vous confinez pas chez vous. **Santé:** Bonne.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Généralités: Si vous négligez de penser aux autres vous allez vers un échec. **La chance:** Vous pouvez augmenter vos mises. **Plaisirs:** Participez aux activités d'un groupe d'action culturelle. **Santé:** Bon tonus.

VIERGE — DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Généralités: Vous mènerez à bon port les questions les plus délicates. **La chance:** Mélangez favoris et outsider dans votre combinaison. **Plaisirs:** Détendez-vous en lisant un bon livre. **Santé:** Surveillez votre ligne.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Généralités: Vous apprendrez beaucoup en observant attentivement votre entourage. **La chance:** Prenez l'avis d'un spécialiste avant de jouer. **Plaisirs:** Pratiquez un sport d'adresse. **Santé:** Dépensez-vous plus.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Généralités: Poursuivez vos buts sans tenir compte des propos décourageant de personnes jalouses. **La chance:** Fiez-vous à votre intuition. **Plaisirs:** Consacrez plus de temps à votre famille. **Santé:** Bon tonus.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Généralités: Un effort de volonté sera nécessaire pour terminer ce que vous avez commencé. **La chance:** Tenez compte de la forme des joueurs. **Plaisirs:** Choisissez mieux vos relations. **Santé:** Evitez les placards exigus.

CAPRICORNE — DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Généralités: Consacrez cette période de repos à la mise au point de projets que vous voulez proposer. **La chance:** Cherchez le bon outsider. **Plaisirs:** Faites preuve de tact. **Santé:** Mangez à heures régulières.

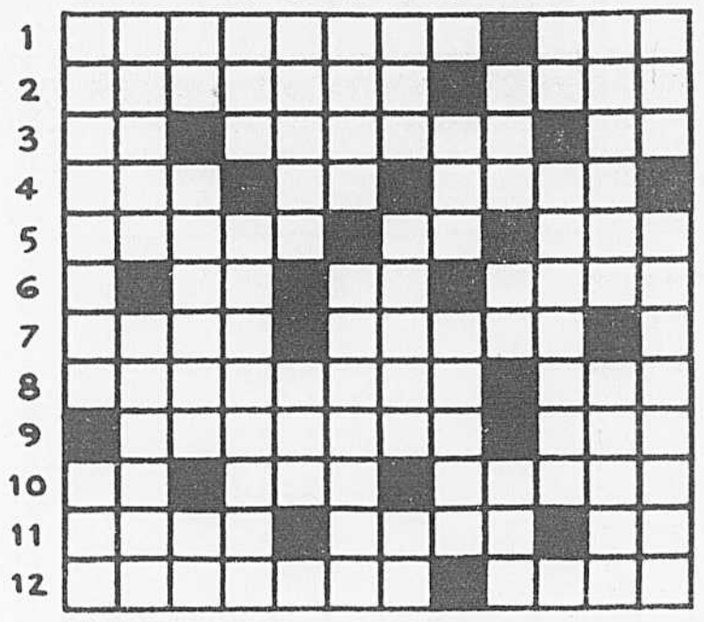
VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Généralités: Il vous faudra prendre des décisions énergiques pour rétablir le calme dans votre famille. **La chance:** Faites confiance à la presse spécialisée. **Plaisirs:** Intéressez-vous aux activités de vos enfants. **Santé:** Bonne.

POISSONS — DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Généralités: Gardez-vous des initiatives et laissez faire votre entourage. **La chance:** Prenez l'avis d'un spécialiste. **Plaisirs:** Joie en famille. **Santé:** Bonne.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1—Perte d'un bâtiment en mer — Terroir.
2—Trace creusée par les roues des voitures — Possessif.
3—Chiffres romains — Plante grimpante — Six.
4—Poème lyrique — Notre-Seigneur — Manifestation de la volonté humaine.
5—Construction vitrée — Adverbe de lieu — Pronom.
6—Coups donnés sur le tambour — Interjection — Établi.
7—Détruire — Singe d'Amérique du Sud.
8—Assiettes creuses — Théâtres d'opérations extérieures.
9—Religieux qui vivent seuls — Se fait avant la distribution du courrier.
10—Aluminium — Ses nuits sont courtes — Monument d'Athènes.
11—Distance prise par rapport à un sujet donné — Recherché — Sélénium.
12—Avancent lentement — Transpires.

VERTICALEMENT

1—État de ce qui est noueux — Patrie des Aptois.
2—Privé d'humidité — Ses «Batailles» sont célèbres.
3—Article — Illusion — Altesse royale.
4—Tranchant d'un instrument — Peu souvent.
5—Abeille qui pond — Couche.
6—Dieu de la Guerre — Instrument de gymnastique.
7—Pic des Pyrénées — Appréciée — Monnaie des anciens Romains.
8—Rayon — Action d'un oiseau qui prend son vol.
9—Maigre — Centilitre — Marque le point de départ.
10—Ici — Petite tablette à glissière.
11—Déclé — Disciple de saint Augustin.
12—Étoffe d'une seule couleur — Calmes.

Solution au prochain numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	N	O	R	M	A	L	■	A	C	T	E
2	M	A	T	I	E	R	E	S	■	R	E	G
3	A	V	E	R	S	E	■	A	S	I	L	E
4	T	A	■	E	U	■	L	I	E	■	L	E
5	E	L	U	■	R	A	I	N	U	R	E	■
6	U	■	S	T	E	R	E	■	L	I	M	E
7	R	A	I	E	■	M	U	E	■	M	E	S
8	■	I	N	N	E	E	■	R	I	E	N	T
9	B	L	E	T	T	E	S	■	R	U	T	■
10	A	I	S	E	E	■	E	P	I	S	■	U
11	N	E	■	E	T	A	T	I	S	E	E	S
12	C	R	I	S	E	S	■	C	E	S	S	E

Solution du dernier problème

MOT-MYSTÈRE

CINEMA — Un mot de 6 lettres

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	G	T	A	N	R	E	G	A	U	Q	U	R	T	E
2	L	R	E	T	I	U	R	B	A	R	D	E	M	N	L
3	A	E	O	C	V	U	I	L	U	S	L	J	P	E	A
4	N	B	H	O	E	T	R	I	S	L	T	E	N	M	N
5	O	E	R	O	N	E	T	E	N	N	C	R	B	E	I
6	S	S	A	E	Y	E	I	R	A	K	A	E	U	L	D
7	N	O	L	E	D	G	Y	N	G	C	S	E	N	C	R
8	O	A	R	R	N	R	G	R	O	M	V	C	U	I	A
9	R	D	E	E	P	I	E	P	L	U	S	E	E	L	C
10	B	E	R	D	T	N	B	U	E	E	L	N	L	N	E
11	L	L	X	N	O	A	R	N	O	T	U	E	S	L	E
12	T	O	I	I	T	R	E	B	O	J	H	O	O	U	E
13	A	R	R	L	M	D	L	N	O	C	P	R	N	X	N
14	T	M	L	E	A	U	D	I	S	N	O	V	A	K	I
15	I	E	U	J	N	A	R	F	T	O	D	R	A	B	C

ASTRUC, AUDRAN, BARDEM, BARDOT, BLIER, BOND, BREL, BRONSON, BRUITER, BUNUEL, CARDINALE, CARNE, CLEMENT, CINE, CINE-CLUB, DEAN, DELON, DELORME, DENEUVE, DREYER, FIN, FRANJU, GRUE, JEU, JOBERT, JOUER, LEAUD, LINDER, LOGAN, LOREN, MIXER, MUET, NAT, NIVEN, NOVAK, OPHULS, PECK, PIEPLU, PLAN, RALENTI, RENOIR, RICH, ROLE, RONET, ROONEY, SCENE, SCHELL, SEBERG, SEIGNER, SON, TATI, TRINTIGNANT, TRUQUAGE, VELLE

Solution du dernier problème: CHASSEUR

Explication du jeu

Eliminez un à un les mots de la liste que vous repérez dans la grille. Ces mots peuvent se lire horizontalement, verticalement, diagonalement, de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas.

Les lettres qui vous resteront composent le mot-mystère

Agréable fin d'été

Lachine inaugure ses grandes fêtes populaires

par Dollard MORIN

En cette fin de semaine, la ville de Lachine est en pleine liesse. Pour la première fois, sur la recommandation des conseillers municipaux, Lachine a ses fêtes populaires et le Conseil municipal a même décrété qu'à chaque année, la dernière fin de semaine du mois d'août sera désormais consacrée à de grandes festivités.

«Cette tradition qui s'établit chez nous des "Fêtes de Lachine",» a expliqué le maire Guy Descary, «répond à un besoin de nous rencontrer, de "nous parler" les uns aux autres, de resserrer les liens de communauté qui existent déjà et de nous réjouir tous ensemble.»

«En conséquence», ajoute M. Descary, «j'invite tous nos citoyens à vivre cette fin de semaine en vrais Lachinois, heureux de la vie qui est créée par eux et pour eux, avec leurs voisins et tous les concitoyens.»

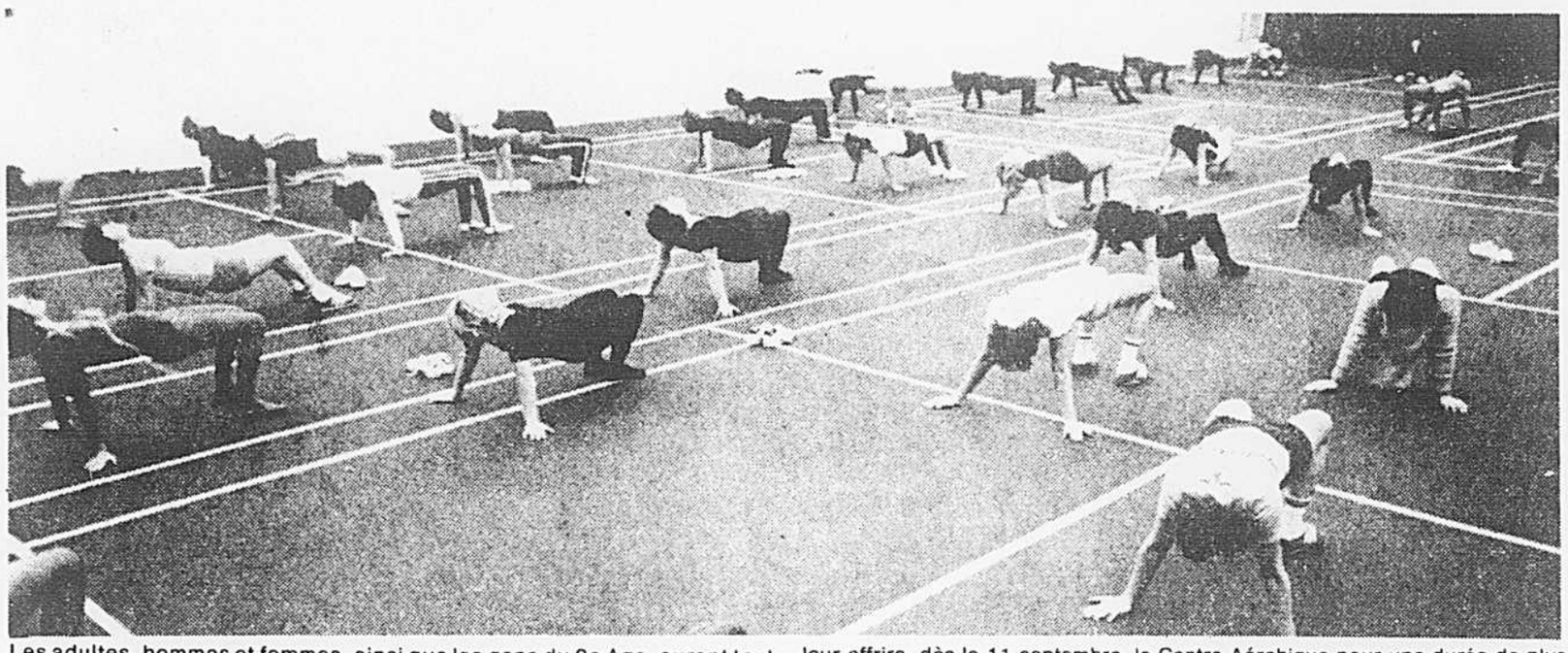
Les Fêtes de Lachine ont débuté hier matin; elles se continuent aujourd'hui et jusqu'à demain soir, avec toutes sortes d'activités librement offertes aux jeunes et aux moins jeunes.

Les bénévoles

Il importe de souligner que ces Fêtes de Lachine sont organisées par différents comités de **citoyens bénévoles;** le Service municipal des Loisirs en assure la coordination, avec un budget de $30,000. A noter qu'hier soir, à 11 h, tous les Lachinois étaient invités à un grand coquetel offert par la Cité sur la place de l'Hôtel de ville.

Aujourd'hui, il y a tournoi de balle-molle, régates de voile, tournoi de pêche pour tous, dans la **pataugeuse no 3 du parc LaSalle;** ouverture de 12 nouveaux courts de tennis au même parc; joute de baseball avec le club de Sherbrooke, fête du 3e Age et souper canadien au Centre d'Accueil. Renseignements: 637-4621.

Ce soir, à 19 h 30, à la Maison du Brasseur (El Paso), concert avec l'harmonie de Lachine et l'Harmonie de Grand'Mère; à 21 h, même endroit, grand feu d'artifice et à 21 h 30, danse avec disco mobile.



Les adultes, hommes et femmes, ainsi que les gens du 3e Age, auront tout avantage à suivre régulièrement les séances de conditionnement physique que leur offrira, dès le 11 septembre, le Centre Aérobique pour une durée de plus de trois mois, à 7 endroits de Montréal et de la région.

Le point central de ces festivités sera la **Soirée de reconnaissance** offerte par la Ville aux **bénévoles** des services communautaires et des organismes de loisirs. Cette manifestation aura lieu demain soir, à 19 h 30, à l'aréna municipale, sur invitation (on y attend quelque 1,000 personnes).

Demain matin, à 10 h, s'ouvrira aussi la «Journée italienne» au **parc LaSalle et à 11h, on fera l'ouverture** du «Vida Parcours», piste de jogging et d'hébertisme, à la Promenade du Père Marquette.

Autres festivités

— Depuis hier soir et jusqu'à demain soir, c'est la célébration de la fête de **«la Lune d'Automne»,** dans le quartier chinois de Montréal, et tous les citoyens y sont cordialement invités. Ils y assisteront librement à des spectacles folkloriques, des tournois de tennis sur table et de volleyball, aux danses du Lion et du Dragon, à la Parade des Lanternes et autres attractions.

— Ce soir, à 19 h 45, grand «Tattoo» de fin de saison dans le Vieux Fort de l'**île Ste-Hélène** (entrée libre). Il y aura concert **avec la fanfare du Royal 22e Régiment,** spectacle de danses écossaises, démonstrations offertes par la Compagnie Franche de la Marine et les Fraser Highlanders. (En cas de pluie, remis à demain)

— Demain, grand ralliement italien sous le thème: «Sauvons Venise» et sous les auspices de l'UNESCO, au **Pavillon de l'Italie,** à Terre des Hommes.

Au programme: à 10 h 30 du matin, messe célébrée par Mgr Cimichella, sur la Place des Nations (transformée en Place St-Marc de Venise); spectacles de groupes folkloriques au Pavillon de l'Italie; — à 17 h, visite des vedettes du cinéma international; à 19 h, grand bal populaire. Entrée libre (872-6091).

— A la **Maison du Québec,** à Terre des Hommes, se termine en beauté, avec le Festival Forestier de Baie-Comeau et Hauterive, et la troupe Norfolk de Sept-Iles, la semaine consacrée à la Côte Nord. Du 28 août au 1er septembre, ce sera la «Semaine du **Nouveau-Québec»** et M. Henri Jamet en sera le chef de mission.

— Le lundi 28 août, un «Jamboree de musiciens» se déroulera au **Club Hélios,** 1238 est, rue Bélanger, alors qu'on y fêtera les 30 ans de vie musicale de Jos Sauro à la batterie. Au même organisme de loisirs pour personnes «seules», les cours de danse **sociale doivent recommencer** le lundi 11 septembre, avec Fernand et Jeanne Cyr. Pour renseignements: 276-6077.

De la bicyclette

Demain, se déroulera la grande journée de **«Kino à bicyclette»,** sur la piste cyclo-loisir de la Voie maritime du St-Laurent. Elle sera animée par le Conseil régional des loisirs de la Rive sud et les spécialistes de Kino-Québec.

A cette occasion, Kino-Longueuil et Kino-Lignery se rencontreront pour aller «jouer dehors». Le départ pour Kino-Lignery se fera à 10 h, demain matin, des Ecluses de Ste-Catherine, et celui pour Kino-Longueuil, à 10 h 30, du collège Edouard-Montpetit. A midi, tous les cyclistes se rendront au parc de l'**Ile des Soeurs** où il y aura musique, rafraîchissements et du plaisir pour tous. Participation libre.

— A noter que l'exposition itinérante sur le **Canal Lachine** sera présentée du 4 au 9 septembre, au Centre Laval, et du 11 au 16 septembre, au Mail Champlain de Brossard (entrée libre).

— D'autre part, une fin de semaine de vélo et de randonnée pédestre est organisée pour les 2, 3 et 4 septembre, par le Bureau de Voyages des Auberges de Jeunesse. Elle se tiendra dans le **Vermont** et l'hébergement se fera à l'auberge de jeunesse de Waterbury. Renseignements: 842-9048.

Forme physique

Avec l'automne qui approche, le Centre de conditionnement **Aérobique** prépare activement sa prochaine saison. Celle-ci débutera le 11 septembre pour les adultes qui désirent retrouver ou améliorer leur condition physique.

Les cours auront lieu le matin, le jour et le soir. A Montréal, ils se donneront aux gymnases de l'hôpital **Notre-Dame,** rue Plessis, du collège **André-Grasset,** boul. Crémazie, et de l'hôpital **Notre-Dame-de-la-Merci,** boul. Gouin, à Bordeaux.

Il y aura également des cours à **Outremont,** à **Laval,** à **Longueuil** et à **St-Hubert.**

En outre, des programmes spéciaux ont aussi été prévus pour les personnes de l'**Age d'Or.** Les séances de conditionnement physique auront lieu **le matin** et **l'après-midi,** aux gymnases de l'hôpital Notre-Dame, de l'hôpital St-Luc et de l'hôpital N.-d.-de-la-Merci.

D'autre part, dès le 18 septembre, le Centre Aérobique ouvrira ses cours de **natation** aux adultes. Les leçons auront lieu tous les jours de la semaine, le jour et le soir, à la piscine de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, ainsi qu'à **Laval,** au Club de tennis de Val des Arbres. Pour tout renseignement et inscription pour ces différents cours: 876-7291.

— Un autre **«tour guidé»** aura lieu le mercredi 30 août, sous l'égide de Sauvons Montréal, dans le secteur Lincoln-Tupper. Rendez-vous à 18 h, angle Sherbrooke et du Fort.

— Jeunes gens et jeunes filles de 17 à 22 ans, intéressés à faire partie de l'école de danse de l'Ensemble folklorique **«Loup-Garou»,** peuvent s'inscrire en composant: 581-0919, les 29, 30 et 31 août. Les cours débuteront le 11 septembre.

Visite en Acadie

Festival agricole et d'artisanat à Fredericton

par Dollard MORIN

Les Québécois qui désirent profiter des derniers jours de l'été pour prendre la route des Maritimes **seront bien avisés de mettre** le cap sur le Nouveau-Brunswick. Ils auront le plaisir d'y profiter de différents événements des plus intéressants.

Ainsi, dès la Fête du Travail, s'ouvrira à **Fredericton** la grande Foire agricole annuelle; elle se **continuera durant toute la** première semaine de septembre.

Dans le même temps, à 15 milles à l'ouest de la capitale du Nouveau-Brunswick, soit au grand **parc Mactaquac,** se tiendra le festival annuel d'artisanat du Centre Opus. On pourra y admirer (et y acheter) les oeuvres d'artisans de toutes les régions de cette province. Il y a de la poterie, du verre soufflé, de la céramique, du fer forgé, etc.

De plus, jusqu'au dimanche 27 août inclusivement, se déroule le **3e Festival annuel des Mineurs, à Nigadoo,** sis à 10 milles au nord de Bathurst (route 11), avec toutes sortes de manifestations.

La Fine Grobe

A souligner que Nigadoo fait partie de la paroisse St-Polycarpe de Petit-Rocher, qui existe depuis 1797. **Outre les exploitations minières,** on y trouve un jardin zoologique avec toutes sortes d'animaux sauvages et pas moins de 30 sortes d'oiseaux.

A l'occasion du Festival des Mineurs, il y aura exposition d'art et d'artisanat à «la Fine Grobe», un établissement de choix que l'on trouve à Nigadoo, près du rivage de la baie des Chaleurs. **«Grobe»** est un mot typiquement acadien, qui signifie **«nourriture»;** quand on va en pique-nique, on apporte sa «grobe», dit-on couramment en Acadie.

Or, à «la Fine Grobe», se combinent une excellente salle à manger où sont à l'honneur les plats de la cuisine traditionnelle acadienne, ainsi qu'un centre d'artisanat où **se donnent des cours de poterie.** On y trouve aussi une expo où sont étalées les oeuvres de 42 artistes locaux.

Des chansons

Les dynamiques patrons de cette maison sont Mme Hilda Lavoie-Frachon et son mari, Georges Frachon, céramiste, potier et chef-cuisinier de talent. Ils ont également l'heureuse idée d'offrir à leurs convives un dessert culturel avec la participation d'un chansonnier local.

Lors de leur récente visite en terre acadienne, un groupe de journalistes francophones, représentant 9 différents media d'information du Québec, dont LA PRESSE, **et d'Ottawa («Le Droit»), ont eu le plaisir d'entendre et d'applaudir** le chansonnier **Louis Pitre,** lauréat du Concours de la chanson en Acadie.

A ce sujet, il est intéressant d'ajouter que les honneurs du Gala de la chanson, tenu durant le Festival acadien de Caraquet, sont allés à **Linda Boudreau,** de Memramcook. Le 2e prix a été décerné à **Bernice Mallet,** de Caraquet. On compta pas moins de 12 concurrents à ce gala.

A souligner aussi qu'aujourd'hui même, se clôture à **Moncton,** la 42 e session annuelle du Conseil de la Vie française en Amérique. Ces importantes assises étaient sous la présidence du juge Louis-A. Lebel, de St-Quentin, N.-B.

Elles regroupaient, depuis mercredi, 23 août, des participants venant de toutes les provinces canadiennes (sauf Terre-Neuve **et la Colombie-Britannique),** des Etats de la Nouvelle-Angleterre, de la Louisiane et d'Haïti.

Tournée touristique

Les journalistes représentant différents media d'information francophones du Québec et d'Ottawa furent les hôtes, durant 4 jours, du ministère du Tourisme du Nouveau-Brunswick. Leur tournée touristique fut efficacement animée par **M. Paul-Emile Thériault,** directeur des relations publiques de ce ministère, assisté de **M. Alden McLaughlin.** A leur arrivée à Fredericton, les journalistes furent accueillis au nouveau **Centre communautaire Ste-Anne,** dont l'inauguration officielle a eu lieu le 10 juin dernier.

Il s'agit d'un complexe dont la construction a coûté quelque $5.2 millions et s'est réalisée avec la collaboration financière des gouvernements fédéral et provincial. **Comme l'a expliqué aux visiteurs** le vice-président du Centre, le Dr Guy St-Pierre, «le nouveau Centre communautaire Ste-Anne constitue un concept unique au Canada; il est véritablement un foyer de rayonnement de la langue et de la **culture françaises au coeur même** de la capitale du Nouveau-Brunswick»!

Pour répondre aux besoins des francophones de Fredericton (soit 7 pour cent de la population), le Centre communautaire abrite: une école française, avec maternelle et programme régulier de la 1re à la 12e année; — un centre d'enseignement des langues (pour les fonctionnaires); — des installations communautaires: une auditorium de 400 places, un gymnase, une bibliothèque, une librairie, une galerie d'art, une Caisse populaire et le siège social du Cercle français de Fredericton.

M. Bernard Poirier est le président du conseil d'administration de ce magnifique Centre, tandis que M. Conrad LeBlanc en est le directeur général.

Fête nationale

C'est avec joie que les représentants des journaux francophones de la Belle Province ont pu participer à la célébration de la Fête nationale des Acadiens, le 15 août, au Village historique acadien, sis entre Grande-Anse et Caraquet (route 11).

A cette date-là, le Village avait accueilli 75,000 visiteurs; l'an dernier, durant toute la saison estivale, on en avait compté 106,000. A noter qu'il y eut mauvais temps lors des récentes fins de semaine du 24 juin et du 1er juillet.

Les touristes ont encore jusqu'à la Fête du travail pour visiter le Village historique acadien. «L'an prochain, nous projetons l'ouvrir du mois de mai jusqu'à la fin de septembre, pour faciliter surtout les visites des groupes d'étudiants», nous dit le dynamique Antonio Landry, chargé des relations publiques du village.

C'est M. Landry qui entonna l'hymne national des Acadiens, l'«Ave Maris Stella», lors de la manifestation patriotique qui **s'est déroulée le 15 août, au Village acadien.** On y rappela qu'en 1881, lors de la première Convention du peuple acadien, tenue à Memramcook, on avait choisi le 15 août, fête de l'Assomption, comme fête nationale de l'Acadie.



photo LA PRESSE

A la façon de ses aïeux, un ouvrier acadien découpe des bardeaux avec le «froc» dans des planchettes de cèdre. Les visiteurs peuvent le voir à l'oeuvre, dans le Village Historique Acadien sis près de Caraquet. Ce village est un endroit merveilleux à visiter; on y revit l'histoire de l'Acadie d'il y a 200 ans!

Mais c'est en août 1884, à la Convention nationale tenue à Miscouche, Ile-du-Prince-Edouard, qu'on adopta comme drapeau national le **tricolore français** avec une **étoile d'or** (dans le bleu). Ce geste fut posé à la suite d'un vibrant discours que prononça alors le jeune abbé Marcel-François Richard (qui devait devenir «Monseigneur») pour proposer le nouveau drapeau dont il avait pris l'initiative d'en faire créer le prototype par sa mère.

Lors de la fête du 15 août dernier, on a reconstitué le lancement du drapeau acadien, comme en 1884, et on a hissé l'étendard tricolore étoilé aux applaudissements de la foule. C'est le jeune Bernard Thériault qui personnifia «l'abbé Richard».

Des Français

Cette manifestation patriotique du 15 août s'est déroulée en présence d'une cinquantaine de Français venus du département de la Vienne, dans le Poitou (terre d'origine de nombreux Acadiens). Le groupe était sous la direction de M. René Monory, ministre de l'Economie de France.

A cette occasion, les dirigeants du Village acadien émirent le voeu que leur Village historique puisse hériter d'une authentique maison «acadienne» du Poitou, pour l'ajouter aux 39 bâtiments déjà réalisés selon les méthodes du passé. Toutefois, on se demande comment une maison «acadienne» poitevine pourra être transportée en Acadie, puisque cette habitation typique comporte des murs de terre et un mur de pierre (faisant face au grand vent). Un comité sera créé en France pour étudier la possibilité d'exaucer la demande acadienne.

Les visiteurs de France eurent également l'occasion de rencontrer deux personnages légendaires de l'Acadie: **Evangéline** et **Gabriel,** personnifiés par Rosemonde Landry et Henri Poirier, tous deux choisis à la suite d'un concours chez les étudiants.

De septembre à mai, les touristes peuvent encore visiter, tous les jours, de 14 h à 16 h, le remarquable Musée Acadien qui se trouve sur le campus de l'Université de Moncton (entrée libre).

Jusqu'à la mi-octobre, les visiteurs sont également admis au Village historique de Kings Landing, **près de Fredericton, où l'on** a groupé des souvenirs des anciens colons loyalistes.

Dans le même temps, le parc faunique Woolastook, sis à 5 milles du barrage de Mactaquac, est encore ouvert aux touristes, de 9 h du matin au coucher du soleil. On peut y admirer les spécimens vivants de la faune de la région atlantique.

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

MONTRÉAL 1978

Il aurait fallu kidnapper Delon

par Serge DUSSAULT

Les journalistes qui, moins chanceux que les photographes, courent depuis deux jours après Alain Delon dont les rencontres avec la presse ont toutes été décommandées, ont raté hier une belle occasion.

Après la présentation des membres du jury au cinéma le Parisien (le journaliste algérien B. Abdou, le cinéaste soviétique Serge Bondarchouk, le critique américain Charles Champlin, le réalisateur japonais Hani Susumu, le réalisateur italien Alberto Lattuada, la comédienne Carole Laure et le comédien-producteur Alain Delon), le festival ayant été déclaré officiellement ouvert par Delon, président du jury, les lumières se sont éteintes. Et apparurent sur l'écran les premières images de *la Chambre verte* de François Truffaut. Bleutées, et d'un beau flou. Personne ne disait rien, jusqu'à ce qu'apparaissent les premiers caractères du générique. Le film était complètement hors foyer. La salle s'est mise à siffler, à taper des mains, et il a fallu un bon moment avant que quelqu'un stoppe la projection pour rembobiner et repartir du bon pied.

C'est alors, au milieu de la stupéfaction générale, qu'il aurait fallu oser un coup de force et kidnapper Alain Delon. Chaque journal aurait eu sa manchette en toute équité et le public aurait appris des tas de choses intéressantes sur le célèbre acteur qu'on aurait pu interroger à loisir. On aurait su ce qu'il mange au déjeuner, pourquoi il dessine des meubles en soie champagne, où il en est après avoir tourné plus de cinquante films, s'il se croit capable de jouer autre chose que le sempiternel même personnage avec lequel on finit par le confondre, pourquoi il a accepté la présidence du jury d'un festival dont la réputation, il faut bien le dire, est encore à faire, et pourquoi il ne voulait pas rencontrer la presse, l'explication officielle de son mutisme («il ne veut pas se mettre de l'avant et jouer les vedettes») ayant fait pouffer de rire tout le monde. Et tout, et tout.

Mais personne n'a eu les réflexes assez rapides pour sauter sur l'occasion. Alain Delon quittera vraisemblablement Montréal en gardant le secret de sa vie dont il a déjà dit qu'elle était un iceberg, le public n'en connaissant que la plus petite partie. Et, assurément, la plus superficielle.

•

Mais entretemps, nous aurons vu des films, nous aurons rencontré des réalisateurs, des producteurs et des comédiens moins secrets. Ainsi, hier après-midi, avait lieu la première conférence de presse du Festival. On y retrouvait Marcella Saint-Amant, comédienne québécoise qui fait carrière à l'étranger, malgré son envie de tourner ici. Mais les films québécois se font rares et il faut bien gagner sa vie. Alors Marcella Saint-Amant s'est établie à Toronto et travaille un peu partout dans le monde. Elle a été la vedette du *Grand cérémonial* de Pierre-Alain Jolivet, elle a joué dans *Land Raisers* de Nathan H. Juran. On l'a aperçue — et reconnue



Marcella Saint-Amant

peut-être — dans *Love and Death* de Woody Allen. Elle est aujourd'hui la vedette féminine d'un film canadien, *Power Play*, présenté au festival en compétition officielle. Réalisé par Martyn Burke dont c'est le deuxième long métrage de fiction (son premier, *The Clown Murders*, était d'une malencontreuse vacuité), *Power Play* tente de montrer comment s'organise, dans un pays imaginaire, un coup d'état militaire visant à renverser un régime corrompu mais ne parvenant, en fin de compte, qu'à établir la dictature d'un colonel plus machiavélique que ses comparses. Vedettes masculines de cette coproduction canado-britannique: Peter O'Toole, Donald Pleasence, David Hemmings et Barry Morse.

•

Outre le Truffaut et le film de Martyn Burke, quatre longs métrages et un court métrage (*Pierre à coton*, de Jean-Claude Labrecque, en compétition officielle) étaient au programme hier. Mais ce n'est qu'aujourd'hui que démarre vraiment le Festival. Avec trois longs métrages et un court métrage en compétition (pour plus de détails, consultez l'horaire que nous publions dans le cahier Arts et Spectacles). Avec deux longs métrages canadiens hors compétition. Avec un film cubain. Avec deux films de la série Présence du cinéma français. Avec le trop long, bien prétentieux et très ennuyant *Steppe* de Serge Bondarchouk. Et avec un nouvel arrivage de vedettes, malgré la grève d'Air Canada. Etaient attendus en début d'après-midi: Jean-Louis Trintignant, sur qui se précipitera la presse qui, du coup, en oubliera Delon; Anicée Alvina, Gérard Blain, Jose Garica Moreno, directeur général du cinéma au Ministère de la culture espagnol, et huit autres invités. L'arrivée de cinq personnes devant venir par Air Canada — dont le comédien italien Flavio Bucci, vedette de *Ligabue* — n'était pas assurée au moment où nous mettions sous presse.

Et Giulietta Masina, la grande, l'illustre Giulietta Masina que l'on se flattait de voir accourir au festival?

Eh bien, vous pouvez parier du dix contre un qu'on ne la verra pas cette année sur les bords du St-Laurent.

A moins d'un miracle.

CHEZ FAUCHER

DES OCCASIONS FORMIDABLES

en début de semaine:
LUNDI, MARDI et MERCREDI prochains.
Vous pourrez en profiter durant ces 3 jours à l'un ou l'autre des deux magasins.
FAUCHER, celui de LAVAL ou celui de BOUCHERVILLE



RAVISSANT MOBILIER DE SALLE A MANGER
5 pièces de style colonial

Exécuté en merisier massif à finition érable, l'ensemble comprend une table rectangulaire de 36 x 48 po avec allonge qui permet de l'agrandir à 60 po, et 4 chaises. Tous les piètements et les montants du dossier des chaises sont façonnés au tour. Le plateau de la table est épais et sa surface a été soigneusement polie.

Sont vendus séparément:
LE BUFFET $179.95
LE VAISSELIER A ETAGERES AVEC PORTES VITREES $164.95

BAS PRIX DE FAUCHER
$299.95



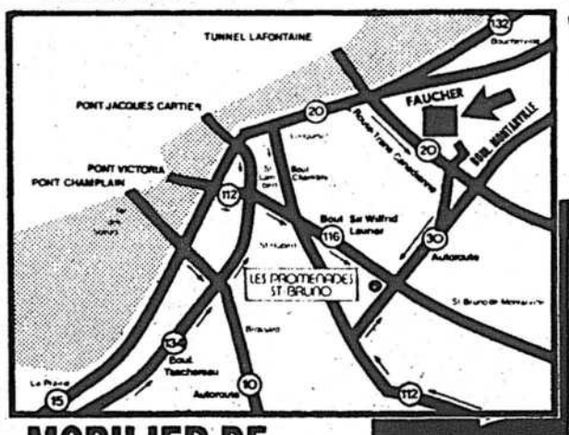
MAGNIFIQUE MOBILIER DE SALLE DE SEJOUR MODERNE
4 pièces
BAS PRIX DE FAUCHER
$549.95

L'ensemble comprend un grand canapé où 4 personnes peuvent s'asseoir confortablement (largeur 89 po), 2 fauteuils et un pouf assortis, tous dotés d'un épais rembourrage mousse et recouverts de peluche d'orlon à rayures centrales contrastantes sur fond uni. Les sièges sont pourvus de coussins en mousse d'environ 6 po d'épaisseur avec enveloppe à glissière. Une suspension à ressorts qui résistent à l'affaissement assure le maximum de confort. Chaque pièce est montée sur des roulettes pivotantes SHEPHERD qui facilitent les déplacements.



MOBILIER DE CUISINE MODERNE
5 pièces
BAS PRIX DE FAUCHER
$229.95

L'ensemble comprend une table rectangulaire de 36 po de large sur 48 po de long qui peut être agrandie à 60 po grâce à un panneau central pliant et excamotable, et 4 chaises. Le plateau de la table est épais et recouvert d'arborite blanc lustré, matériau qui résiste aux brûlures et aux égratignures. Les pieds sont en gros tube d'acier chromé. Le dossier et le siège des chaises sont en caoutchouc mousse recouvert d'un tissu genre velours 52% et 48% fibre acrylique à rayures noires, blanches, brunes et couleur or. Les pieds se prolongent en supports de siège et montants de dossier sont en tube d'acier chromé.



MOBILIER DE STYLE CANADIEN
réalisé en bois naturel

Choix varié de meubles pour une chambre d'enfants ou d'adolescents. Fabrication soignée.

A. LIT STYLE BATEAU
Matelas confortable, 3 tiroirs dans la partie inférieure. $219.95

B. COMMODE HAUTE
A 4 tiroirs. Dim.: larg. 29 po, haut. 39 po, prof. 16 po. $114.95

C. TABLE DE CHEVET $49.95

D. LIT STYLE «CONTINENTAL»
Largeur 39 po. Comprend tête et pied, sommier-tapissier et matelas à coutil piqué. $169.95

E. COMMODE BASSE
A 6 tiroirs. Dim.: larg. 44 po, haut. 30 po, prof. 16 po. $139.95

F. MIROIR ENCADRE
Dim. 24 x 42 po $31.95

G. COMMODE A 3 TIROIRS SURMONTEE D'UNE BIBLIOTHEQUE
La bibliothèque est dotée d'une tablette et d'un compartiment fermé par deux portes.
Bibliothèque $69.95
Commode $94.95

H. BUREAU A 3 TIROIRS
Dim.: larg. 4/ aut. 30 po, prof. 16 po. $114.95

I. CHAISE $36.95

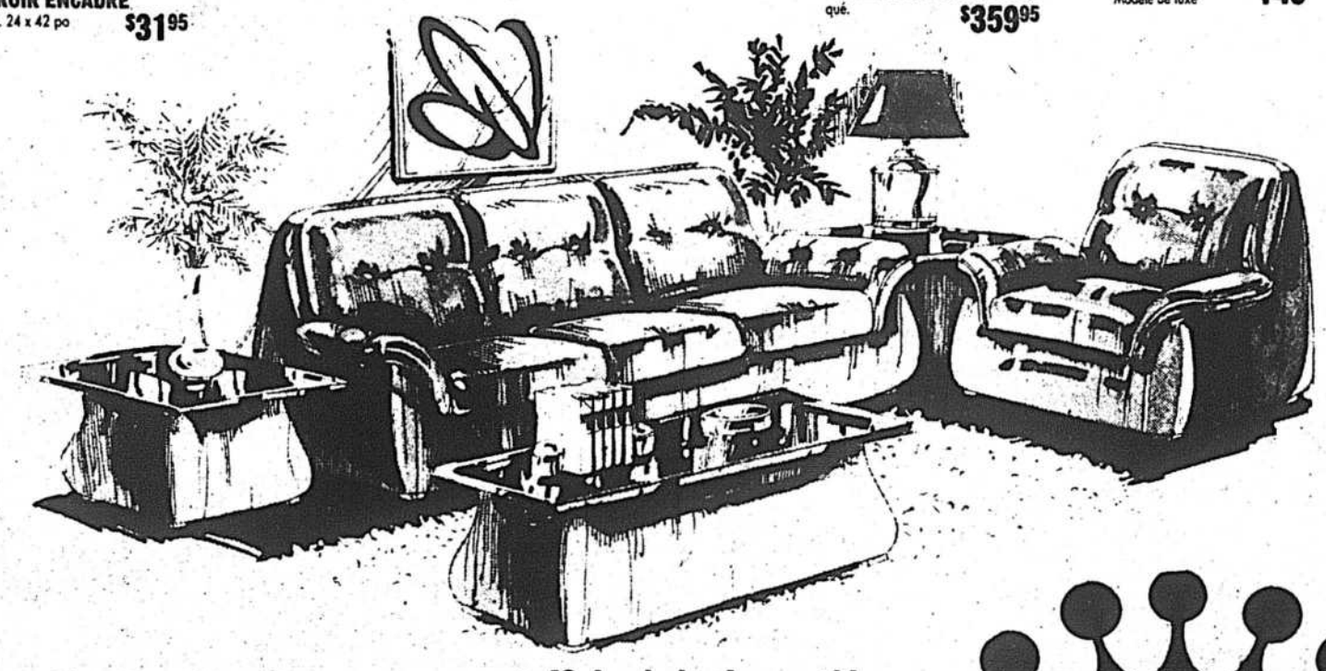
J. 2 LITS SUPERPOSABLES
Livrés avec échelle. Chacun comprend un sommier et un matelas à coutil piqué. $359.95

K. LIT D'ENFANT (BEBE)
Long. 54 po, larg. 30 po. Livré avec matelas ordinaire. $139.95
Modèle de luxe $149.95

Création SINGER
MOBILIER DE SALLE DE SEJOUR
2 pièces

Canapé où 4 personnes peuvent s'asseoir confortablement et fauteuil assorti, tous deux recouverts vinyle de teinte havane de haute qualité. Coussins de siège et un dossier garnis mousse environ 6 po d'épaisseur. Siège muni d'une suspension à ressorts qui résistent à l'affaissement. Bois dur séché au four.

Une aubaine à la Roi
Seul FAUCHER peut vous le proposer à un prix aussi bas...
$349.95



• 1400, boul. Montarville, Boucherville
A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. Accès par la sortie 58 — direction boul. Montarville — de l'autoroute 20, la Transcanadienne. Tél.: 655-3630 ou 527-8001 — Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226.

• 48, boul. des Laurentides
Quartier Pont-Viau, Laval
Tél. 384-0590

AUX 2 MAGASINS FAUCHER
LE ROI DES BAS PRIX

arts et spectacles | c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Transports Canada / Transport Canada
Garde côtière / Coast Guard

La Garde côtière canadienne, région des Laurentides, assume la responsabilité de missions de recherche et sauvetage dans les eaux navigables de la région.

Étant donné le nombre croissant de propriétaires d'embarcations et d'amateurs de sports nautiques sur les eaux navigables, la Garde côtière canadienne désire encourager la formation d'une organisation communautaire d'intérêt public dite **Association auxiliaire canadienne de sauvetage maritime** dans le but d'apporter des services supplémentaires d'appui à son secteur Recherche et Sauvetage.

Toutes personnes possédant une embarcation sécuritaire ou autres moyens d'appui et désireuses d'aider les marins en difficultés sur nos eaux et qui désirent participer à la formation d'une telle association ou d'en devenir membre peuvent s'adresser à:

Recherche et Sauvetage
101, boul. Champlain
Québec, Qué.
G1K 4H9

ASSOCIATION AUXILIAIRE CANADIENNE
DE SAUVETAGE MARITIME

Émission du permis restreint déclaré inconstitutionnelle

QUEBEC (PC) — Le juge Louis Carrier, de la Cour des sessions de la paix, à Québec, a déclaré inconstitutionnelle une dispósition de la Loi d'indemnisation des victimes d'accidents d'automobiles permettant au tribunal de recommander l'émission d'un permis de conduire restreint dans le cas de certains automobilistes.

Après avoir rendu son jugement, dans le cas de deux automobilistes qu'il venait de reconnaitre coupables d'avoir conduit en état d'ébriété, le juge Carrier a carrément rejeté une requête en ce sens du procureur de la défense.

Me Gilles Garneau voulait faire la preuve que ses clients avaient besoin d'une automobile dans l'exercice de leur travail, afin d'obtenir une recommandation favorable auprès du directeur du Bureau des véhicules automobiles.

Le juge Carrier s'est appuyé sur un jugement rendu le 7 août par le juge Vincent Masson, de la Cour supérieure.

Dans ce jugement, le juge Masson exprimait l'opinion qu'un juge des Sessions de la paix avait juridiction uniquement en matière criminelle, excluant du fait même toute preuve reliée à un statut provincial.

Le juge Carrier a également rejeté une requête en vertu du Code de la route, contenant la même disposition que la loi d'indemnisation, alléguant les mêmes motifs d'inconstitutionnalité.

«Nous ne sommes pas des fonctionnaires du gouvernement provincial pour appliquer des mesures administratives,» devait-il préciser plus tard au cours d'un entretien.

On ne peut déduire et être remboursé par son patron

Un comptable de l'avenue Kensington, à Notre-Dame-de-Grâce, qui avait contesté devant la Cour provinciale une cotisation supplémentaire que lui avait fait parvenir le sous-ministre provincial du Revenu, vient d'être débouté par le juge J. Richard Hyde.

Devant le tribunal, il avait soutenu qu'il avait droit de réclamer ses dépenses d'automobile comme déductibles du fisc provincial, en vertu de l'article 57 de la Loi de l'impôt du Québec.

Cet article stipule toutefois quatre conditions bien précises pour qu'une telle déduction soit possible.

Les dépenses doivent être survenues dans le cours du travail, le contribuable doit être tenu de se servir régulièrement de sa voiture, son contrat doit l'obliger à payer de telles dépenses et il ne doit pas avoir reçu des dépenses de voyages qui ne sont pas incluses dans son rapport d'impôt.

Le juge Hyde a souligné que la jurisprudence était à l'effet que les quatre conditions devaient être remplies à la fois.

Or, dans son cas, la preuve a révélé que non seulement son employeur l'avait remboursé pour ses dépenses d'hôtel, de repas et de stationnement, mais qu'il lui avait versé $320 pour 1,600 milles parcourus avec son véhicule. Soit donc un paiement de 20 cents du mille... en 1975.

AVIS

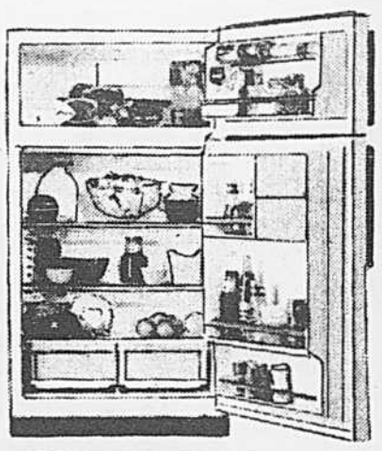
Dans notre "**vente nationale de matelas et sommiers**" en vigueur jusqu'au 2 septembre, aurait dû se lire magasinage en personne pour les articles à demi-prix et nous prenons les commandes téléphoniques sur tous les autres articles. **333-5811**

Nous nous excusons de ce contretemps.

Simpsons-Sears.

voici trois occa-sions imbattables que vous propose FAUCHER

DURANT 3 JOURS SEULEMENT:
LUNDI, MARDI ET MERCREDI PROCHAIN



REFRIGERATEUR-CONGELATEUR
SANS GIVRE DE 13.3 P.³
KELVINATOR, modèle KNS813RW

- Compartiment congélateur de 112 lb
- 2 clayettes réglables (10 hauteurs) dans le compartiment réfrigérateur
- Bac à légumes et garde-viande
- 2 portes à joint magnétique
- Bac à oeuf ible
- Garde-beurre et casier à fromage
- Commande d'économie d'énergie exclusive
- Carrosserie blanche

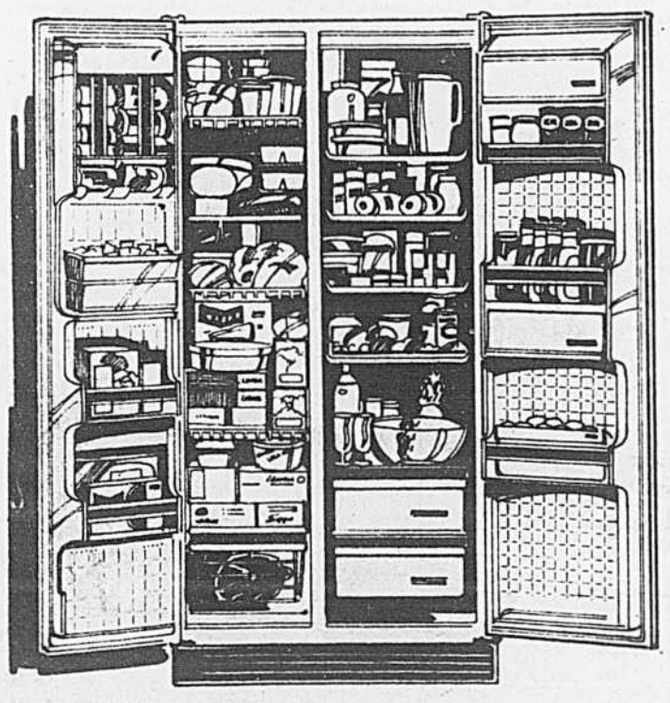
BAS PRIX FAUCHER
$419.
Supplément modique pour carrosserie de couleur.

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR SANS GIVRE DE 16,9 PI³
HOTPOINT

MODELE RT170 — Capacité du compartiment congélateur: 165 lb. Porte-étagère à deux balconnets. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables et une fixe, 2 bacs à légumes et fruits. Porte-étagère comportant un casier à oeufs (modèle alvéolé), un garde-beurre réglable 3 températures, un coffre à produits laitiers et 3 balconnets. Carrosserie blanche comme la neige.

BAS PRIX FAUCHER
$499.
Carrosserie de couleur s'obtenant moyennant un supplément modique.





REFRIGERATEUR-CONGELATEUR
sans givre à compartiments juxtaposés de 25,2 pi³
McCLARY

Capacité du compartiment congélateur: 322 lb. Bac à glaçons, 5 clayettes, contre-porte aménagée comportant un distributeur de boîtes de jus et des balconnets. Compartiment réfrigérateur de 16 pi³ contenant 4 clayettes en porte-à-faux, un bac à légumes et un garde-viande transformable en bac à légumes. Contre-porte aménagée comportant des casiers à beurre et fromage, un bac à oeufs et des balconnets. Commande d'économie d'énergie. Roulettes facilitant les déplacements. Machine à glaçons proposée en option.

CARROSSERIE DE COULEUR OR MOISSON.

BAS PRIX DE FAUCHER
$799.

- **48, boul. des Laurentides Quartier Pont-Viau, Laval Tél.: 384-0590**
- **1400, boul. Montarville, Boucherville.**

A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hyppolyte-Lafontaine. Accès par la sortie 58 — direction boul. Montarville — de l'autoroute 20, la Transcanadienne. Tél.: 655-3630 ou 527-8001. Pour appel interurbain sans frais: 1+800+361-9226

AUX 2 MAGASINS
FAUCHER
LE ROI DES BAS PRIX

DURANT 3 JOURS SEULEMENT:
LUNDI, MARDI ET MERCREDI PROCHAIN

la vie après la vie



Qu'y a-t-il donc après la mort?

À PARTIR DU 5 SEPTEMBRE, LA PRESSE publie en feuilleton "LA VIE APRÈS LA VIE", du docteur Moody. Dans ce succès mondial de librairie, des centaines de personnes considérées comme mortes et revenues à la vie vous livrent des témoignages troublants.
"LA VIE APRES LA VIE", en feuilleton dans LA PRESSE, c'est une lecture fascinante sans que vous ayez à acheter le livre.

Tous les jours À PARTIR DU 5 SEPTEMBRE dans le cahier des petites annonces de

la presse

Partout où ça bouge, LA PRESSE est là!

AUBAINES DU DEBUT DE SEMAINE

A&P



VENEZ CHEZ A&P POUR CES SPECIAUX DU DEBUT DE SEMAINE

Lundi et mardi le 28 et 29 août, 1978 seulement

Decoupez ce coupon et epargnez

A&P

SUCRE BLANC
Granulé
Sac 2 kg
AVEC CE COUPON
59c
Limite un sac de 2 kg par client. Valable le 28 et 29 août 1978 seulement.
Avec l'achat minimum de $5.00 excepté les cigarettes et ce produit.
NO. 643

COCA COLA
Paquet familial
Pqt de 6 bout ret 4.4 litres
1.69
Plus 1.20 de dépôt sur bout

MARGARINE CREMEX
Emballage aluminium
Pqt 1 lb
39c

TOMATES PELEES
Regina
Boite 28 oz
39c

NOUS CHOISISSONS LES MEILLEURS FRUITS ET LEGUMES

BANANES DOREES
Grosses
lb 25c

NOUS CHOISISSONS LES MEILLEURES VIANDES

COUPE DE BOEUF DU CANADA CATEGORIE "A"
BIFTECK DE COTES
Délicieux grillé
lb 2.38

A&P LES MAGASINS SITUES A:

MONTREAL *6415 Rue Sherbrooke Ouest,
5405 Chemin de la Reine Marie
3421 Avenue du Parc
455 Boul. de Maisonneuve Est,
1953 Rue St.Catherine Ouest
*LAVAL, 1555 Boul. Le Corbusier
*GREENFIELD PARK, 645 Boul. Taschereau
*ST. LAMBERT, 1461 Avenue Victoria
*ST. ANTOINE DES LAURENTIDES, Galeries des Laurentides
*SHERBROOKE, Plaza Centre d'achat, Quatre Saisons
*MAGOG, 401 rue Principale
*DRUMMONDVILLE, Galeries Drummond
*COWANSVILLE, Domaine du Parc, 175 rue Principale
*TROIS RIVIERES, 850 rue des Récollets
*STATIONNEMENT GRATUIT

Nous nous réservons le droit de limiter les quantites aux besoins normaux de chaque famille!

AUBAINES DU DEBUT DE SEMAINE

la presse

Initiez-vous au monde de l'ordinateur



"Informatique", "matériel", "logiciel", "programme", "mémoire": des mots devenus à la mode. Des mots qui font parfois peur parce que l'on craint l'inconnu.

LA PRESSE en collaboration avec le COLLEGE MARIE-VICTORIN vous donne l'occasion de démythifier l'ordinateur et son utilisation.

Inscrivez-vous au cours "INITIATION A L'INFORMATIQUE"
préparé par Georges Chassé.

Obtenez des crédits de cégep. Ou étudiez pour votre plaisir.

PLAN DU COURS

1— Introduction au traitement des données et historique des moyens de traitement.

2— Les opérations de base du traitement des données et les niveaux de mécanisation.

3— Définition de l'informatique — Rôle de l'ordinateur dans un traitement automatique des données et évolution dans la construction des ordinateurs.

4— Les éléments du matériel (Hardware) d'un système ordiné; la composition de l'unité centrale et le rôle de chacun de ses organes.

5— La mémoire de l'ordinateur: son rôle et son mode de fonctionnement; la représentation binaire des données.

6— Les supports externes des données et des informations; l'utilisation des organes périphériques dans un traitement ordiné.

7— L'organisation générale du matériel d'un système ordiné et les principes de fonctionnement de ses éléments dans le traitement de programmes utilisateurs par l'ordinateur.

8— Les étapes dans l'analyse et la conception d'un système de traitement des données.

9— Les ordinogrammes: leur lecture et leur construction.

10— Le rôle du logiciel (Software) d'un système ordiné, la composition du système d'exploitation et l'utilité de chacun de ses éléments.

11— Les modes de traitement par un ordinateur et les techniques d'utilisation de son système d'exploitation.

12— La programmation et les types de langage de programmation.

13— L'étude d'un langage symbolique simple et la construction de programmes dans ce langage.

14— Les applications et les perspectives de l'informatique.

Ce cours comporte des crédits du niveau collégial et il est pleinement agréé par le ministère de l'Éducation du Québec.

DEVENEZ UN ÉTUDIANT LIBRE

et participez activement à cette nouvelle forme de culture populaire. Ce cours s'adresse à tout lecteur, sans distinction d'âge ou de niveau de scolarité, désireux d'utiliser de façon profitable ses moments de loisirs et d'accroître ses connaissances sur un sujet brûlant d'actualité.

OU DEVENEZ UN ÉTUDIANT RÉGULIER

du collège Marie-Victorin et faites créditer votre cours en respectant les conditions suivantes:

— être admissible aux études collégiales (sont admissibles à de telles études tous ceux qui ont terminé leur secondaire V ou dont la formation est jugée équivalente)

— s'inscrire au collège Marie-Victorin et débourser $60.00, tous frais compris (inscription, admission, frais de cours, documentation complémentaire, etc.)

— suivre les articles dans LA PRESSE

— compléter la lecture des articles de presse par l'étude de la documentation complémentaire fournie par le collège.

— réaliser les objectifs d'apprentissage et de situation (travaux) compris dans cette documentation complémentaire.

— assister aux cinq rencontres de groupes prévues avec le professeur.

DATE DES RENCONTRES:
1ère le samedi 23 septembre de 9h à 12h
2e le samedi 21 octobre de 9h à 12h
3e le samedi 11 novembre de 9h à 12h.
4e le samedi 18 novembre de 9h à 12h
5e le samedi 9 décembre de 9h à 12h.

Pour plus de renseignements, téléphonez au collège même à 325-0150, poste 274, ou faites parvenir ce coupon en joignant à votre envoi un chèque couvrant les frais de cours et 2 photos récentes (format passe-port).

N.B. Adresser à: **COLLÈGE MARIE-VICTORIN**
7000, boul. Marie-Victorin
Montréal-Nord, Qué.
H1G 2J6

la presse



COLLÈGE MARIE-VICTORIN
7000, boul. Marie-Victorin
Montréal-Nord, Qué.
H1G 2J6

NOM _____ (La femme mariée inscrit d'abord son nom de fille)
ADRESSE _____ APP _____
VILLE _____ CODE: _____ TEL.: _____
DATE DE NAISSANCE _____ jour mois année NO D'ASS. SOCIALE _____
EMPLOYEUR _____ (Compagnie, organisme ou institution)
FONCTION OCCUPÉE _____
ADRESSE _____ APP. _____
VILLE _____ CODE _____
TÉLÉPHONE _____ POSTE _____